

# Justice fiscale : état des lieux 2021

Novembre 2021



## Sommaire

<a href="#">Préface</a> .....	3
<a href="#">Remerciements</a> .....	4
<a href="#">Résumé d'orientation</a> .....	6
<a href="#">L'abus à l'impôt sur les sociétés</a> .....	6
<a href="#">Les abus fiscaux liés à la finance offshore</a> .....	6
<a href="#">Abus fiscaux et inégalité vaccinale</a> .....	7
<a href="#">Recommandations politiques</a> .....	7
<a href="#">Rapide aperçu</a> .....	9
<a href="#">Introduction</a> .....	10
<a href="#">Justice fiscale et droits de l'homme</a> .....	11
<a href="#">Une dynamique grandissante à l'échelle mondiale</a> .....	12
<a href="#">Un programme pour l'année à venir</a> .....	14
<a href="#">Chapitre 1 : Vaccins et impôts impayés</a> .....	16
<a href="#">Les inégalités dans le contexte de la Covid-19</a> .....	16
<a href="#">La dimension politique des vaccins payants</a> .....	19
<a href="#">La vaccination et les 4 Rs de l'imposition</a> .....	22
<a href="#">Chapitre 2 : L'abus à l'impôt sur les sociétés</a> .....	31
<a href="#">Résultats</a> .....	32
<a href="#">Le paradoxe de l'OCDE, instigatrice des règles fiscales internationales quand ses États membres favorisent la majorité des pertes de recettes mondiales liées aux abus fiscaux des entreprises</a> .....	34
<a href="#">La toile d'araignée britannique, à l'origine de près d'un tiers des pertes mondiales liées aux abus fiscaux des entreprises</a> .....	35
<a href="#">« L'axe de l'évasion fiscale », à l'origine de la moitié des pertes mondiales liées aux abus fiscaux des entreprises</a> .....	36
<a href="#">Méthodologie</a> .....	36
<a href="#">Chapitre 3 : Les abus fiscaux liés à la finance offshore</a> .....	45
<a href="#">Résultats</a> .....	45
<a href="#">Les pays de l'OCDE, responsables de la plupart des pertes fiscales mondiales liées à la fortune offshore</a> .....	45
<a href="#">La toile d'araignée britannique et l'axe de l'évasion fiscale</a> .....	46
<a href="#">Méthodologie</a> .....	46
<a href="#">Chapitre 4 : Vulnérabilité aux flux financiers illicites</a> .....	58
<a href="#">Justice fiscale : état des lieux 2021 – Calendrier</a> .....	77

## Préface

J'ai le plaisir d'avoir été sollicitée afin de rédiger cet avant-propos de la nouvelle édition du rapport Justice fiscale : état des lieux 2021. La lutte pour la justice fiscale est un combat que je mène de longue date. Ce rapport offre une contribution précieuse et importante aux discussions engagées quant aux moyens de parvenir à un monde plus juste et plus sûr.

Ainsi que l'a cruellement rappelé au monde la crise de la Covid-19, la justice fiscale est essentielle à notre santé. Pour vaincre le sida, vaincre la Covid-19 et garantir la bonne santé de tout un chacun, les pays doivent pouvoir compter sur des rentrées de fonds sûres et progressives. Lorsque des règles et des pratiques déloyales les en empêchent, comme c'est le cas actuellement, le monde se retrouve confronté à des décès évitables et à un dangereux risque d'échec face aux pandémies.

Cette année, le rapport aborde les inégalités flagrantes dans l'accès aux vaccins, qui forment un parallèle avec les inégalités en matière de fiscalité. Dans les deux cas, les pays à faible revenu sont confrontés à une situation profondément injuste. Dans les deux cas, il semble que les règles et politiques internationales favorisent les bénéfices des multinationales et de leurs actionnaires au sein des pays riches, au détriment du bien-être de milliards d'individus et de la sécurité de chacun d'entre nous. Dans les deux cas, les résultats font état de niveaux choquants de mortalité évitable parmi les femmes, les hommes et les enfants les plus pauvres. Si des visiteurs en provenance d'une autre planète devaient observer ce scénario à distance, ils en concluraient que la vie des uns et des autres n'a pour nous qu'une valeur triviale.

Fruit de la coopération entre l'Alliance mondiale pour la justice fiscale, l'Internationale des services publics et le réseau Tax Justice Network, ce rapport réunit des acteurs majeurs du mouvement mondial. Face à l'ampleur des changements requis pour lutter contre l'injustice fiscale, il est absolument essentiel de constituer des alliances d'une telle force avec la société civile. La victoire ne tombera pas entre nos mains comme un fruit mûr ; seul le pouvoir du collectif permettra d'y parvenir.

La justice fiscale est un thème défendu par les Nations Unies. Dans son rapport intitulé *Notre programme commun*, le Secrétaire général a appelé à une réforme majeure de l'architecture financière mondiale pour lutter contre les abus fiscaux et les flux financiers illicites. Cette démarche doit constituer un élément central des changements auxquels nous procédons à présent ensemble, et sans plus attendre.

Faisons que ce moment marque un tournant décisif, en reconnaissant que nous sommes non seulement liés les uns aux autres, mais aussi inséparables. Vaincre les pandémies, ou être vaincus par elles, la décision est entre nos mains. Si cette publication rappelle aux lecteurs l'urgence de la situation, elle est aussi, je l'espère, un encouragement pour nous tous en soulignant qu'en faisant front commun, au sein d'un même mouvement, nous pouvons triompher.

### Winnie Byanyima

Directrice exécutive de l'ONUSIDA et Secrétaire générale adjointe des Nations Unies

## Remerciements



L'Alliance mondiale pour la justice fiscale est une coalition mondiale du mouvement pour la justice fiscale, qui fait campagne pour des systèmes fiscaux progressifs et redistributifs au niveau national, et pour une gouvernance fiscale mondiale transparente, inclusive et représentative au niveau international.

Créé en 2013, GATJ regroupe des réseaux régionaux de justice fiscale en Asie (Tax & Fiscal Justice Asia), en Afrique (Tax Justice Network Africa), en Amérique latine (Red de Justicia Fiscal de America Latina y el Caribe), en Europe (Tax Justice-Europe) et en Amérique du Nord (Canada for Tax Fairness & FACT Coalition), qui représentent collectivement des centaines d'organisations.



Public Services International [L'internationale des services publics] est une fédération syndicale internationale de plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs dans 154 pays. Nous portons leurs voix aux Nations Unies, à l'OIT, à l'OMS et à d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits des syndicats et des travailleurs et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



Le Tax Justice Network estime que nos systèmes fiscaux et financiers sont nos outils les plus puissants pour créer une société juste qui accorde une importance égale aux besoins de chacun. Mais sous la pression des entreprises géantes et des super-riches, nos gouvernements ont programmé ces systèmes pour donner la priorité aux plus riches sur tout le monde, insérant l'opacité financière et les paradis fiscaux au cœur de notre économie mondiale. Cela alimente les inégalités, favorise la corruption et sape la démocratie. Nous travaillons afin de réparer ces injustices en inspirant et en équipant les citoyens et les gouvernements à reprogrammer leurs systèmes fiscaux.

Ce rapport et le portail de données associé ont été envisagés et réalisés par l'équipe du Tax Justice Network de Madelyn Brown, Mark Bou Monsour, Alex Cobham, Daniel Coll Sol, Eva Danzi, Rachel Etter-Phoya, Daniel Figueroa, Javier Garcia-Bernardo, Naomi Fowler, Moran Harari, Layne Hofman, Luke Holland, Sioned Jones, Lucy Killoch, Andres Knobel, Martin Kopeček, Idriss Linge, Florencia Lorenzo, Markus Meinzer, Lucas Millán, Liz Nelson, Miroslav Palanský, Zoe Parkin, Helena Rose et Nick Shaxson.

Pour leurs conseils d'experts généreux et leurs conseils sur les méthodologies, les objectifs et l'approche globale, nous remercions chaleureusement les contributions de Dereje Alemayehu (GATJ), Hiroo Aoba (PSI Asia), Baba Aye (PSI), Daniel Bertossa (PSI), Gabriel Casnati (PSI Brazil), Cathy Cross (Public and Commercial Services Union, TJN Board Member), Adrian Falco (Fundacion SES), Klelia Guerrero Garcia (Latindadd), Ryan Gurule (FACT Coalition), Outi Hakkarainen (Finngo), Peter Henriksen Ringstad (Tax Justice Norway), Saara Hietanen (Finnwatch), Sigrid Jacobsen (Tax Justice Norway), Petr Janský (Charles University), Francis Kairu (TJN-Africa), Jeannie Manipon (APMDD), Anna Marriot (Oxfam GB), Mikhail Maslennikov (Oxfam Italia), Tove Maria Ryding (Eurodad), Krishen Mehta (TJN Board Member), Paul Monaghan (Fair Tax Foundation), Luis Moreno (Latindadd), Evelyn Muendo, (TJN-Africa), Chenai Mukumba (TJN-Africa), Léonce Ndikumana (PERI-mass, ICRICT), Bernadette O'Hare (St Andrews University), Severine Picard (Progressive Policies), Sol Piccioto (BEPS Monitoring Group, TJN Senior Adviser), Kerrie Sadiq (Queensland University of Technology, TJN Senior Adviser), Toby Sanger (Canadians for Tax Fairness), Christoph Trautvetter (Tax Justice Germany), Jason Ward (CICTAR), Attiya Waris (UN Independent Expert on foreign debt, other international financial obligations, and human rights; Professor, University of Nairobi; TJN Senior Adviser), Francis Weyzig (BEPS Monitoring Group), Ishmael Zulu (TJN-Africa).

Pour le soutien financier du projet State of Tax Justice et les supports techniques sous-jacents, nous remercions vivement : Public Services International (PSI); Friedrich Ebert-Stiftung (FES); NORAD et l'Union Européenne (en relation avec les résultats de l'Indice d'Opacité Financière et de l'Indice des Paradis Fiscaux pour les Sociétés, qui ont bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union Européenne dans le cadre de la convention de subvention n ° 727145, COFFERS).



## Résumé

Le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2021 » est une mise à jour des conclusions de notre premier rapport publié en 2020, le premier du genre à fournir des statistiques complètes, et de portée quasi mondiale, sur les pertes de recettes liées aux abus fiscaux transfrontaliers des multinationales et des individus qui dissimulent des actifs et des sources de revenus à l'étranger. Cette année, **les pertes fiscales annuelles constatées s'élèvent à 483 milliards de dollars américains à l'échelle mondiale.**

### L'abus à l'impôt sur les sociétés

En matière d'abus fiscaux, les pratiques fiscales transfrontalières abusives des entreprises demeurent le principal élément. Les multinationales sont responsables de près d'un tiers de la production économique mondiale, de la moitié des exportations mondiales et d'un quart de l'emploi mondial. Leurs pratiques fiscales abusives représentent un problème économique mondial de premier ordre, privant les gouvernements de recettes fiscales, creusant les inégalités à l'intérieur des pays et entre ceux-ci, et portant atteinte aux petites entreprises et aux entreprises nationales qui génèrent la majorité de l'emploi.

Nous utilisons les données agrégées des déclarations pays par pays publiées par l'OCDE de la deuxième année pour montrer que les multinationales transfèrent chaque année 1 190 milliards de dollars de bénéfices vers les paradis fiscaux, générant pour les gouvernements du monde entier des pertes à hauteur de **312 milliards de dollars par an** en recettes fiscales directes. La version précédente du rapport avait estimé ces montants à 245 milliards de dollars ; l'écart est essentiellement imputable à une meilleure couverture dans les données de l'OCDE ainsi qu'à des améliorations méthodologiques de sorte que le manque à gagner reflète plus précisément les montants qui auraient été versés si les bénéfices n'avaient pu être transférés.

Il s'agit ici des pertes directes liées au décalage entre la localisation des bénéficiaires et la localisation de l'activité économique productive. Les pertes indirectes, ou externalités négatives, découlent de la réduction, par les gouvernements, des taux d'imposition légaux et effectifs des entreprises afin de contrer les pertes directes liées aux pratiques fiscales abusives des sociétés, croyant à tort que la démarche permettra d'attirer des investissements. Des chercheurs du Fonds monétaire international estiment qu'au niveau mondial, les pertes indirectes découlant des pratiques fiscales abusives des entreprises à travers le monde sont au moins trois fois plus importantes que les pertes directes. Un ajustement similaire ici impliquerait des pertes globales nettement supérieures à 1 000 milliards de dollars.

Le Royaume-Uni et ses dépendances (la fameuse « toile d'araignée britannique ») sont à l'origine d'un tiers du manque à gagner fiscal lié aux abus fiscaux des sociétés. L'axe de l'évasion fiscale (qui comprend la toile d'araignée britannique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse) est responsable de la moitié de ces pertes. En général, les pays membres de l'OCDE et leurs dépendances représentent sept dollars sur dix perdus.

### Les abus fiscaux liés à la finance offshore

Comme l'ont une fois de plus confirmé les Pandora Papers, l'opacité financière demeure une caractéristique déterminante de la finance offshore. Les juridictions opaques – les pays offrant à des non-résidents la possibilité de dissimuler leur identité et leur fortune à l'État de droit – attirent un volume sans cesse croissant

d'actifs financiers détenus par des individus nantis. L'opacité financière ne permet pas seulement aux individus de se soustraire à leurs responsabilités fiscales et de blanchir de l'argent – cette opacité financière permet aux cartels de la drogue de disposer de capacités financières, elle fait de la traite des êtres humains une entreprise lucrative et permet le financement du terrorisme.

Nous constatons que le monde perd **171 milliards de dollars chaque année** en impôts en raison de l'évasion fiscale offshore – en considérant uniquement les actifs financiers. Et la moitié de ces pertes est imputable à la toile d'araignée britannique. L'axe de l'évasion fiscale est responsable des deux tiers. Et au total, les pays membres de l'OCDE et leurs dépendances représentent plus de neuf dollars sur dix perdus.

## Abus fiscaux et inégalité vaccinale


Déjà vécue de façon inégale à travers le monde, l'impact dévastateur de la pandémie sur la vie, le bien-être et les moyens de subsistance est aussi abordée selon des approches inéquitables. L'organisation de nos sociétés est telle que les femmes et les filles, en particulier, et les personnes les plus marginalisées en général, sont profondément affectées par les inégalités d'accès à la vaccination. Le progrès en vue de parvenir à une égalité effective et d'éliminer la discrimination seront entravés et la perte de droits s'accroîtra. Plusieurs millions de personnes meurent et des centaines de millions sont infectées par le virus – une tragédie qui fauche, et fauchera encore plus cruellement les pays à faibles revenus et les communautés les plus pauvres où les taux de vaccination restent très faibles. Ces derniers se sont vus privés de leur capacité de fabriquer leurs propres vaccins, honteusement paralysés par les règles de la propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale du Commerce et par le refus des grands groupes pharmaceutiques de partager leur savoir-faire technique en matière de fabrication des vaccins.

Pourtant, même aux prix abusifs actuels des vaccins, les montants perdus en une seule année en raison des abus fiscaux transfrontaliers auraient permis de **couvrir plus de trois fois le coût d'un schéma vaccinal complet pour l'ensemble de la population mondiale**. Chaque seconde, l'économie fiscale accordée aux super-riches équivaut à la vaccination complète de 1 000 personnes.

## Recommandations politiques

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » formule trois recommandations. Tout d'abord, la mise en place par les gouvernements **d'impôts sur les bénéfices excédentaires dans le contexte de la pandémie**. Cela permettrait d'exiger d'entreprises telles qu'Amazon – qui a grandement bénéficié de la fermeture pure et simple de concurrents locaux uniquement pour protéger la santé publique – de restituer jusqu'à 100 pour cent de ces revenus non gagnés (c'est à dire les bénéfices inutiles et socialement dommageables qui ont pour cause leur pouvoir de monopole). Cela garantirait une contribution aux dépenses publiques beaucoup plus importantes causées par la pandémie (et qui explique la croissance exceptionnelle des revenus de ces entreprises).

Deuxièmement, l'introduction par les gouvernements **d'impôts sur la fortune**. Il reste beaucoup à faire en vue de parvenir à un fonctionnement plus progressif et efficace des systèmes d'impôt sur le revenu pour les « gros salaires », qui parviennent systématiquement à bénéficier de taux plus avantageux. Mais un progrès important, qui pourrait se concrétiser sans attendre, serait de commencer à taxer directement la fortune car là encore, ceux qui sont au sommet de la distribution des richesses ont tiré profit de façon incroyablement disproportionnée de cette pandémie, qui a pourtant imposé tant de souffrances, à tant de personnes.



La troisième recommandation accompagne ces mesures nationales immédiates par un changement architectural global. L'OCDE reste l'instance en charge de l'établissement des règles fiscales internationales, en dépit d'une dynamique croissante qui soutient le transfert de cette compétence aux Nations Unies. L'analyse montre ici que les pays membres de l'OCDE et leurs dépendances sont responsables de 78,3 pour cent des pertes subies par les pays de la planète en raison des deux formes d'abus fiscaux transfrontaliers, soit un total de plus de 378 milliards de dollars de manque à gagner fiscal annuel.

Nombre de pays n'ont rien à se reprocher et subissent eux-mêmes les pertes les plus importantes en termes absolus. Mais les pays à faibles revenus continuent de perdre la plus grande part de leurs recettes fiscales actuelles et de leurs budgets de santé publique. Nous souffrons tous de cette situation – il est donc urgent d'amorcer un changement. Plutôt que d'espérer en vain que l'OCDE insuffle elle-même un tel changement, alors qu'elle compte les plus grands opposants à ce virage au sein de sa base de membres à la composition déséquilibrée, les gouvernements devraient entamer des négociations relatives à une **convention-cadre des Nations Unies sur la fiscalité** aux fins de mettre en place une alternative transparente et inclusive à l'échelle mondiale.



## Synthèse

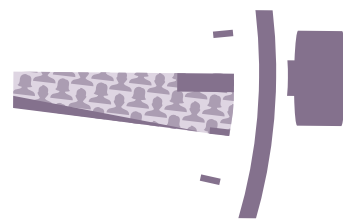
# \$483 milliards

Chaque année 483 milliards \$ sont perdus dans les paradis fiscaux

C'est assez pour vacciner 3 fois la population mondiale contre le Covid-19



Chaque seconde, les pays perdent assez d'impôt pour vacciner complètement 1 000 personnes.



Sur les 483 milliards perdus chaque année...

312 milliards \$ sont perdus du fait des abus transfrontaliers d'impôts sur les sociétés par les multinationales

171 milliards \$ sont perdus en évasion fiscale par des particuliers fortunés qui transfèrent leur argent à l'étranger

Les pays à revenus élevés perdent plus d'impôts, mais leurs pertes fiscales représentent une part plus faible de leurs dépenses budgétaires



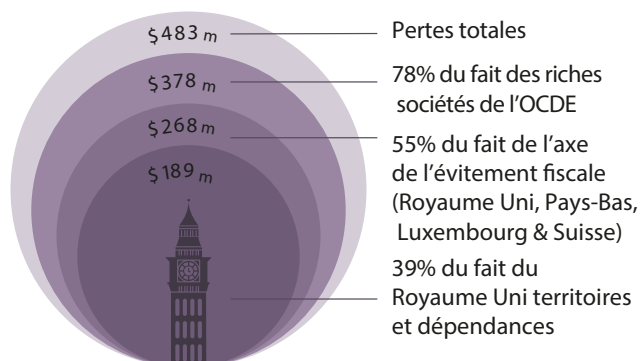
43 milliards \$ perdus  
10% des budgets de santé

Les pays à faibles revenus perdent moins d'impôts, mais leurs pertes représentent une part beaucoup plus importante de leurs dépenses budgétaires



40 milliards \$ perdus  
48% des budgets de santé publique

La plupart des abus fiscaux mondiaux sont rendus possibles par une réglementation abusive dans les pays riches, et pas par des îles bordées de palmiers.



### Trois solutions



Déplacer l'élaboration des règles sur la fiscalité internationale de l'OCDE à l'ONU.



Introduire une taxe sur le profit excédentaire des sociétés qui ont réalisé un profit excédentaire sur les fermetures et les interventions en cas de pandémie.



Instaurer un impôt sur la fortune des personnes les plus riches pour financer le redressement de la situation en cas de pandémie.

## Introduction

Bienvenue dans la deuxième édition de « Justice fiscale : état des lieux ». Le monde est toujours en proie à une pandémie qui met en évidence, encore et toujours, les inégalités qui entachent nos sociétés – et le formidable coût humain de notre incapacité à y remédier.

À l'échelle nationale, la COVID-19 opère une distinction brutale entre ceux qui ont les moyens de se protéger eux-mêmes et leurs familles et ceux qui ne le peuvent pas, et entre ceux qui bénéficient de la protection d'un État efficace et prompt à réagir et ceux qui en sont privés.

D'un pays à l'autre, pour autant qu'on puisse en juger, les inégalités sont encore plus marquées et sont, à l'évidence, imputables aux décisions politiques prises par les pouvoirs. Les décisions successives de nombreux gouvernements de pays à revenus élevés ont donné la priorité à l'accès aux vaccins pour leurs propres populations et aux profits des multinationales pharmaceutiques.

Les décisions ont été prises et pérennisées, et ce en toute connaissance des coûts. Au titre de ces coûts figurent un bilan humain qui ne cesse de s'alourdir dans les pays à faible revenu et la prolifération inévitable de variants plus dangereux du virus. Ces décisions révèlent le peu de considération portée à la vie des populations des pays à faible revenu et contribuent activement aux futurs risques sanitaires pour les habitants des pays à revenu élevé.

Les parallèles avec l'injustice fiscale mondiale sont frappants. Comme l'ont à nouveau mis en lumière les « Pandora Papers », l'échec des règles internationales relatives à l'imposition des sociétés multinationales et des revenus et fortunes offshore est patent, comme prévu. Au niveau national, ces carences réduisent le potentiel d'imposition progressive et accentuent les abus fiscaux tout en haut de l'échelle. Ce contexte contribue à la baisse des recettes fiscales et à l'affaiblissement des services publics, et favorise plutôt l'impôt plus régressif. Globalement, la situation des catégories défavorisées aux plans économique et social s'en trouve aggravée. Cela a pour effet d'augmenter le taux d'imposition probable et de réduire les prestations de services publics au profit des personnes qui ont déjà toutes les chances d'appartenir, dans une mesure excessive, à des minorités confrontées à des inégalités croisées – notamment en termes de genre, de handicap, de race et d'identité autochtone.

Entre États, les carences des règles fiscales internationales contribuent également à creuser les inégalités. Comme le montre une fois de plus « Justice fiscale : état des lieux 2021 », les pays à revenu élevé sont ceux qui pâtissent le plus en valeur absolue des abus fiscaux transfrontaliers correspondants, mais les pays à faible revenu perdent une part disproportionnée de leurs recettes fiscales actuelles – tandis que les pays de l'OCDE et leurs dépendances sont responsables de la majeure partie des pertes imposées aux autres pays en les facilitant.

Ces éléments confirment les conclusions, également présentées dans ce document, de l'Indice d'opacité financière (publié pour la première fois en 2009) et de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés (publié pour la première fois en 2019). Ces deux indices permettent de rendre compte des deux visages des paradis fiscaux et de tous les risques associés aux flux financiers illicites, notamment les abus fiscaux liés à la finance offshore et les abus à l'impôt sur les sociétés. Tous deux conjuguent une pondération à l'échelle mondiale permettant de traduire l'importance des juridictions dans l'économie mondiale, ainsi qu'un score d'opacité détaillé ou un score de paradis fiscal composé de multiples indicateurs. Les résultats montrent de manière écrasante que les pays de l'OCDE et leurs dépendances sont responsables de la quasi-totalité des risques à l'échelle mondiale.

Les indices s'appuient sur des critères objectivement vérifiables, offrant ainsi une base claire pour évaluer les menaces relatives que représentent les différents pays et juridictions. Cette conception est une réplique aux « listes noires » des organisations internationales compilées de manière opaque qui, au cours des dernières décennies, ont eu tendance à pointer du doigt des juridictions plus petites et plus faibles, tandis que les grandes places financières, dont les États-Unis et d'autres pays membres de l'OCDE, ne sont pas nommées, d'une manière ou d'une autre. Les indices servent également de base à des évaluations plus granulaires des risques de flux illicites, qui peuvent favoriser des mesures politiques détaillées à l'échelle nationale (voir Chapitre 4).

Au total, « Justice fiscale : état des lieux 2021 » révèle que les pays perdent 483 milliards de dollars américains de recettes par an, dont 312 milliards dus aux abus fiscaux transfrontaliers des entreprises (voir chapitre 2) et 171 milliards dus aux pratiques fiscales offshore des particuliers fortunés (voir chapitre 3).

Comme nous le précisons au Chapitre 1, de telles sommes permettraient de couvrir plus de trois fois le coût d'un schéma vaccinal complet pour l'ensemble de la population mondiale. S'attaquer aux inégalités structurelles inscrites dans les règles fiscales internationales permettrait donc d'apporter une réponse immédiate aux inégalités liées aux mesures de lutte contre la pandémie à ce jour.

## Justice fiscale et droits de l'homme

La justice fiscale ne s'arrête pas à ces estimations prudentes des abus fiscaux transfrontaliers. Un système fiscal efficace permet de mettre en œuvre les 4 R de l'imposition : des Recettes pour financer les services publics ; la Redistribution pour réduire les inégalités ; une Révision des prix pour contenir les « maux » publics tels que l'extraction de combustibles fossiles et la consommation de tabac ; et une Représentation politique – en reconnaissant le rôle clé de la fiscalité pour s'assurer que les gouvernements rendent des comptes. Les 4 R sont un [outil très efficace pour les droits de l'homme](#), qui permet de vérifier que les gouvernements ont à la fois les moyens et la motivation pour agir en faveur de leur population.<sup>1</sup> Ils partagent et renforcent des principes essentiels pour la promotion des droits de l'homme tels que la transparence, la participation, la responsabilité, la durabilité, l'éradication de la discrimination structurelle et la promotion de l'égalité matérielle.

Les abus fiscaux transfrontaliers se traduisent directement en pertes de recettes. Mais ils nuisent également à la capacité de redistribution des gouvernements, en réduisant les possibilités d'imposition progressive des richesses et des revenus. S'ensuit un « [nivellement par le bas](#) ». Les investisseurs et les élites militent en faveur de taux d'imposition plus bas et « d'incitations » fiscales toujours plus importantes, affaiblissant d'autant la capacité de l'État à générer des recettes et à assurer la redistribution.

Ce contournement public des responsabilités sociales par les acteurs les plus en vue fragilise également la morale fiscale et le respect des règles fiscales dans l'ensemble de la société. Les petites entreprises constatent que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous, alors que leurs concurrents plus importants et les multinationales bénéficient de niches fiscales et se livrent à des pratiques fiscales transfrontalières abusives, et se demandent pourquoi elles devraient être les seules à assumer pleinement leurs responsabilités. Les ménages à faible revenu se posent

---

<sup>1</sup> Dayana Blanco et al., « Principles for Human Rights in Fiscal Policy », CESR, 2021 <<https://www.cesr.org/principles-human-rights-fiscal-policy>> [consulté le 20 juin 2021].

la même question, en constatant que les ménages à revenu élevé disposent d'actifs à l'étranger.

Les mesures destinées à soutenir la justice fiscale dans le monde sont [multiples](#). Parmi les principaux éléments, notons la transparence totale de la propriété des actifs et des sources de revenus, notamment les trois domaines de réformes, également appelés [ABC de la justice fiscale](#) : l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers pour mettre fin au secret bancaire ; la transparence de la propriété effective par le biais de registres publics pour mettre fin à la propriété anonyme des sociétés, des trusts et des fondations, et enfin, un registre mondial des actifs ; et des déclarations publiques pays par pays des entreprises multinationales afin de garantir leur responsabilité en cas d'abus fiscaux des entreprises.

L'exploitation efficace de ces renseignements dépend toutefois de l'existence [d'une administration fiscale](#) dotée de ressources suffisantes et indépendante sur le plan opérationnel – or, dans de trop nombreux pays, quel que soit le niveau de revenu par habitant, les gouvernements ont mené des politiques de sous-financement des autorités fiscales et ont restreint leur indépendance. Comme on pouvait s'y attendre, les effets sont néfastes. Les contrôles et la surveillance des personnes à revenu élevé et des grandes entreprises sont en net recul et les gouvernements se tournent vers des régimes fiscaux moins progressifs sur la consommation pour générer des revenus – souvent à l'incitation des institutions internationales.

Dans l'industrie extractive, les répercussions des carences de la justice fiscale peuvent être extrêmes. L'extraction des ressources naturelles dépasse nettement les niveaux qui permettraient de préserver la planète, bénéficiant même souvent de subventions fiscales. La richesse nationale, au même titre que les ressources naturelles, est également exploitée et très souvent sans retombées positives à l'échelle nationale – notamment par le biais d'une corruption omniprésente et de l'abus fiscaux des entreprises dans ce secteur.

Les flux financiers illicites qui résultent du manque de transparence et des carences en matière fiscale constituent un problème économique mondial de premier ordre. La même opacité financière qui facilite les pratiques fiscales transfrontalières abusives des multinationales et des particuliers fortunés crée également les conditions nécessaires au blanchiment des produits du crime, notamment le trafic de drogue et d'êtres humains, ainsi qu'aux pots-de-vin et autres activités criminelles commerciales et à d'autres formes de corruption. L'incapacité persistante à lutter contre les flux financiers illicites – ou même à les reconnaître comme une menace majeure – porte atteinte aux droits de l'homme dans le monde entier depuis des décennies.

## Une dynamique grandissante à l'échelle mondiale

Le Panel de haut niveau de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique a travaillé entre 2012 et 2015 à la création de ce qui est désormais un programme mondial effectif. La Commission a apporté trois contributions majeures. Premièrement, elle a proposé une définition des flux illicites incluant l'abus fiscaux des entreprises, qui est probablement l'élément le plus important. Cette définition était indispensable afin de prendre à rebours les vieilles litanies sur la représentation de la corruption, qui identifient systématiquement – mais sans preuve tangible – les pays à faible revenu et leur secteur public en particulier comme les foyers de la corruption. Admettre que les principaux acteurs des flux illicites sont plus généralement issus du secteur privé des pays à revenus élevé constitue une étape importante pour garantir des progrès politiques concrets.

La deuxième contribution du Panel de haut niveau a été de confirmer l'ampleur du phénomène, les estimations des flux illicites en provenance de la seule Afrique se chiffrant à plusieurs dizaines de milliards de dollars par an. Ce constat a été étayé par de nombreuses études ultérieures, notamment le présent rapport sur la justice fiscale et par de multiples études indépendantes réalisées par des universitaires, des agences des Nations Unies et d'autres organismes internationaux.

La troisième contribution est d'ordre politique. Le Panel de haut niveau a habilement rallié des soutiens à travers le continent, puis sur la scène mondiale dans le cadre des Nations Unies. Cette initiative s'est traduite directement par l'adoption d'un objectif visant à réduire les flux illicites dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies adoptés en 2015. Cet objectif, 16.4, est associée à l'objectif 17.1 qui fait de la fiscalité le principal outil de mise en œuvre du cadre dans son intégralité.

L'OCDE et un certain nombre de ses principaux pays membres ont cherché à supprimer la question de l'abus à l'impôt sur les sociétés de la cible 16.4, en faisant obstacle aux progrès réalisés dans la définition de ce terme et dans l'établissement d'indicateurs. Mais contre toute attente, les avancées réalisées ont été conservées en dépit de cette forte opposition. Le système des Nations Unies a adopté une définition statistique formelle et les indicateurs proposés sont actuellement expérimentés au niveau national. Parmi ceux-ci figurent des indicateurs fiscaux étroitement liés aux mesures utilisées dans le cadre du présent rapport « Justice fiscale : état des lieux ».

Loin de s'arrêter là, l'élan politique suscité par le Panel de haut niveau n'a cessé de croître. En février 2020, le Nigeria et la Norvège (qui présidaient alors l'Assemblée générale des Nations Unies et l'ECOSOC, respectivement) ont engagé une initiative similaire à l'échelle mondiale : le Groupe de haut niveau sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Panel FACTI).

Le rapport final du Panel FACTI, publié en février 2021, présente sous forme de [propositions spécifiques](#) la majorité des principaux éléments de l'agenda de la justice fiscale de ces deux dernières décennies, notamment une réforme majeure de l'architecture mondiale visant à instaurer des règles fiscales dans le cadre d'un système des Nations Unies véritablement inclusif plutôt que dans celui du club des pays riches, l'OCDE, ainsi qu'un Centre de surveillance des droits d'imposition chargé des données et de la responsabilité. En septembre 2021, le Secrétaire général des Nations Unies a adopté l'essentiel de ces propositions pour en faire l'élément central du nouveau [Programme commun des Nations Unies](#) :

<< Je propose en outre de renforcer la coopération internationale dans la lutte contre l'évasion fiscale, les pratiques agressives d'évitement fiscal, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites, notamment par la mise sur pied d'une nouvelle structure commune dédiée à l'intégrité financière, dont l'objet serait de combattre les flux financiers illicites et qui réunirait principalement l'ONU, les institutions financières internationales, l'OCDE, les grands centres financiers et les organisations de la société civile compétentes dans le domaine. Cette structure pourrait également être chargée de promouvoir la transparence et le respect des obligations, en fournissant des données et diverses informations, et d'œuvrer à des accords de lutte contre les flux financiers illicites. >>

Le présent rapport « Justice fiscale : état des lieux » constitue une initiative indépendante visant à renforcer la responsabilité des juridictions à raison de leur rôle

dans les pratiques fiscales abusives, conformément à notre proposition initiale en faveur de la création d'un tel Centre de surveillance des droits d'imposition. Et, de même qu'il existe une forte dynamique en faveur de la justice fiscale, il y a également lieu d'être optimiste en ce qui concerne les règles fiscales internationales.

Le processus OCDE/G20 a largement échoué dans la réalisation de son ambition initiale, mais il a néanmoins confirmé deux évolutions majeures qui devraient orienter la politique dans les années à venir – idéalement dans le contexte des Nations Unies. La première concerne l'objectif du Pilier 1 de l'OCDE, à savoir dépasser le principe, facilement exploité, du prix de pleine concurrence. Bien que cet objectif ne soit atteint que pour une faible part des bénéficiaires d'une poignée de multinationales, il ouvre la voie à une transition complète vers la taxation unitaire avec une répartition des bénéfices imposables en fonction du lieu de l'activité économique réelle.


Le deuxième changement porte sur l'émergence d'un large consensus en faveur de l'idée d'un taux d'imposition mondial minimum, afin que les multinationales ne puissent pas bénéficier de taux excessivement bas dans n'importe quelle juridiction, quel que soit le pays où elles parviennent à transférer leurs profits. Les propositions de l'OCDE ont institué une injustice flagrante, en attribuant aux pays du siège le droit de « compléter » l'impôt sur les bénéficiaires sous-imposés – c'est-à-dire, en grande majorité, aux pays membres de l'OCDE plutôt qu'aux pays à faibles revenus qui souffrent bien plus de l'abus à l'impôt sur les sociétés. Mais là encore, le principe de l'impôt minimum a été instauré et il ne s'agit plus maintenant de créer cette possibilité, mais de s'assurer qu'elle fonctionne de manière globalement équitable. Une fois encore, la proposition des Nations Unies constitue de loin la meilleure occasion d'entamer une telle négociation et de fixer des règles.

## Un programme pour l'année à venir

Les trois grandes priorités énoncées dans le rapport inaugural « Justice fiscale : état des lieux » restent primordiales pour l'année à venir. Deux d'entre elles concernent des mesures fiscales immédiates à mettre en place face à la pandémie, aux énormes coûts de santé publique et aux bouleversements économiques et sociaux. Toutes deux garantiraient que les plus solides et ceux qui ont le plus bénéficié des mesures extraordinaires mises en place par l'État en ces temps exceptionnels assument une part plus raisonnable des coûts sociaux. Chacune de ces priorités se rapporte également à l'un des circuits de pratiques fiscales transfrontalières abusives examinés dans le présent rapport.

Les deux premières priorités concernent l'adoption d'un impôt sur la fortune pour les plus riches et d'un impôt pandémique sur les bénéficiaires excédentaires pour les entreprises qui ont engrangé les revenus du capital les plus élevés depuis 2020. Si les obstacles internationaux entravent toujours la mise en œuvre de l'imposition progressive, cela ne saurait excuser l'absence de mesures au niveau national dès aujourd'hui. Ces mesures, même si elles doivent composer avec les problèmes de la propriété anonyme et du transfert de bénéfices, peuvent générer de considérables revenus et réduire certaines des inégalités flagrantes que la pandémie a mises à nu et, dans de nombreux cas, aggravées.

La faiblesse des revenus ne devrait jamais servir à justifier l'austérité ou l'incapacité délibérée à protéger pleinement les ménages aux revenus modestes de la pandémie. Les politiques actuelles sont loin d'être suffisantes pour garantir que les personnes les plus aptes s'acquittent concrètement de leur juste part. Ceux qui ont réellement profité de la situation, alors que tous les autres en ont souffert, devraient s'attendre à devoir restituer intégralement ces bénéfices à la société dont ils sont membres.



Amazon, par exemple, a vu ses ventes et ses bénéfices grimper en flèche alors que les confinements nationaux successifs ont tout simplement fait disparaître la majorité de ses concurrents physiques. Il n'y a guère de raisons de s'opposer à ce que l'intégralité de ces bénéfices excédentaires engrangés au détriment d'interventions de santé publique contribue à compenser une partie des coûts publics de ces interventions. De même, l'accroissement attesté de la fortune des milliardaires dans de nombreux pays n'est pas le signe d'une contribution sociale appréciable, mais plutôt du fait de se trouver au bon endroit (financièrement) au bon moment. Les bénéfices dus à cette bonne fortune, qui va de pair avec les malheurs causés par la pandémie sur toute la planète, devraient également être imposés dans leur intégralité à titre de contribution aux coûts sociaux généraux.

La troisième priorité est d'avancer résolument vers une convention-cadre des Nations Unies sur la fiscalité. Comme l'a préconisé le Panel FACTI, en s'appuyant sur l'analyse du mouvement pour la justice fiscale au fil des ans, cette convention devrait être l'instrument permettant d'accorder aux Nations Unies un rôle beaucoup plus étendu en matière de fiscalité. Il s'agirait notamment de fixer les conditions d'une coopération internationale inclusive et de la transparence fiscale au titre de l'ABC, de mandater un Centre de surveillance des droits d'imposition afin d'accroître les responsabilités nationales en matière de flux illicites et d'abus fiscaux dont les autres subissent les conséquences, et de créer un forum intergouvernemental des Nations Unies afin de négocier de toute urgence de nouvelles modifications aux règles fiscales internationales.

La mise en œuvre de ce programme à l'échelle internationale dégagera en définitive l'espace politique propice à des approches nationales beaucoup plus progressistes – en supprimant la possibilité pour les gros contribuables d'échapper tout simplement à leurs responsabilités. Il s'agit également d'un moyen essentiel pour les décideurs politiques d'endiguer la menace des flux financiers illicites – ainsi, les pratiques fiscales transfrontalières abusives qui, selon les informations fournies ici, coûtent 483 milliards de dollars en recettes fiscales perdues chaque année.

## Chapitre 1 : Vaccins et impôts impayés

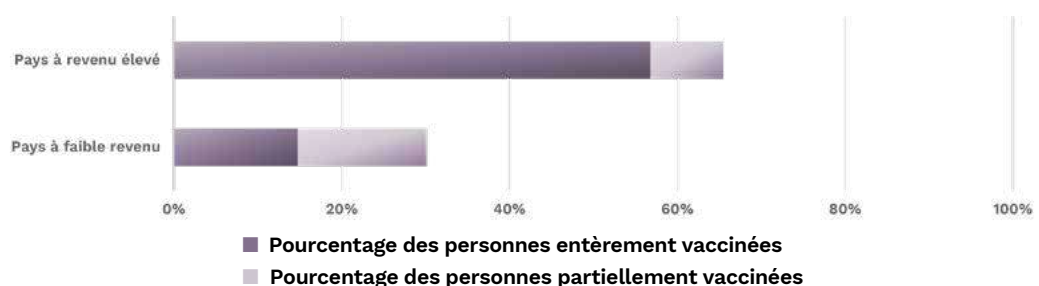
Au moment de la publication de la première édition du rapport sur l'état des lieux de la justice fiscale au mois de novembre 2020, la pandémie de Covid-19 avait coûté la vie à plus de 1,2 million de personnes. À l'époque, les vaccins contre la Covid-19 étaient encore au stade des essais. Fait bouleversant aujourd'hui, après un an et sept vaccins approuvés par l'OMS, le nombre de décès liés à la Covid-19 a presque quadruplé pour atteindre 4 835 543 victimes (au 6 octobre 2021).

Le rapport Justice fiscale : état des lieux 2021 estime que les 483 milliards de dollars qui échappent chaque année aux États de la planète pour se retrouver dans des paradis fiscaux permettraient de couvrir plus de trois fois le coût d'un schéma vaccinal complet (soit deux doses) pour l'ensemble de la population mondiale. Tant les frais d'acquisition que d'administration des doses de vaccin seraient ici couverts. Le rapport Justice fiscale : état des lieux a souligné en 2020 que les pays à faible revenu souffrent davantage des pratiques fiscales abusives à l'échelle mondiale étant donné qu'ils perdent, collectivement, l'équivalent de la moitié de leur budget de santé publique au profit des multinationales et des super-riches qui n'acquittent pas leur juste part d'impôt. Cette année encore, le tableau reste le même : les pertes de recettes dont profitent les paradis fiscaux sont bien plus préjudiciables pour les pays à faible revenu, où les taux de vaccination restent dramatiquement faibles.

### Les inégalités dans le contexte de la Covid-19

Contrairement à ce que suggère le mot pandémie, la Covid-19 n'affecte pas toutes les personnes de la même manière. Déjà vécue de façon inégale à travers le monde, son incidence dévastatrice sur la vie, le bien-être et les moyens de subsistance est aussi abordée selon des approches inéquitables. Plusieurs millions de personnes meurent et des centaines de millions sont infectées par le virus – une tragédie qui fauche, et fauchera encore plus cruellement les pays à faible revenu et les communautés les plus pauvres où les taux de vaccination restent très faibles (voir la Figure 1).

Figure 1 : Part des personnes vaccinées contre la COVID-19 au 6 octobre 2021



L'impact catastrophique de la Covid-19 sur les pays à faible revenu est incontestable. Ils se sont vus privés de leur capacité de fabriquer leurs propres vaccins, paralysés par les règles de la propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et par le refus des grands groupes pharmaceutiques de partager leur savoir-faire technique en matière de fabrication des vaccins.<sup>2</sup> Alors qu'il demeure urgent de lutter contre cette injustice cruelle, le rapport Justice fiscale : état des lieux 2021 pointe cette année du doigt les abus fiscaux mondiaux sous l'angle des pertes

2 Internationale des services publics, « L'ISP demande une renonciation aux droits de propriété intellectuelle sur les traitements médicaux COVID-19 », *Campagnes*, 2021 <<https://publicservices.international/campagnes/waive-wto-copyrights-on-covid-19-medical-products?id=11380&lang=fr>> [consulté le 12 août 2021].



occasionnées à des pays pour lesquels ces revenus sont pourtant indispensables et auraient justement permis d'acquérir ces vaccins dont les prix ont été fixés de manière inéquitable.<sup>3</sup>

Les répercussions de l'inaccessibilité des vaccins sont immédiates et dévastatrices en termes de vie et de bien-être pour les communautés les plus pauvres : « Onze pays d'Asie du Sud-Est ont enregistré 38 522 morts des suites de la Covid-19 » en à peine quinze jours au mois d'août 2021.<sup>4</sup> Au-delà de cet effet dévastateur immédiat sur la vie et les moyens de subsistance, et dans un contexte de crise « sans perspective de solution en vue », les inévitables manquements en matière de droits sociaux et économiques dissiperont tout sentiment de reprise équitable.<sup>5</sup>

Dans son analyse de l'incidence de la pandémie sur la main-d'œuvre et les entreprises, l'Organisation internationale du Travail reconnaît également le préjudice disproportionné qu'inflige la Covid-19 aux plus marginalisés. L'Organisation constate que « L'équivalent de 255 millions d'emplois à temps plein » ont été perdus en 2020. 3 700 milliards de dollars supprimés de revenus du travail. 108 millions de personnes refoulées dans la pauvreté au travail. Les plus vulnérables et déjà défavorisés sont les plus durement touchés : les jeunes, les femmes, les travailleurs informels, les migrants.<sup>6</sup>

Au-delà des dommages humains et économiques déjà infligés par la pandémie, l'échec à assurer une couverture vaccinale étendue à l'avenir s'accompagne d'un coût économique colossal. L'Economist Intelligence Unit estime que les pays qui auront vacciné « moins de 60 pour cent de leur population d'ici la mi-2022 sont ceux qui enregistreront des pertes de PIB totalisant 2 300 milliards de dollars américains en 2022-25 (soit approximativement le PIB annuel de la France) ». <sup>7</sup> Cette prévision est encore plus sombre dans les pays à faible revenu, en particulier en raison des inégalités déjà profondes que subissent de manière disproportionnée les femmes et les filles ainsi que les personnes aux revenus modestes, voire sans revenus. Les prévisions de l'Economist Intelligence Unit « montrent que les échéances de la reprise économique seront plus longues dans les économies les plus pauvres que dans les économies avancées ». <sup>8</sup>

La réalité de l'inégalité vaccinale opère à plusieurs niveaux, mais elle suit les modèles orthodoxes de l'inégalité mondiale. Les pays à faible revenu du Sud sont confrontés à de multiples écueils entravant un accès juste, sûr et équitable aux vaccins. Les gouvernements se trouvent bloqués par des systèmes et structures établis et discriminatoires. Ces mêmes systèmes, structures et architecture politique - « un mélange toxique d'économie politique mondiale, de pouvoir des entreprises et d'intérêts » - qui perpétuent les inégalités économiques, les inégalités en matière de sécurité alimentaire, les inégalités climatiques et l'injustice fiscale, creusent les

---

3 Anna Marriot & Alex Maitland, *The Great Vaccine Robbery* (29 juillet 2021) <<https://app.box.com/s/inqlaf8gwoy6cxutocs8kngu0g8regce>> [consulté le 25 août 2021].

4 Sarah Newey, « Red Cross Warns of 'Tragic Toll' in Southeast Asia as Infections Skyrocket and Deaths Mount », *The Telegraph*, 18 août 2021, édition en ligne <<https://www.telegraph.co.uk/global-health/science-and-disease/red-cross-warns-tragic-toll-southeast-asia-infections-skyrocket/>> [consulté le 24 août 2021].

5 Déclaration d'experts des droits de l'homme des Nations Unies, « Universal Access to Vaccines Is Essential for Prevention and Containment of COVID-19 around the World », 2020 <<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26484&LangID=E>>.

6 Guy Ryder, « Opening Remarks by Guy Ryder, ILO Director-General, at the 109th Session of the International Labour Conference » (Allocution d'ouverture du Directeur général de l'OIT à l'occasion de la 109<sup>e</sup> session de la CIT), 2021 <[http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/ilo-director-general/statements-and-speeches/WCMS\\_799750/lang--es/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/ilo-director-general/statements-and-speeches/WCMS_799750/lang--es/index.htm)> [consulté le 8 septembre 2021].

7 The Economist Intelligence Unit Limited, *How Much Will Vaccine Inequity Cost? Global Forecast* (25 août 2021) <<https://www.eiu.com/n/delayed-vaccination-timelines-will-cost-the-global-economy-us2-3trn/>> [consulté le 25 août 2021].

8 The Economist Intelligence Unit Limited, *How Much Will Vaccine Inequity Cost?* p.2.

inégalités de santé et leurs conséquences à long terme, croisées et discriminatoires.<sup>9</sup> Dans les pays riches aussi, les personnes les plus marginalisées sont celles qui ont été le moins protégées dans le contexte de la pandémie de Covid-19, mettant à nu les inégalités sanitaires, sociales et économiques aux niveaux national et mondial.<sup>10</sup>

Les femmes en général, et les femmes des groupes marginalisés en particulier, sont accablées par les inégalités liées à la Covid-19. On les retrouve principalement en première ligne dans les rôles liés aux soins de santé – non protégées face au virus et souvent sans avantages sociaux, sans prestations sociales, sans services de santé publique ni pensions. Les femmes assument souvent également la responsabilité d'aider au sein de la famille, en plus de leurs autres rôles souvent modestement rémunérés, voire non rémunérés.<sup>11</sup>

Un document d'information conjoint du FMI, du PNUD et d'ONU Femmes pointe du doigt les conséquences sociales et économiques négatives que subissent les femmes de manière disproportionnée. Le document met en garde : la pandémie pourrait avoir effacé plusieurs décennies de progrès en matière d'égalité hommes-femmes :

« Les femmes et les filles sont en première ligne de la pandémie et sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté. Les femmes représentent 70 pour cent du personnel des services de santé et d'aide sociale qui intervient dans la lutte contre la pandémie, ce qui les soumet à un risque d'infection plus élevé et suscite des inquiétudes quant à leur santé et leur sécurité. (3) La pandémie est sur le point de faire basculer les femmes et les filles dans l'extrême pauvreté, en faisant passer le taux de pauvreté de 11,7 pour cent en 2019 à 12,5 pour cent en 2021 (et celui pour les hommes et les garçons de 11,3 à 12,1 pour cent), et il faudra peut-être attendre 2030 pour retrouver les niveaux d'avant la pandémie (4). »<sup>12</sup>

La composante affective qui transparait dans cet avertissement masque l'architecture sous-jacente de la politique et de l'économie politique qui, au fil des décennies, a négligé et néglige encore les femmes, les filles et les plus pauvres de nos sociétés.<sup>13</sup> Pour les femmes en première ligne des soins à domicile et au sein des structures sanitaires et sociales, pour les femmes travaillant dans le secteur informel et pour celles qui vivent dans la pauvreté et/ou dont l'état de santé fragile les expose particulièrement à la Covid-19, la conditionnalité politique et le fardeau de la dette ont renforcé les inégalités et accentué les retombées désastreuses de la pandémie.<sup>14</sup>

Le document d'information conjoint du FMI, du PNUD et d'ONU Femmes constate l'impact plus important sur l'emploi des femmes victimes de la pandémie. Dès lors

9 DAWN & Third World Network, *Access to Medicines: Why Should Feminists Care?*, 1er mai 2021 <[https://dawnnet.org/wp-content/uploads/2021/06/FPV\\_Issue-Paper-1\\_Access-to-Medicines\\_-\\_Why-Should-Feminists-Care-2.pdf](https://dawnnet.org/wp-content/uploads/2021/06/FPV_Issue-Paper-1_Access-to-Medicines_-_Why-Should-Feminists-Care-2.pdf)> [consulté le 9 septembre 2021].

10 CDC, « Community, Work, and School », *Centers for Disease Control and Prevention*, 2020 <<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/health-equity/race-ethnicity.html>> [consulté le 8 septembre 2021].

11 Internationale des services publics, « Frontline Health Workers Ask Rich Countries to Share the Vaccine, Support the TRIPS Waiver », 2021 <<https://publicservices.international/resources/news/frontline-health-workers-ask-rich-countries-to-share-the-vaccine-support-the-trips-waiver?id=11790&lang=en>> [consulté le 8 septembre 2021].

12 Vincent Tang et al., *Inégalités femmes-hommes et COVID-19 : politiques et institutions pour atténuer la crise*, Série spéciale sur la Covid-19 (Fiscal Affairs, FMI, 28 juillet 2021) <[www.imf.org/-/media/Files/Publications/covid19-special-notes/French/fr-special-series-on-covid-19-gender-equality-and-covid-19.ashx](http://www.imf.org/-/media/Files/Publications/covid19-special-notes/French/fr-special-series-on-covid-19-gender-equality-and-covid-19.ashx)> [consulté le 7 septembre 2021]. p.2. [Boniol et al. (2019). Le déploiement de la vaccination peut atténuer cette inquiétude. Certains pays ont commencé à vacciner leur population (en donnant souvent la priorité aux agents de santé), bien que la vaccination en soit encore à ses débuts ou n'ait même pas commencé dans de nombreux pays. 4 ONU Femmes, PNUD, et Pardee Centre (2020). Estimations et prévisions de l'extrême pauvreté par sexe et par âge à l'aide du modèle « International Futures ». Note technique. Disponible à l'adresse : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/gender-equality-in-the-wake-of-covid-19-technical-note-fr.pdf?la=en&vs=2156>.

13 DAWN & Third World Network, *Access to Medicines: Why Should Feminists Care?* pp. 6-7.

14 Ramya Vijaya, « COVID-19 Further Exposes Inequalities in the Global Financial System », *The Conversation*, 15 décembre 2020 <<http://theconversation.com/covid-19-further-exposes-inequalities-in-the-global-financial-system-150792>> [consulté le 10 septembre 2021].

que la crise de la COVID-19 « affecte les secteurs de l'économie qui comptent une part importante d'emplois tenus par des femmes, comme le commerce de détail, l'hôtellerie, la restauration et l'industrie du vêtement » et compte tenu de la fermeture des services de garde d'enfants dans le contexte de la pandémie, « dans certains pays, le taux d'activité des femmes a diminué davantage que celui des hommes ».<sup>15</sup> L'Organisation internationale du Travail se fait l'écho de préoccupations similaires.

Le document d'information conjoint exhorte les gouvernements à « appliquer une budgétisation et des politiques sensibles au genre qui contribueront à atténuer les conséquences à court terme de l'inégalité entre les sexes tout en luttant contre ses facteurs structurels à long terme ».<sup>16</sup>

Le fait de disposer de ressources supplémentaires n'est pas la panacée pour un gouvernement qui s'emploie face à la complexité des inégalités ; cependant, la perception durable de recettes fiscales offre l'occasion d'établir un cadre de politique économique et sociale progressiste apte à redistribuer les richesses et les revenus, à fournir des biens et des services sociaux et, plus largement, à renforcer la gouvernance sur le long terme.

Pourtant, en dépit du coût infligé jusqu'à présent par la pandémie et des dommages à venir si l'égalité vaccinale ne se concrétise pas, la couverture mondiale en matière de vaccination demeure extrêmement faible.

Les pays à revenu élevé ont assisté à un recul des taux d'infection en 2021, imputable à la rapidité de développement et de production des vaccins ainsi qu'au déploiement de programmes de vaccination étendus. Compte tenu de leur force économique, les pays du Nord ont pu se raccrocher à des infrastructures, des ressources et des capacités techniques établies afin que leurs programmes de vaccination puissent cibler les plus vulnérables, tout en assurant des niveaux élevés de couverture. Les gouvernements de ces pays proposent à présent des injections de rappel dans un contexte mondial pourtant marqué par la faiblesse de la couverture vaccinale globale, et creusent ainsi encore davantage les inégalités en matière de vaccins, tout en prolongeant la pandémie mondiale.

Honteusement, certains commentateurs ont tenté de faire peser la responsabilité de la faible couverture vaccinale mondiale sur les personnes qui hésitent à se faire vacciner – un phénomène qui toucherait essentiellement les communautés marginalisées et les pays à faible revenu.<sup>17</sup> Ce sont pourtant la responsabilité et la culpabilité des abuseurs fiscaux qui devraient être pointées du doigt avec insistance.

## La dimension politique des vaccins payants

Le 4 octobre 2021, plus de vingt et un mois après l'identification du premier cas de coronavirus, à peine 2,3 pour cent des personnes vivant dans des pays à faible revenu avaient reçu au moins une dose de vaccin.<sup>18</sup>

Les ravages de la pandémie sont à la fois intenses et généralisés. Les travailleuses et travailleurs ont continué à fonctionner dans des circonstances extraordinaires, tout comme celles et ceux qui ont continué à s'occuper de et soutenir leurs familles

15 Tang et al., *Inégalités femmes-hommes et COVID-19 : politiques et institutions pour atténuer la crise*. p.2

16 Tang et al., *Inégalités femmes-hommes et COVID-19 : politiques et institutions pour atténuer la crise*. p.2

17 Sam Ball, *A Decade to Vaccinate: Hesitancy Slows Africa's Covid-19 Inoculation Drive*, 2021 <<https://www.france24.com/en/video/20210506-a-decade-to-vaccinate-hesitancy-slows-africa-s-covid-19-inoculation-drive>> [consulté le 9 août 2021].

18 Our World in Data, « Share of People Who Received At least One Dose of COVID-19 Vaccine », *Our World in Data*, 2021 <<https://ourworldindata.org/grapher/share-people-vaccinated-covid>> [consulté le 6 octobre 2021].

et leurs communautés ; de telles circonstances appellent des réponses elles aussi extraordinaires. Ceux qui ont ainsi bénéficié des efforts d'autres personnes, qui ont risqué et continuent de risquer chaque jour leur vie et leurs moyens de subsistance en raison de la pandémie, doivent à présent rendre le fruit des sacrifices consentis. Il convient notamment de s'attaquer aux privilèges accordés aux multinationales au titre de la réglementation commerciale existante, des règles fiscales internationales et des règles de la propriété intellectuelle.

L'analyse du prix des vaccins jette un éclairage sur une sombre histoire de monopoles pharmaceutiques et de « millionnaires du vaccin » à qui profite la pandémie – soulignant une nouvelle fois la nécessité d'une dérogation à l'Accord sur les ADPIC. Comparant les prix des vaccins autres que contre la Covid-19 avant la pandémie, avec les prix actuels des vaccins anti-Covid, l'Alliance People's Vaccine a constaté pour ces derniers une tarification « injustifiable » 4 à 46 fois le prix des vaccins traditionnels. Selon les données de l'OMS, les pays en développement payaient un prix médian de 0,80 dollars pour les vaccins autres que Covid en 2018, et ce prix est utilisé comme référence pour ce type de vaccins. Le vaccin anti-Covid le moins cher, à savoir Oxford/AstraZeneca (3,00 dollars la dose), équivaut à quatre fois ce prix. Le vaccin Johnson & Johnson, dont le prix de 10 dollars est soi-disant un prix « non lucratif », se vend donc près de 13 fois plus cher que le prix de référence. Les vaccins Pfizer/BioNTech et Moderna sont quant à eux 46 fois plus chers.<sup>19</sup>

En comptabilisant l'ensemble des chiffres, l'Alliance confirme que Pfizer/BioNTech et Moderna à eux seuls « font payer aux gouvernements jusqu'à 41 milliards de dollars de plus que le coût de production estimé » dans le cadre de l'initiative COVAX.<sup>20</sup>

L'analyse du coût des vaccins couvre un large éventail d'aspects et est influencée par des variables telles que le prix du vaccin lorsqu'une seule dose est nécessaire, comme c'est le cas du vaccin produit par Johnson & Johnson. Comparativement, le vaccin Johnson & Johnson semble dès lors plus abordable.<sup>21</sup> Les prix varient en fonction de la société pharmaceutique productrice et des achats réalisés par le gouvernement. Des recherches ont montré que certaines offres de vaccins avaient dû être écartées en raison d'un prix « inabordable ». <sup>22</sup> Les prix élevés des vaccins Covid-19 dépassent également de façon spectaculaire l'analyse des coûts effectués par l'OMS, non seulement en ce qui concerne l'acquisition des doses mais également leur administration aux populations à travers l'initiative COVAX. Selon l'analyse publiée en juillet 2021, les coûts associés à l'administration de deux doses du vaccin – hors prix des doses elles-mêmes – sont de 3,70 dollars :

« Les coûts totaux – y compris les coûts au niveau national, régional et mondial – s'élèvent à 2 018 milliards de dollars américains, soit 1,66 dollar par dose fournie et 3,70 dollars par personne vaccinée avec deux doses (après avoir pris en compte le taux de perte vaccinale). »<sup>23</sup>

Le rapport de l'Alliance People's Vaccine détaille également les coûts les plus bas acceptés par chaque entreprise pour des livraisons nationales à grande échelle. Du fait des économies d'échelle, il est très probable que des prix plus bas s'avèrent rentables dans le cadre d'une distribution des vaccins à l'échelle mondiale ; ces coûts minimums peuvent donc être considérés comme des estimations hautes dans le cas

19 Marriot & Maitland, *The Great Vaccine Robbery*. p.5-6

20 Marriot & Maitland, *The Great Vaccine Robbery*. p.2

21 Owen Dyer, « Covid-19: Countries Are Learning What Others Paid for Vaccines », *BMJ*, 372 (2021), n281.

22 Marriot & Maitland, *The Great Vaccine Robbery*. p.6.

23 Ulla Griffiths et al., *Costs of Delivering COVID-19 Vaccine in 92 AMC Countries* (8 février 2021), 27 <[https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/act-accelerator/covax/costs-of-covid-19-vaccine-delivery-in-92amc\\_08.02.21.pdf](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/act-accelerator/covax/costs-of-covid-19-vaccine-delivery-in-92amc_08.02.21.pdf)> [consulté le 9 septembre 2021].

d'une fixation des prix au seuil de rentabilité. Le Tableau 1 propose de combiner ces prix aux estimations réalisées par l'OMS pour déterminer le coût total entourant la fourniture des vaccins.

Tableau 1 : Coûts des vaccins COVID-19

Vaccin	Coût accepté par dose	Nombre de doses requises	Coût de la vaccination complète, fourniture comprise
<b>Pfizer/BioNTech</b>	6,75 \$	2	17,20 \$
<b>Moderna</b>	12 \$ - 16,50 \$	2	27,70 \$ - 36,70 \$
<b>Oxford/AstraZeneca</b>	3 \$	2	9,70 \$
<b>Johnson &amp; Johnson</b>	10 \$	1	13,70 \$

Dans ce scénario, Moderna fait figure d'exception (cas aberrant) et il est utopique de penser que ce vaccin serait choisi dans l'un des cas de figure envisagés. Afin de démontrer l'incidence des abus fiscaux sur l'accessibilité financière et l'équité en matière vaccinale, nous avons donc analysé l'intervalle compris entre 9,70 et 17,20 dollars en ce qui concerne les coûts par personne d'un schéma vaccinal complet (nombre de doses requises + fourniture, y compris approvisionnement et infrastructure). Dans cette fourchette, les 483 milliards de dollars annuels d'impôts non versés par les multinationales et les personnes fortunées permettraient de couvrir de trois à six fois le coût d'un schéma vaccinal complet pour l'ensemble de la population mondiale. Le rapport Justice fiscale : état des lieux 2021 utilise la fourchette de prix la plus élevée afin d'estimer les pertes vaccinales par pays, telles que présentées dans le Tableau 2.

Alors que certaines grandes sociétés pharmaceutiques s'étaient engagées à ne pas « tirer profit de la pandémie », l'accessibilité aux vaccins est loin d'être équitable et la fixation des prix souligne le monopole de ces grands groupes en matière de développement et de production.<sup>24</sup>

Pour simplifier : si les géants pharmaceutiques intégraient un impératif d'éthique dans leur modèle économique et commercialisaient leurs vaccins à des prix plus abordables et si les grandes entreprises payaient globalement leur juste part d'impôt, des vies pourraient être protégées en plus grand nombre face à la Covid-19, les intervenants de santé de première ligne seraient moins exposés et l'on mettrait fin au creusement des inégalités dans ce contexte pandémique. En raison des pertes de recettes fiscales directes liées aux pratiques fiscales abusives des entreprises, des pays déjà accablés par des services et des infrastructures de santé inadéquats sont privés de revenus pourtant indispensables.

Dans un contexte de recettes publiques insuffisantes, l'approche vaccinale du « premier arrivé, premier servi » est appelée à creuser encore davantage les inégalités pour les populations et les pays déjà confrontés à des inégalités enracinées sur le plan de la santé et de l'éducation et dont les moyens de subsistance sont menacés. Les recettes des pays à faible revenu ne leur permettent pas de générer les budgets nécessaires pour faire face aux coûts excessifs des vaccins contre la Covid-19. Ils ont à peine de quoi rémunérer leurs agents de santé, équiper les lieux d'entreposage, former les travailleurs, acheminer les vaccins rapidement et efficacement et s'occuper des personnes infectées ou prendre soin des autres. Le fait est que leurs

24 Dyer, « Covid-19 », n281.

poches ne sont pas assez profondes – et qui plus est régulièrement ponctionnées par les abuseurs fiscaux du monde entier. Pour les gouvernements, le coût induit ne se résume pas simplement à des « pertes d'opportunités économiques » aujourd'hui et dans les années à venir, mais plutôt à des occasions manquées de faire progresser le développement, les droits de l'homme et le bien-être.<sup>25</sup>

## La vaccination et les 4 « R » de l'imposition

Cent quatre-vingt-treize pays se sont officiellement engagés à atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies, convenus en 2015, et aujourd'hui entravés par l'insuffisance de la réponse mondiale à la pandémie de Covid-19, elle-même exacerbée par des règles fiscales mondiales viciées permettant des abus fiscaux à grande échelle (une échelle de l'ordre de 483 milliards de dollars). Ces abus non seulement compromettent gravement les engagements des gouvernements envers les Objectifs de développement durable des Nations Unies, mais étouffent également la capacité des gouvernements à délivrer des services de santé publique essentiels – une situation qui met en danger les intervenants de santé de première ligne, menace des emplois vitaux et prive plusieurs millions de personnes d'une protection économique et sociale.<sup>26</sup> Freiner l'évasion fiscale est un impératif absolu si l'on veut réussir à enrayer la tragédie économique et sociale qui se joue devant nos yeux.

Les pertes fiscales ont été plus importantes en chiffres absolus dans les pays à revenu élevé, mais là encore, elles pèsent plus lourd par rapport aux assiettes fiscales et aux dépenses de santé publiques dans les pays à faible revenu, qui ont grand besoin de plus de recettes fiscales. La version 2020 du rapport illustre cette perte de revenus en termes de salaires d'infirmiers – chaque seconde, l'équivalent d'un salaire annuel d'infirmier échappe aux États pour se retrouver dans des paradis fiscaux. Cette année, le rapport exprime cette perte en termes de vaccins ; chaque seconde, le montant de l'impôt auquel se soustraient les plus riches permettrait de vacciner 1 000 personnes.

Dans sa Déclaration sur la vaccination universelle abordable contre la maladie à coronavirus (COVID-19), le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a attiré l'attention sur le manque d'engagement particulier envers les Objectifs de développement durable 3 (permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge), 10 (réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre) et 17 (renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).<sup>27</sup> Plus précisément, le Comité a rappelé aux États ayant ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) leur obligation « de prendre toutes les mesures nécessaires, à titre de priorité et en agissant au maximum de leurs ressources disponibles, pour garantir sans discrimination aucune à toutes les personnes l'accès aux vaccins contre la COVID-19 ». <sup>28</sup> L'Objectif de développement durable 16 (paix, justice et institutions efficaces) reflète également l'importance de garantir une source durable de revenus aux fins de concrétiser l'ensemble des Objectifs de développement durable. La cible

25 The Economist Intelligence Unit Limited, *How Much Will Vaccine Inequity Cost?* p.2.

26 Internationale des services publics, « Global Call : Vaccines for All ! », 4/62021 <<https://publicservices.international/resources/news/global-call-vaccines-for-all?id=11710&lang=en>> [consulté le 11 septembre 2021].

27 Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, *Déclaration sur la vaccination universelle abordable contre la maladie à coronavirus (COVID-19), la coopération internationale et la propriété intellectuelle* (Conseil économique et social, 23 avril 2021) <[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E/C.12/2021/1&Lang=fr](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E/C.12/2021/1&Lang=fr)> [consulté le 30 août 2021].

28 HCDH | Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, *Haut-Commissariat aux droits de l'homme*, 1976 <<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cescr.aspx>> [consulté le 8 septembre 2021]. Art. 2, 12 et 15.

16.4 met l'accent sur la justice fiscale en réduisant à la fois la criminalité financière et les abus fiscaux. La mise au point d'une méthode convenue de mesure des flux financiers illicites est essentielle à la réalisation des Objectifs de développement durable, y compris celui de vivre en bonne santé et de bénéficier d'un accès égal aux vaccins.<sup>29</sup> Les conclusions présentées dans les diverses sections du présent rapport entendent contribuer à ce besoin.

Il est important que la justice fiscale et la reconnaissance des réformes en faveur d'un impôt progressif se reflètent dans les engagements et la méthodologie de l'Objectif de développement durable 16. La capacité des États à remplir leurs responsabilités à l'égard des Objectifs de développement durable dépend de leur aptitude à répondre aux besoins de financement, ainsi que de leur volonté politique d'assurer la fourniture et l'accès universels à ces services. Pour parvenir à cela, il convient de tenir compte de deux des quatre « R » de l'imposition (voir encadré ci-dessous) : les Recettes et la Représentation. Le financement est possible grâce à des recettes fiscales suffisantes et avec une représentation politique suffisamment forte, l'engagement du gouvernement en faveur de services inclusifs devient probable.


#### Les 4 « R » de l'imposition

Les systèmes fiscaux reprogrammés pour donner la priorité aux besoins de tous les membres de la société peuvent offrir:

- Des Recettes, pour financer la vaccination publique et universelle, les infrastructures et l'administration
- Une Redistribution, pour réduire les inégalités verticales et horizontales (les inégalités entre individus et entre groupes)
- Une Révision des prix, pour contenir les « maux » publics, comme le prix excessif des médicaments et des vaccins
- Une Représentation, pour élaborer des processus démocratiques plus viables, en reconnaissant qu'une dépendance accrue des dépenses gouvernementales à l'égard des recettes fiscales est étroitement liée à une amélioration de la gouvernance et de la représentation politique.

L'imposition encourage la représentation politique – ou suscite de la colère si celle-ci fait défaut – et permet de veiller à ce que les gouvernements répondent de leurs dépenses et d'autres grandes décisions. Plus la part des dépenses publiques provenant de sources non fiscales est importante, plus les progrès accomplis en matière de bonne gouvernance et en faveur d'institutions étatiques fortes se font rares avec le temps. Le recours accru aux rentes tirées de l'exploitation de ressources naturelles explique en partie pourquoi nombre d'États pétroliers pâtissent d'une représentation politique insuffisante et de sorties de capitaux illicites fréquentes. Plus la part des dépenses publiques provenant de sources fiscales est faible, plus la responsabilisation en matière d'imposition est faible – voire totalement absente.

<sup>29</sup> Enrico Bisogno et al, *Cadre conceptuel pour la mesure statistique des flux financiers Illicites*, (1eroctobre2020) <[https://unctad.org/system/files/official-document/IFF\\_Conceptual\\_Framework\\_fr\\_0.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/IFF_Conceptual_Framework_fr_0.pdf)> [consulté le 9 septembre 2021].



Pour ce qui est du financement des services de santé publique, il est difficile de tirer des conclusions sur d'éventuelles relations de causalité, puisque l'imposition et la santé relèvent de séries de décisions politiques distinctes (et largement indépendantes). Toutefois, les recherches ont démontré qu'en général, les États qui dépendent davantage des impôts ont tendance à consacrer une plus large part des recettes fiscales à la santé, et que cela produit des effets plus positifs et permet d'améliorer la couverture médicale. Les résultats obtenus sont généralement plus probants en ce qui concerne l'imposition directe et progressive, comme les impôts sur les revenus, les plus-values et les bénéfices, ce qui suggère tout au moins l'existence d'une corrélation positive avec les orientations politiques visant à réduire les inégalités.

La gestion politique de la pandémie et l'incapacité à garantir l'accès universel à la vaccination suscitent des tensions plus vives lorsque les fonds publics ont contribué à financer la recherche et le développement des vaccins. Les dépenses de santé publiques alimentent très souvent les débats politiques, même dans les pays à revenu élevé. Dans ces États, la pandémie a souligné de façon brutale la nécessité d'augmenter les dépenses et de mettre en place des systèmes de santé plus inclusifs qui atténuent les inégalités profondes au lieu de les exacerber. Dans les pays à faible revenu, il est apparu d'autant plus urgent de protéger les droits et les capacités des gouvernements à imposer les bénéfices et les revenus générés sur le territoire par les sociétés multinationales et les individus fortunés.



Tableau 2 : Pertes de recettes fiscales et vaccination

Pays	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (millions USD)	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (% du PIB)	Dont : Fraude à l'impôt sur les sociétés (millions USD)	Dont : Fortune offshore (millions USD)	Vaccination complète possible (millions)	Vaccination complète possible : part de la population
<b>Afrique</b>	16968.5	0.7%	14796.79	2171.7	986.5	83.7%
<b>Afrique du Sud</b>	3561.2	1.0%	2912.56	648.6	207.0	368.8%
<b>Algérie</b>	467.0	0.3%	413.75	53.3	27.2	66.9%
<b>Angola</b>	360.7	0.3%	180.30	180.4	21.0	72.6%
<b>Botswana</b>	12.5	0.1%	5.06	7.4	0.7	33.4%
<b>Burkina Faso</b>	2.2	0.0%	0.00	2.2	0.1	0.7%
<b>Burundi</b>	2.2	0.1%	0.60	1.6	0.1	1.2%
<b>Bénin</b>	43.3	0.3%	40.93	2.4	2.5	23.1%
<b>Cameroun</b>	315.6	0.9%	288.09	27.5	18.4	76.6%
<b>Cap-Vert</b>	1.2	0.1%	0.00	1.2	0.1	13.1%
<b>Côte d'Ivoire</b>	192.8	0.4%	170.75	22.1	11.2	46.9%
<b>Djibouti</b>	7.1	0.3%	3.00	4.1	0.4	44.7%
<b>Eswatini</b>	15.0	0.3%	10.73	4.3	0.9	78.2%
<b>Gabon</b>	248.7	1.5%	227.40	21.3	14.5	723.5%
<b>Gambie</b>	35.8	2.3%	33.48	2.4	2.1	96.7%
<b>Ghana</b>	166.9	0.3%	84.25	82.7	9.7	34.0%
<b>Guinée</b>	39.9	0.4%	31.15	8.7	2.3	19.6%
<b>Guinée équatoriale</b>	43.9	0.3%	39.55	4.4	2.6	210.0%
<b>Guinée-Bissau</b>	4.8	0.4%	3.50	1.3	0.3	15.7%
<b>Kenya</b>	558.8	0.8%	495.90	62.9	32.5	66.2%
<b>Lesotho</b>	0.7	0.0%	0.25	0.4	0.0	1.9%
<b>Libye</b>	102.7	0.2%	47.60	55.1	6.0	91.5%
<b>Madagascar</b>	76.7	0.6%	65.20	11.5	4.5	17.9%
<b>Malawi</b>	60.2	0.8%	56.10	4.1	3.5	20.3%
<b>Mali</b>	49.7	0.3%	39.30	10.4	2.9	16.0%
<b>Maroc</b>	876.6	0.8%	806.93	69.6	51.0	145.2%
<b>Maurice</b>	450.5	3.6%	378.15	72.4	26.2	2074.6%
<b>Mauritanie</b>	26.5	0.4%	15.00	11.5	1.5	37.0%
<b>Mozambique</b>	333.5	2.2%	308.16	25.3	19.4	69.4%
<b>Namibie</b>	51.5	0.4%	47.36	4.2	3.0	126.8%
<b>Niger</b>	22.8	0.2%	21.60	1.2	1.3	6.4%
<b>Nigeria</b>	2017.6	0.4%	1767.60	250.0	117.3	63.0%
<b>Ouganda</b>	382.8	1.2%	365.40	17.4	22.3	55.8%
<b>Rwanda</b>	105.7	1.2%	103.20	2.5	6.1	52.5%
<b>République centrafricaine</b>	2.3	0.1%	1.20	1.1	0.1	2.9%
<b>République du Congo</b>	472.9	3.4%	462.15	10.7	27.5	550.3%
<b>République démocratique du Congo</b>	638.7	1.6%	615.72	23.0	37.1	47.0%

Pays	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (millions USD)	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (% du PIB)	Dont : Fraude à l'impôt sur les sociétés (millions USD)	Dont : Fortune offshore (millions USD)	Vaccination complète possible (millions)	Vaccination complète possible : part de la population
Seychelles	151.1	11.0%	33.50	117.6	8.8	9339.1%
Sierra Leone	109.7	2.6%	108.60	1.1	6.4	86.9%
Soudan	277.0	0.6%	275.80	1.2	16.1	40.3%
Sénégal	259.4	1.3%	239.70	19.7	15.1	100.4%
Tanzanie	212.8	0.4%	192.60	20.2	12.4	23.3%
Tchad	1952.4	17.1%	1947.05	5.4	113.5	778.6%
Togo	23.0	0.4%	20.65	2.4	1.3	17.8%
Tunisie	413.0	1.0%	374.25	38.7	24.0	212.1%
Zambie	635.3	2.6%	602.35	32.9	36.9	225.4%
Zimbabwe	106.6	0.6%	64.50	42.1	6.2	44.2%
Égypte	928.5	0.3%	758.47	170.1	54.0	57.2%
Éthiopie	148.3	0.2%	137.40	10.9	8.6	8.3%
Asie	76938.2	0.3%	52391.90	24546.3	4473.1	102.7%
Afghanistan	50.2	0.3%	48.80	1.4	2.9	8.3%
Arabie saoudite	1170.6	0.2%	1170.60	0.0	68.1	211.1%
Arménie	32.2	0.3%	25.40	6.8	1.9	63.8%
Azerbaïdjan	14.0	0.0%	0.60	13.4	0.8	8.4%
Bahreïn	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%
Bangladesh	144.0	0.1%	118.25	25.7	8.4	5.3%
Bhoutan	27.1	1.3%	27.00	0.1	1.6	213.8%
Birmanie	103.4	0.2%	102.25	1.2	6.0	11.4%
Brunei	13.1	0.1%	13.14	0.0	0.8	182.2%
Cambodge	145.0	0.7%	120.20	24.8	8.4	53.5%
Chine	13902.1	0.1%	3889.25	10012.9	808.3	58.7%
Corée du Nord	4.6	0.0%	4.55	0.0	0.3	1.1%
Corée du Sud	459.1	0.0%	60.72	398.4	26.7	52.2%
Géorgie	30.8	0.2%	25.05	5.7	1.8	48.1%
Hong Kong	1214.5	0.4%	207.41	1007.1	70.6	962.6%
Inde	16830.3	0.7%	16609.80	220.5	978.5	73.9%
Indonésie	2275.0	0.2%	2216.25	58.7	132.3	50.6%
Irak	59.3	0.0%	52.05	7.2	3.4	9.5%
Israël	1289.3	0.4%	512.88	776.5	75.0	876.4%
Japon	15159.4	0.3%	10094.00	5065.4	881.4	694.7%
Jordanie	137.2	0.3%	71.20	66.0	8.0	85.1%
Kazakhstan	212.5	0.1%	169.80	42.7	12.4	69.5%
Kirghizistan	13.0	0.2%	7.60	5.4	0.8	12.4%
Koweït	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%
Laos	38.1	0.2%	36.72	1.4	2.2	32.3%
Liban	206.6	0.4%	18.00	188.6	12.0	185.4%
Macao	93.6	0.2%	4.32	89.3	5.4	892.2%
Malaisie	1378.7	0.4%	1048.56	330.1	80.2	261.1%

Pays	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (millions USD)	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (% du PIB)	Dont : Fraude à l'impôt sur les sociétés (millions USD)	Dont : Fortune offshore (millions USD)	Vaccination complète possible (millions)	Vaccination complète possible : part de la population
Maldives	3.2	0.1%	0.00	3.2	0.2	39.1%
Mongolie	31.1	0.3%	27.60	3.5	1.8	59.1%
Népal	38.3	0.1%	28.60	9.7	2.2	8.1%
Oman	124.8	0.2%	124.80	0.0	7.3	164.8%
Ouzbékistan	50.3	0.1%	40.88	9.4	2.9	9.2%
Pakistan	759.0	0.3%	734.70	24.3	44.1	21.6%
Philippines	4148.6	1.3%	3928.20	220.4	241.2	232.9%
Qatar	208.4	0.1%	208.40	0.0	12.1	465.4%
Singapour	4277.8	1.3%	2492.71	1785.1	248.7	4480.0%
Sri Lanka	77.9	0.1%	67.20	10.7	4.5	21.4%
Syrie	136.7	0.6%	133.00	3.7	8.0	44.0%
Tadjikistan	24.4	0.3%	24.08	0.3	1.4	16.4%
Taiwan	3114.5	0.5%	147.05	2967.5	181.1	767.7%
Thaïlande	1669.6	0.4%	1033.40	636.2	97.1	140.9%
Timor oriental	9.5	0.6%	9.30	0.2	0.5	45.0%
Turkménistan	2.6	0.0%	2.40	0.2	0.2	2.7%
Turquie	1648.2	0.2%	1180.20	468.0	95.8	120.2%
Viêt Nam	1503.5	0.7%	1452.00	51.5	87.4	93.4%
Yémen	16.2	0.1%	13.20	3.0	0.9	3.5%
Émirats arabes unis	4089.8	1.0%	4089.80	0.0	237.8	2518.9%
Îles Caraïbes et américaines	1509.0	0.7%	943.46	565.5	87.7	424.2%
Anguilla	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%
Antigua-et-Barbuda	1.5	0.1%	0.00	1.5	0.1	91.1%
Arabie	21.9	0.7%	5.75	16.1	1.3	1213.8%
Bahamas	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%
Barbade	185.4	3.9%	36.00	149.4	10.8	3772.4%
Bermudes	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%
Curacao	305.9	9.8%	1.10	304.8	17.8	11340.3%
Dominique	7.5	1.4%	4.25	3.3	0.4	612.8%
Haïti	8.7	0.1%	5.40	3.3	0.5	4.7%
Jamaïque	137.9	0.9%	129.75	8.1	8.0	276.0%
Porto Rico	545.8	0.5%	545.61	0.2	31.7	934.8%
Saint-Christophe-et-Niévès	1.5	0.2%	0.33	1.2	0.1	167.1%
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	39.6	5.2%	18.52	21.1	2.3	2103.1%
Sainte-Lucie	7.4	0.4%	0.00	7.4	0.4	238.6%
Suriname	9.8	0.2%	0.00	9.8	0.6	101.0%
Trinité-et-Tobago	221.3	0.9%	196.75	24.6	12.9	935.7%
Îles Caïmans	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%

Pays	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (millions USD)	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (% du PIB)	Dont : Fraude à l'impôt sur les sociétés (millions USD)	Dont : Fortune offshore (millions USD)	Vaccination complète possible (millions)	Vaccination complète possible : part de la population
îles Turques-et-Caïques	14.9	1.6%	0.00	14.9	0.9	2367.4%
L'Europe	225208.6	1.1%	126012.66	99196.0	13093.5	1764.1%
Albanie	46.4	0.3%	44.85	1.6	2.7	93.9%
Allemagne	43726.0	1.2%	34188.79	9537.2	2542.2	3100.3%
Andorre	9.3	0.3%	0.00	9.3	0.5	688.8%
Autriche	1684.2	0.4%	1140.50	543.7	97.9	1125.9%
Belgique	3948.3	0.8%	1122.01	2826.3	229.6	2026.9%
Biélorussie	70.9	0.1%	69.48	1.5	4.1	43.6%
Bosnie-Herzégovine	27.1	0.1%	25.60	1.5	1.6	46.2%
Bulgarie	152.5	0.3%	136.70	15.8	8.9	124.4%
Chypre	1198.7	5.1%	78.50	1120.2	69.7	5952.6%
Croatie	183.8	0.3%	163.80	20.0	10.7	256.7%
Danemark	2154.3	0.6%	867.24	1287.1	125.3	2190.3%
Espagne	7222.3	0.5%	5354.75	1867.5	419.9	898.3%
Estonie	98.2	0.4%	82.40	15.8	5.7	432.6%
Finlande	830.4	0.3%	258.80	571.6	48.3	880.2%
France	41336.8	1.6%	33993.60	7343.2	2403.3	3605.5%
Gibraltar	204.0	9.4%	0.00	204.0	11.9	35191.0%
Grèce	1617.1	0.8%	780.97	836.2	94.0	868.6%
Guernesey	422.4	12.3%	0.00	422.4	24.6	38663.5%
Hongrie	1607.4	1.1%	1541.43	66.0	93.5	951.2%
Irlande	13809.5	4.4%	80.88	13728.6	802.9	16827.0%
Islande	72.5	0.4%	45.80	26.7	4.2	1240.0%
Italie	6417.8	0.3%	2118.24	4299.6	373.1	619.4%
Jersey	1251.2	21.7%	102.20	1149.0	72.7	71973.9%
Lettonie	69.3	0.2%	35.40	33.9	4.0	205.4%
Liechtenstein	158.2	2.5%	54.88	103.3	9.2	24499.6%
Lituanie	88.0	0.2%	77.85	10.1	5.1	177.9%
Luxembourg	13060.9	20.2%	2768.66	10292.2	759.4	130453.0%
Macédoine du Nord	38.9	0.3%	37.10	1.8	2.3	108.7%
Malte	412.3	3.3%	15.20	397.1	24.0	5182.9%
Moldavie	30.1	0.3%	29.04	1.0	1.7	63.1%
Monaco	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.0%
Monténégro	17.2	0.4%	16.29	0.9	1.0	161.0%
Norvège	1311.3	0.3%	761.28	550.0	76.2	1460.6%
Pays-Bas	11021.5	1.3%	2592.00	8429.5	640.8	3756.0%
Pologne	2837.3	0.5%	2687.17	150.1	165.0	434.2%
Portugal	1006.2	0.5%	471.87	534.4	58.5	564.7%

Pays	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (millions USD)	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (% du PIB)	Dont : Fraude à l'impôt sur les sociétés (millions USD)	Dont : Fortune offshore (millions USD)	Vaccination complète possible (millions)	Vaccination complète possible : part de la population
Roumanie	1221.0	0.6%	1209.28	11.7	71.0	360.6%
Royaume-Uni	52029.3	1.9%	26546.99	25482.4	3025.0	4616.5%
Russie	3089.0	0.2%	2677.40	411.6	179.6	124.7%
Serbie	239.6	0.5%	234.75	4.8	13.9	197.4%
Slovaquie	559.7	0.6%	521.43	38.2	32.5	599.0%
Slovénie	311.3	0.6%	175.75	135.5	18.1	873.9%
Suisse	5568.3	0.8%	803.20	4765.1	323.7	3879.2%
Suède	2633.3	0.5%	1040.16	1593.1	153.1	1541.2%
Tchéquie	755.6	0.3%	653.98	101.6	43.9	415.1%
Ukraine	435.8	0.3%	406.44	29.4	25.3	56.4%
île de Man	223.1	3.1%	0.00	223.1	13.0	15446.8%
<b>l'Amérique latine</b>	<b>35580.8</b>	<b>0.7%</b>	<b>32247.09</b>	<b>3333.7</b>	<b>2068.7</b>	<b>347.8%</b>
Argentine	1255.7	0.2%	956.90	298.8	73.0	167.5%
Bolivie	120.8	0.3%	93.25	27.5	7.0	63.7%
Brésil	8165.0	0.4%	7866.92	298.1	474.7	230.4%
Chili	1738.5	0.6%	1549.38	189.1	101.1	554.1%
Colombie	2707.7	0.8%	2405.84	301.9	157.4	325.7%
Costa Rica	391.7	0.7%	349.20	42.5	22.8	465.1%
Guatemala	149.0	0.2%	130.25	18.7	8.7	54.7%
Honduras	307.4	1.4%	278.75	28.6	17.9	192.8%
Mexique	10956.1	0.9%	10191.00	765.1	637.0	516.9%
Nicaragua	156.9	1.3%	119.40	37.5	9.1	144.7%
Panama	840.7	1.5%	292.00	548.7	48.9	1209.9%
Paraguay	66.4	0.2%	60.90	5.5	3.9	57.0%
Pérou	748.7	0.4%	637.79	110.9	43.5	140.1%
République dominicaine	386.1	0.5%	295.65	90.5	22.4	216.0%
Salvador	225.8	0.9%	186.60	39.2	13.1	206.4%
Uruguay	188.5	0.3%	72.50	116.0	11.0	320.0%
Venezuela	6904.7	2.3%	6599.06	305.7	401.4	1366.7%
Équateur	271.1	0.3%	161.70	109.4	15.8	95.4%
<b>Amérique du Nord</b>	<b>118794.7</b>	<b>0.6%</b>	<b>80390.56</b>	<b>38404.1</b>	<b>6906.7</b>	<b>1925.6%</b>
Canada	5305.7	0.3%	3479.71	1826.0	308.5	850.9%
États-Unis	113489.0	0.6%	76910.85	36578.1	6598.2	2046.4%
<b>Océanie</b>	<b>7554.2</b>	<b>0.5%</b>	<b>5402.92</b>	<b>2151.2</b>	<b>439.2</b>	<b>1108.1%</b>
Australie	6849.8	0.5%	5029.80	1820.0	398.2	1644.3%
Fidji	2.5	0.1%	1.80	0.7	0.1	16.3%
Guam	43.1	0.7%	43.05	0.0	2.5	1530.1%
Nouvelle Calédonie	10.6	0.1%	0.00	10.6	0.6	229.7%
Nouvelle-Zélande	369.9	0.2%	196.84	173.0	21.5	455.7%

Pays	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (millions USD)	Pertes annuelles totales de recettes fiscales (% du PIB)	Dont : Fraude à l'impôt sur les sociétés (millions USD)	Dont : Fortune offshore (millions USD)	Vaccination complète possible (millions)	Vaccination complète possible : part de la population
<b>Palaos</b>	0.0	0.0%	0.00	0.0	0.0	0.8%
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	65.9	0.3%	63.90	2.0	3.8	46.3%
<b>Samoa</b>	206.0	25.8%	67.23	138.8	12.0	6169.5%
<b>Vanuatu</b>	5.2	0.6%	0.00	5.2	0.3	108.0%
<b>Îles Salomon</b>	1.4	0.1%	0.30	1.1	0.1	12.9%

## Chapitre 2 : L'abus à l'impôt sur les sociétés

Les multinationales sont responsables de près d'un tiers de la production économique mondiale, de la moitié des exportations mondiales et d'un quart de l'emploi mondial. Leurs pratiques fiscales abusives<sup>30</sup> représentent un problème économique mondial de premier ordre, privant les gouvernements de recettes fiscales, creusant les inégalités à l'intérieur des pays et entre ceux-ci, et portant atteinte aux petites entreprises et aux entreprises nationales qui génèrent la majorité de l'emploi.

En localisant des holdings et d'importants actifs créateurs de valeur dans les paradis fiscaux, les grandes entreprises peuvent transférer leurs bénéfices vers des juridictions où l'imposition est faible ou nulle, afin de réduire artificiellement leurs obligations fiscales par ailleurs et de ne payer que peu ou pas d'impôts sur les bénéfices qu'elles transfèrent dans les paradis fiscaux.

Les principales études sur l'ampleur du transfert des bénéfices ont estimé que les multinationales transfèrent entre 900 et 1 100 milliards de dollars américains par an.<sup>31</sup> Cela correspond à environ 40 pour cent des bénéfices réalisés à l'étranger par les multinationales. Les pertes de recettes fiscales correspondantes varient de 90 à 307 milliards de dollars par an en raison du transfert direct des bénéfices. Ces stratagèmes exercent également une incidence indirecte sur les finances publiques en favorisant un nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés, les différents pays abaissant les taux d'imposition dans une tentative généralement vouée à l'échec de retenir ou d'attirer les filiales des multinationales. Ces effets indirects (ou retombées stratégiques) font passer les pertes de recettes fiscales à 500 à 650 milliards par an.

En juillet 2020, l'OCDE a pour la première fois mis à disposition des données agrégées provenant des déclarations pays par pays, qui ont servi de base aux estimations proposées dans le rapport inaugural « Justice fiscale : état des lieux » de 2020. La deuxième série de données a été publiée en juillet 2021 et a donc permis la mise à jour de ces estimations dans cette nouvelle édition du rapport. Ces déclarations sont une pratique comptable qui oblige les sociétés multinationales à rapporter aux autorités fiscales le montant des bénéfices et des frais encourus dans chaque pays où elles opèrent, au lieu de publier l'ensemble de ces bénéfices et frais sous la forme d'une somme globale agrégée. Proposée pour la première fois par le Tax Justice Network en 2003 et longtemps rejetée par l'OCDE avant que les pays du G20 n'imposent son adoption, la déclaration pays par pays a vocation à révéler les transferts de bénéfices et aider les gouvernements à détecter et à dissuader l'abus à l'impôt sur les sociétés.

La norme de l'OCDE en matière de déclarations pays par pays contient des lacunes d'importance. Bien que celle-ci se fonde sur une proposition originale du Tax Justice Network, certaines variables ont été exclues et la qualité des exigences en matière de déclaration laisse une marge d'imprécision importante. La révision de la norme opérée par l'OCDE en 2020 n'a pas encore porté ses fruits, mais la consultation publique a débouché sur un accord quasi unanime entre les répondants de la société civile et les investisseurs, qui gèrent plusieurs milliers de milliards de dollars d'actifs, au titre duquel l'OCDE devrait simplement converger vers une norme beaucoup plus solide

---

30 Voir Crivelli, E., de Mooij, R. & Keen, M. (2016). Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries. *FinanzArchiv : Public Finance Analysis* 72(3) : 268–301. D'autres travaux suggèrent que les pertes indirectes peuvent être de l'ordre de 4 à 6 fois plus importantes (Cobham, A. & Janský, P. (2018). Global Distribution of Revenue Loss from Corporate Tax Avoidance: Re-Estimation and Country Results. *Journal of International Development* 30(2) : 206–32.) ; ou 2 à 15 fois plus importantes (García-Bernardo, J., Janský, P. & Tørsløv, T. (à venir). *Multinational Corporations and Tax Havens: Evidence from Country-by-Country Reporting*. *International Tax and Public Finance*).

31 Cobham, A. & Janský, P. (2018). Global Distribution of Revenue Loss from Corporate Tax Avoidance: Re-Estimation and Country Results. *Journal of International Development* 30(2): 206-32; García-Bernardo, J., & Janský, P. (2021). Profit Shifting of Multinational Corporations Worldwide, ICTD Working Paper 119, Brighton, Institute of Development Studies; Tørsløv, T. R., Wier, L. S., & Zucman, G. (2018). The missing profits of nations (No. w24701). National Bureau of Economic Research (Bureau américain de recherche économique).

techniquement et exhaustive telle que celle mise au point par le Global Reporting Initiative (chef de file dans le domaine des normes en matière de durabilité).

En outre, aucune exigence n'impose à l'OCDE de rendre ses données publiques (mais la législation de l'Union européenne prévoit désormais de l'imposer et le Chambre des représentants américain a adopté une loi en ce sens également). Pour l'instant, seules les données hautement agrégées sont rendues publiques ; et en l'absence d'un ensemble complet de données à comparer au niveau des entreprises, il est impossible d'être certain des distorsions introduites dans ce processus d'agrégation. Néanmoins, ces données brossent pour le moment le tableau le plus complet dont on puisse disposer quant aux tendances géographiques de l'activité économique et des bénéfices des plus grandes entreprises de la planète.

Les abus fiscaux des multinationales relèvent du problème mondial des flux financiers illicites et comprennent l'évasion fiscale criminelle, l'évitement fiscal illégal et certains évitements fiscaux qui, bien que licites du point de vue technique compte tenu des faiblesses des règles fiscales internationales, contribuent néanmoins au décalage entre le lieu de l'activité économique réelle des entreprises et celui où leurs bénéfices sont déclarés aux fins d'imposition, ce qui est inacceptable d'un point de vue social (voir la discussion au Chapitre 1 de Cobham, A. & Janský, P).<sup>32</sup>

Les données publiées par l'OCDE en juillet 2020 comprennent des informations agrégées sur les données issues des déclarations pays par pays recueillies par 26 États membres de l'OCDE auprès de multinationales implantées sur leur territoire. En juillet 2021, la deuxième série s'est étendue aux données recueillies par 38 pays. En outre, de nombreux pays ont fourni des informations supplémentaires sur un problème de double comptage découlant de la faiblesse des normes relatives aux données, si bien que celui-ci peut à présent être traité. Globalement, ces données permettent d'aller plus loin que les méthodes précédentes et de donner une image beaucoup plus large et plus précise des niveaux mondiaux et nationaux d'abus à l'impôt sur les sociétés, notamment dans les pays en développement.

## Résultats

Le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2021 » indique que les multinationales transfèrent chaque année 1 190 milliards de dollars de bénéfices vers les paradis fiscaux, ce qui fait perdre aux gouvernements du monde entier 312 milliards de dollars par an en recettes fiscales directes. Le Chapitre trois de ce rapport estime que 171 milliards de dollars supplémentaires de recettes fiscales directes sont perdus à cause de l'évasion fiscale à l'étranger (offshore) ; toutes ces pertes concernent des pays considérés d'un point de vue individuel.

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » estime les pertes directes liées à l'impôt sur les sociétés en analysant le décalage entre la localisation des bénéfices et la localisation de l'activité économique productive révélé dans les données agrégées des déclarations pays par pays publiées par les membres de l'OCDE.

Il est toutefois impossible d'estimer avec la même certitude les pertes indirectes liées à l'impôt sur les sociétés au niveau des pays en s'appuyant sur les données tirées de ces mêmes déclarations pays par pays de l'OCDE. Les pertes indirectes,

---

<sup>32</sup> Clausing, K. (2016). The Effect of Profit Shifting on the Corporate Tax Base in the United States and Beyond. *National Tax Journal* 69(4): 905-34; Tørsløv, T., Wier, L. & Zucman, G. (2018). The Missing Profits of Nations. *National Bureau of Economic Research Working Paper* 24071; Janský, P. & Palanský, M. (2019). Estimating the Scale of Profit Shifting and Tax Revenue Losses Related to Foreign Direct Investment. *International Tax and Public Finance* 26(5): 1048-1103; Cobham, A. & Janský, P. (2018). Global Distribution of Revenue Loss from Corporate Tax Avoidance: Re-Estimation and Country Results. *Journal of International Development* 30(2): 206-32.



ou externalités négatives, sont la résultante des pertes directes : les gouvernements réduisent les taux d'imposition légaux et effectifs des entreprises afin de contrer les pertes directes liées à l'abus à l'impôt sur les sociétés, croyant à tort que la démarche permettra d'attirer les multinationales et, en définitive, d'augmenter les recettes fiscales. Souvent qualifiée de « concurrence fiscale », cette approche conduit même, comme cela a déjà été largement démontré, à une réduction supplémentaire des recettes fiscales pour l'ensemble des gouvernements – ce qui explique pourquoi cette pratique est à plus juste titre qualifiée de « nivellement par le bas ». La réduction des taux d'imposition des sociétés affecte de la même manière le fonctionnement des multinationales et des entreprises nationales et diminue ainsi les recettes fiscales globales d'un gouvernement. L'administration américaine a opéré un tournant important sur cette question en 2021 puisqu'elle a explicitement fait valoir son intention de mettre fin au nivellement par le bas, en appuyant un taux d'imposition mondial minimum.

Des chercheurs du Fonds monétaire international estiment qu'au niveau mondial, les pertes indirectes dues à l'abus à l'impôt sur les sociétés à travers le monde sont au moins trois fois plus importantes que les pertes directes. Si nous devons ajuster en conséquence l'estimation des pertes fiscales directes mentionnées dans la version 2021 du rapport, le montant des pertes globales serait nettement supérieur à 1 000 milliards de dollars. Ce chiffre dépasserait de loin à la fois les estimations initiales des pertes totales par le FMI (selon les données de 2013) de quelque 600 milliards de dollars, et l'estimation plus prudente du Réseau pour la justice fiscale qui s'élevait à 500 milliards de dollars. Bien que cette extrapolation puisse être appliquée à un niveau mondial, il n'est pas possible de multiplier les pertes directes individuelles des pays par le facteur global du FMI dès lors que la nature complexe des paradis fiscaux à travers le monde et les mouvements multiformes des bénéficiaires entre les juridictions impliquent des niveaux supérieurs de pertes indirectes pour certains pays et des niveaux inférieurs pour d'autres.

Afin de pouvoir évaluer l'incidence des abus fiscaux internationaux à l'échelon mondial et national, et pour tirer le meilleur parti du niveau sans précédent de précision et de certitude des données agrégées tirées des déclarations pays par pays de l'OCDE, le présent rapport porte uniquement sur les pertes fiscales directes résultant des pratiques fiscales abusives des entreprises à l'échelle mondiale. Dès lors, l'estimation de l'abus à l'impôt sur les sociétés proposée dans « Justice fiscale : état des lieux 2021 » pourra sembler, de prime abord, inférieure aux estimations fournies par de précédentes études, mais dans la quasi-totalité des cas, le rapport propose une estimation des pertes directes des pays plus élevée que dans les études précédentes.

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » constate que les pays à revenu élevé perdent plus de recettes fiscales directes en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés (276 milliards de dollars perdus chaque année) que les pays à faible revenu (36 milliards de dollars perdus chaque année). La Banque mondiale classe les pays en fonction du revenu national brut par habitant : pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu élevé. Environ la moitié de la population mondiale appartient aux deux groupes à faible revenu, et l'autre moitié aux groupes à revenu élevé. Par conséquent, dans le présent rapport, toute référence aux pays à « revenu élevé » vise à la fois les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tandis que la notion de pays à « faible revenu » se rapporte à la fois aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et aux pays à faible revenu.

Si les pays à revenu élevé ont perdu davantage de recettes fiscales directes en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés que les pays à faible revenu, ces derniers perdent proportionnellement davantage, lorsque l'on compare ce manque à gagner fiscal aux recettes fiscales généralement perçues au cours d'une année. Les pays à faible

revenu perdent chaque année l'équivalent de 4,2 pour cent de leurs recettes fiscales perçues en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, tandis que les pays à revenu élevé perdent l'équivalent de 2,8 pour cent des recettes fiscales perçues.

Ces résultats confirment, une fois de plus, que l'abus à l'impôt sur les sociétés fait payer un tribut plus lourd aux pays à faible revenu qui ont un besoin urgent de recettes fiscales. Et vice versa : une reconfiguration du système fiscal mondial afin d'éradiquer les pratiques fiscales abusives des entreprises serait encore plus profitable aux pays à faible revenu qu'aux pays à revenu élevé.

Dans le même temps, les pays à revenu élevé sont responsables de 99,4 pour cent de l'ensemble des recettes fiscales perdues dans le monde chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés. En d'autres termes, les pays de ce groupe accueillent quasiment chaque dollar des bénéficiaires transférés – bien que beaucoup comptent parmi les « perdants ». La part des pays à faible revenu s'élève à 0,6 pour cent.

Fermer les yeux sur les pratiques fiscales abusives des entreprises prive les gouvernements du monde entier de fonds publics, en favorisant les multinationales, les personnes fortunées et les paradis fiscaux. Près des trois quarts (soit 223 milliards de dollars) des 312 milliards de dollars ainsi perdus se retrouvent dans des paradis fiscaux où le taux d'imposition effectif est inférieur à 10 pour cent – en commençant par le Royaume-Uni, le territoire britannique d'outre-mer des Îles Caïmans, Singapour, les Pays-Bas, la Suisse, Hong Kong, le Luxembourg, le territoire britannique d'outre-mer des Bermudes, le territoire américain de Porto Rico et Jersey, dépendance de la Couronne britannique. Dans le même temps, ces pays ne perçoivent que 36 milliards de dollars de recettes fiscales émanant des grandes multinationales. Pour chaque dollar perçu par l'un de ces paradis fiscaux, les gouvernements de la planète perdent 6,3 dollars. Cette tolérance persistante à l'égard de ces pratiques abusives est terriblement inefficace d'un point de vue mondial et se traduit par un transfert de richesses colossal vers les grands groupes internationaux et leurs actionnaires qui comptent déjà parmi les ménages les plus riches de la planète, au détriment de la population et des travailleurs aux quatre coins du globe.

### **Les pays de l'OCDE qui établissent les règles sont responsables de la majorité des pertes fiscales mondiales sur les sociétés**

L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés 2021 du Tax Justice Network a fait les gros titres cette année en révélant que plus des deux tiers des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés dans le monde étaient imputables aux membres de l'OCDE, ceux-là mêmes qui édictent les règles fiscales internationales depuis 60 ans. Révélant une hausse généralisée à l'échelle mondiale, les résultats appellent à confier désormais la définition des règles fiscales internationales aux Nations Unies.

L'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés évalue le risque d'abus à l'impôt sur les sociétés que chaque juridiction représente pour le reste du monde à travers une mesure conjuguant les diverses échappatoires facilitant ces pratiques abusives à l'ampleur de l'activité mondiale de la juridiction concernée. Il s'agit ici d'une évaluation indirecte fondée sur des caractéristiques objectivement vérifiables de la juridiction, tandis que le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2021 » utilise des données basées sur l'activité des entreprises afin de fournir une mesure directe de l'ampleur des abus commis par et affectant chaque juridiction. Si l'approche diverge, les principales constatations se rejoignent néanmoins.

Conformément à l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés 2021, l'édition 2021 du rapport constate que les pays de l'OCDE et leurs dépendances sont responsables de la plupart des cas d'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale : 70,6 pour cent en l'occurrence, soit un manque à gagner fiscal de 220,5 milliards de dollars chaque année. En y ajoutant les pertes liées à l'évasion fiscale à l'étranger, les pays de l'OCDE et leurs dépendances sont responsables de 78,3 pour cent de toutes les pertes fiscales subies par les pays du monde entier, soit un total de plus de 378 milliards de dollars chaque année.

La majeure partie du préjudice commis par les pays de l'OCDE n'est toutefois attribuable qu'à quatre de ses membres : le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse. Ainsi au sein l'OCDE, les « perdants » supplantent en nombre les contrevenants, notamment parmi les membres les plus récents – ce qui signifie que des progrès en ce sens à l'échelle mondiale pourront bénéficier à la grande majorité. Et même dans les pays considérés comme « gagnants », les bénéficiaires ne sont pas convenablement partagés. Le modèle de paradis fiscal tend à davantage creuser les inégalités, tout en portant atteinte à la croissance économique et à la qualité de la gouvernance au fil du temps.

Figure 2 : Groupes de pays responsables des pertes fiscales infligées à l'échelle mondiale en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés



### La toile d'araignée britannique, à l'origine de près d'un tiers des pertes mondiales liées aux abus fiscaux des entreprises

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » constate que le Royaume-Uni, considéré conjointement à son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne, est l'acteur le plus important. Cette « toile d'araignée britannique » est responsable de 32 pour cent du manque à gagner, lié aux abus fiscaux des entreprises, faisant du Royaume-Uni le territoire le plus propice à l'abus à l'impôt sur les sociétés.

L'expression « toile d'araignée britannique » renvoie au rôle joué par les territoires d'outre-mer et les dépendances de la Couronne, qui servent souvent de juridictions satellites offshore, ou de nœuds, dans une toile d'araignée mondiale facilitant les transferts de profits et les flux financiers illicites. Au centre de cette toile se trouve la City de Londres, où les entreprises peuvent transférer leurs bénéfices après les avoir acheminés via leurs juridictions satellites et ainsi payer moins d'impôts ailleurs. Le Royaume-Uni dispose des pleins pouvoirs pour imposer ou opposer son veto au processus législatif dans ces territoires d'outre-mer et dépendances de la Couronne, et le pouvoir de nommer les principaux responsables gouvernementaux dans ces territoires et dépendances incombe à la Couronne britannique.

Selon l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés 2021 du Tax Justice Network, la toile d'araignée britannique est responsable de 31 pour cent des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés dans le monde, ce que confirme « Justice fiscale : état des lieux 2021 » en s'appuyant sur la part des pertes résultant du transfert des bénéfices.

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » révèle que plus de 362 milliards de dollars de bénéfices sont transférés dans la toile d'araignée britannique par les multinationales chaque année, ce qui représente 101 milliards de dollars de pertes en rentrées fiscales pour le monde. La toile d'araignée britannique est ainsi impliquée dans 32 pour cent des 312 milliards de dollars de recettes fiscales que le monde perd chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, ce qui correspond à l'estimation de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés en 2021. En y ajoutant les pertes liées à l'évasion fiscale à l'étranger, la toile d'araignée britannique est à l'origine de 39,2 pour cent de toutes les pertes fiscales subies par les pays du monde entier, soit un total de plus de 189 milliards de dollars chaque année.

### **L'axe de l'évasion fiscale », à l'origine de la moitié des pertes mondiales liées aux abus fiscaux des entreprises**

En matière d'abus fiscaux, la part du lion revient à la toile d'araignée britannique ainsi qu'aux Pays-Bas, au Luxembourg et à la Suisse – ce qui a valu à ce groupe le nom d'« axe de l'évasion fiscale ». Selon l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés de Tax Justice Network, l'axe de l'évasion fiscale est responsable de 46 pour cent des risques mondiaux d'abus à l'impôt sur les sociétés, mesurés par l'indice.

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » révèle que, chaque année, plus de 556 milliards de dollars de bénéfices sont transférés vers l'axe de l'évasion fiscale par les multinationales, ce qui coûte au monde 155 milliards de dollars en perte d'impôts. L'axe de l'évasion fiscale est ainsi à l'origine de 49,6 pour cent des 312 milliards de dollars de recettes fiscales que le monde perd chaque année en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, ce qui correspond également aux résultats de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés 2021. En y ajoutant les pertes liées à l'évasion fiscale à l'étranger, l'axe de l'évasion fiscale est à l'origine de 55,5 pour cent de toutes les pertes fiscales subies par les pays du monde entier, soit un total de près de 268 milliards de dollars chaque année.

Le Tableau 3 détaille le montant de l'impôt que chaque pays perd en raison des pratiques fiscales abusives des entreprises et le montant des pertes fiscales que chaque pays inflige à d'autres pays en permettant ces pratiques. Le taux effectif d'imposition correspond au taux d'imposition (en utilisant les paiements d'impôt en espèces) payé par les entreprises du pays, selon les données tirées des déclarations pays par pays.

### **Méthodologie**

L'analyse de l'abus à l'impôt sur les sociétés proposée dans le présent rapport s'appuie sur les données agrégées des déclarations pays par pays publiées par l'OCDE. Le rapport estime les transferts de bénéfices en s'appuyant sur le décalage des profits. Le décalage des profits est la différence entre les profits déclarés et les profits théoriques (p). Les profits théoriques sont calculés en supposant un alignement par rapport au lieu réel de l'activité (l'objectif déclaré du projet initial de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS)). Nous attribuons 50 pour cent aux salaires (W) et 50 pour cent aux employés (E)—les formules alternatives sont abordées dans la méthodologie plus détaillée proposée en ligne.

$$\frac{p_i}{\sum_i p_i} = \frac{1}{2} \cdot \frac{E_i}{\sum_i E_i} + \frac{1}{2} \cdot \frac{W_i}{\sum_i W_i}$$

L'OCDE a publié en juillet 2020 des données agrégées par pays, recueillies auprès de 26 membres de l'OCDE au total, sur la localisation des bénéficiaires et des activités économiques des sociétés multinationales dont le propriétaire effectif réside dans leur pays. En juillet 2021, l'OCDE a publié une nouvelle série de données concernant 38 de ses membres. En dépit d'une certaine amélioration, nombreux sont les membres qui n'ont toujours pas communiqué d'informations.

Afin d'estimer avec précision le transfert des bénéficiaires, nous avons suivi cinq étapes, détaillées dans le document de méthodologie qui est en ligne. Dans un premier temps, nous analysons le double comptage des bénéficiaires dans les données. Les données tirées des déclarations pays par pays opèrent un double comptage des bénéficiaires dès lors que nombre d'entreprises incluent les dividendes intra-groupes en tant que bénéficiaires à la fois dans le pays d'origine et dans le pays de destination.<sup>33</sup> La correction que nous apportons se veut particulièrement prudente : nous corrigeons ainsi les montants des *bénéficiaires nationaux* des multinationales à l'aide des rapports fournis par les gouvernements. À la suite de cette correction, les taux d'imposition effectifs auxquels sont soumises les multinationales étrangères dans un pays sont similaires aux taux d'imposition effectifs des multinationales dans ce même pays, ce qui n'était pas le cas dans les données d'origine. Nous corrigeons les activités étrangères des multinationales de deux façons. Premièrement, nous supprimons le revenu apatride. Deuxièmement, nous supprimons 10 pour cent des bénéficiaires étrangers dans l'ensemble des paradis fiscaux en nous basant sur l'analyse du double comptage proposée par Garcia-Bernardo, Jansky & Zucman<sup>34</sup>.

Dans un deuxième temps, nous estimons le nombre d'employés nationaux et le volume des ventes des entreprises multinationales dans chaque pays représenté dans les données. Pour ce faire, nous utilisons un modèle linéaire basé sur le nombre d'entreprises dans le pays, le PIB, la population, les taux effectifs d'imposition et le total des créances bancaires consolidées sur la base d'une contrepartie immédiate<sup>35</sup>. Dans la troisième étape, nous calculons le décalage entre le lieu où les bénéficiaires sont générés et celui où ils sont déclarés, c'est-à-dire transférés, en nous appuyant sur les activités nationales prévues et les données de l'OCDE. Dans cette étape, nous avons estimé les salaires dans chaque pays en prenant pour base le salaire moyen de l'Organisation internationale du Travail et en le multipliant par le nombre d'employés.

Dans la quatrième étape, nous calculons le décalage entre le lieu de l'activité économique réelle des entreprises et celui où leurs bénéficiaires sont déclarés, ce qui sert de base à l'estimation du bénéficiaire transféré. Enfin, dans la cinquième étape, nous procédons à une analyse de sensibilité. Chaque modèle (la régression linéaire et l'amplification du gradient) a été testé sur un échantillon de données bootstrap, en calculant le décalage des profits pour chaque échantillon. Étant donné que l'échantillonnage supprime des informations de manière aléatoire, les échantillons sans dyades importantes (par exemple USA-Pays-Bas, ou Chine-Hong Kong) seront fortement affectés. Il s'agit d'une stratégie prudente qui nous permet de comprendre en partie dans quelle mesure nos résultats dépendent des choix méthodologiques. L'intervalle de confiance de 95 pour cent du total des bénéficiaires transférés valait 1 163 à 1 334 milliards de dollars.

Vous trouverez tous les détails de l'approche appliquée ici dans le document de méthodologie annexe<sup>36</sup>. Les principaux changements, après consultation des experts mondiaux, sont de deux sortes. Tout d'abord, nous avons été en mesure


---

33 Thomas Horst & Alex Curatolo, « Assessing the Double Count of Pretax Profit in the IRS Summary of CbC Data for Fiscal 2017 », *Tax Notes International*, 98/4 (2020), 427-32.

34 Javier Garcia-Bernardo, Petr Jansky & Gabriel Zucman, « Did the Tax Cuts and Jobs Act Reduce Profit Shifting by US Multinational Companies? », 2021 <<http://gabriel-zucman.eu/files/GBJZ2021.pdf>>.

35 Voir le tableau B4 sur les statistiques bancaires territoriales de la Banque des règlements internationaux (BRI).

36 Tax Justice Network, *State of Tax Justice 2021 Methodology*, 2021 <<http://taxjustice.net/sotj2021/methodology.pdf>>.



de procéder à des ajustements beaucoup plus complets au niveau des juridictions pour la question du double comptage des bénéfices, qui découle des faiblesses de la norme de déclaration pays par pays de l'OCDE. Deuxièmement, nous avons admis que les bénéfices transférés seraient normalement imposés au taux légal, tous les allègements ayant déjà été pris en compte (tandis que nous avons, précédemment, appliqué le taux effectif en vigueur). Le premier changement a pour effet de réduire les pertes estimées ; le second, de les augmenter. En comparant les résultats de 2020 à ceux de 2021, aucun des éléments probants recueillis ne permet de dégager une tendance forte.

Tableau 3 : Profits et pertes fiscales des pays imputables à l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale

Pays	Bénéfices déplacés vers l'intérieur (millions USD)	Bénéfices transférés vers l'extérieur (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (% du PIB)	Perte fiscale infligée à des tiers : abus fiscal des entreprises (millions USD)	Part des pertes fiscales mondiales infligées : abus fiscal des entreprises
<b>Afrique</b>	17076	51624	14796.8	0.6%	4534.2	1.5%
<b>Afrique du Sud</b>	0	10402	2912.6	0.8%	0.0	0.0%
<b>Algérie</b>	3806	1655	413.8	0.2%	1010.6	0.3%
<b>Angola</b>	0	601	180.3	0.2%	0.0	0.0%
<b>Botswana</b>	209	23	5.1	0.0%	55.5	0.0%
<b>Burkina Faso</b>	320	0	0.0	0.0%	85.0	0.0%
<b>Burundi</b>	0	2	0.6	0.0%	0.0	0.0%
<b>Bénin</b>	0	211	40.9	0.3%	0.0	0.0%
<b>Cameroun</b>	0	873	288.1	0.8%	0.0	0.0%
<b>Cap-Vert</b>	193	0	0.0	0.0%	51.2	0.0%
<b>Côte d'Ivoire</b>	0	683	170.8	0.4%	0.0	0.0%
<b>Djibouti</b>	0	12	3.0	0.1%	0.0	0.0%
<b>Eswatini</b>	0	39	10.7	0.2%	0.0	0.0%
<b>Gabon</b>	0	758	227.4	1.4%	0.0	0.0%
<b>Gambie</b>	0	108	33.5	2.2%	0.0	0.0%
<b>Ghana</b>	1026	337	84.3	0.1%	272.4	0.1%
<b>Guinée</b>	0	89	31.1	0.3%	0.0	0.0%
<b>Guinée équatoriale</b>	1256	113	39.5	0.3%	333.5	0.1%
<b>Guinée-Bissau</b>	0	25	3.5	0.3%	0.0	0.0%
<b>Kenya</b>	0	1653	495.9	0.7%	0.0	0.0%
<b>Lesotho</b>	0	1	0.3	0.0%	0.0	0.0%
<b>Libye</b>	1943	238	47.6	0.1%	515.9	0.2%
<b>Madagascar</b>	0	326	65.2	0.5%	0.0	0.0%
<b>Malawi</b>	0	187	56.1	0.7%	0.0	0.0%
<b>Mali</b>	0	131	39.3	0.3%	0.0	0.0%
<b>Maroc</b>	0	2603	806.9	0.7%	0.0	0.0%
<b>Maurice</b>	7886	2521	378.2	3.0%	2094.0	0.7%
<b>Mauritanie</b>	0	60	15.0	0.2%	0.0	0.0%
<b>Mozambique</b>	0	963	308.2	2.0%	0.0	0.0%
<b>Namibie</b>	0	148	47.4	0.4%	0.0	0.0%
<b>Niger</b>	0	72	21.6	0.2%	0.0	0.0%
<b>Nigeria</b>	0	5892	1767.6	0.4%	0.0	0.0%
<b>Ouganda</b>	431	1218	365.4	1.1%	114.4	0.0%
<b>Rwanda</b>	0	344	103.2	1.2%	0.0	0.0%
<b>République centrafricaine</b>	0	4	1.2	0.1%	0.0	0.0%
<b>République du Congo</b>	0	1422	462.2	3.4%	0.0	0.0%

Pays	Bénéfices déplacés vers l'intérieur (millions USD)	Bénéfices transférés vers l'extérieur (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (% du PIB)	Perte fiscale infligée à des tiers : abus fiscal des entreprises (millions USD)	Part des pertes fiscales mondiales infligées : abus fiscal des entreprises
République démocratique du Congo	0	2199	615.7	1.5%	0.0	0.0%
Seychelles	0	134	33.5	2.4%	0.0	0.0%
Sierra Leone	0	362	108.6	2.6%	0.0	0.0%
Soudan	0	788	275.8	0.6%	0.0	0.0%
Sénégal	6	799	239.7	1.2%	1.6	0.0%
Tanzanie	0	642	192.6	0.4%	0.0	0.0%
Tchad	0	5563	1947.0	17.0%	0.0	0.0%
Togo	0	118	20.6	0.4%	0.0	0.0%
Tunisie	0	1497	374.3	0.9%	0.0	0.0%
Zambie	0	1721	602.3	2.5%	0.0	0.0%
Zimbabwe	0	258	64.5	0.3%	0.0	0.0%
Égypte	0	3371	758.5	0.3%	0.0	0.0%
Éthiopie	0	458	137.4	0.2%	0.0	0.0%
<b>Asie</b>	<b>295780</b>	<b>193276</b>	<b>52391.9</b>	<b>0.2%</b>	<b>78539.5</b>	<b>25.5%</b>
Afghanistan	47	244	48.8	0.3%	12.5	0.0%
Arabie saoudite	0	5853	1170.6	0.2%	0.0	0.0%
Arménie	6	127	25.4	0.2%	1.6	0.0%
Azerbaïdjan	0	3	0.6	0.0%	0.0	0.0%
Bahreïn	389	278	0.0	0.0%	103.3	0.0%
Bangladesh	0	473	118.3	0.1%	0.0	0.0%
Bhoutan	0	90	27.0	1.2%	0.0	0.0%
Birmanie	415	409	102.3	0.2%	110.2	0.0%
Brunei	16	71	13.1	0.1%	4.2	0.0%
Cambodge	0	601	120.2	0.6%	0.0	0.0%
Chine	51230	15557	3889.3	0.0%	13603.3	4.4%
Corée du Nord	0	14	4.6	0.0%	0.0	0.0%
Corée du Sud	23509	276	60.7	0.0%	6242.4	2.0%
Géorgie	0	167	25.1	0.2%	0.0	0.0%
Hong Kong	69321	1257	207.4	0.1%	18407.0	6.0%
Inde	0	55366	16609.8	0.7%	0.0	0.0%
Indonésie	2005	8865	2216.3	0.2%	532.4	0.2%
Irak	1278	347	52.1	0.0%	339.4	0.1%
Israël	0	2137	512.9	0.2%	0.0	0.0%
Japon	0	32709	10094.0	0.2%	0.0	0.0%
Jordanie	0	356	71.2	0.2%	0.0	0.0%
Kazakhstan	0	849	169.8	0.1%	0.0	0.0%
Kirghizistan	0	76	7.6	0.1%	0.0	0.0%
Koweït	282	776	0.0	0.0%	74.9	0.0%
Laos	1	153	36.7	0.2%	0.3	0.0%



Pays	Bénéfices déplacés vers l'intérieur (millions USD)	Bénéfices transférés vers l'extérieur (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (% du PIB)	Perte fiscale infligée à des tiers : abus fiscal des entreprises (millions USD)	Part des pertes fiscales mondiales infligées : abus fiscal des entreprises
Liban	131	120	18.0	0.0%	34.8	0.0%
Macao	1373	36	4.3	0.0%	364.6	0.1%
Malaisie	19379	4369	1048.6	0.3%	5145.8	1.7%
Maldives	0	3	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Mongolie	0	276	27.6	0.2%	0.0	0.0%
Népal	0	143	28.6	0.1%	0.0	0.0%
Oman	0	832	124.8	0.2%	0.0	0.0%
Ouzbékistan	6	545	40.9	0.1%	1.6	0.0%
Pakistan	0	2370	734.7	0.3%	0.0	0.0%
Philippines	0	13094	3928.2	1.2%	0.0	0.0%
Qatar	44	2084	208.4	0.1%	11.7	0.0%
Singapour	106818	14663	2492.7	0.8%	28363.7	9.2%
Sri Lanka	261	240	67.2	0.1%	69.3	0.0%
Syrie	0	475	133.0	0.6%	0.0	0.0%
Tadjikistan	3	172	24.1	0.3%	0.8	0.0%
Taïwan	18789	865	147.1	0.0%	4989.1	1.6%
Thaïlande	200	5167	1033.4	0.2%	53.1	0.0%
Timor oriental	250	93	9.3	0.6%	66.4	0.0%
Turkménistan	0	12	2.4	0.0%	0.0	0.0%
Turquie	0	5901	1180.2	0.1%	0.0	0.0%
Viêt Nam	0	7260	1452.0	0.7%	0.0	0.0%
Yémen	27	66	13.2	0.0%	7.2	0.0%
Émirats arabes unis	0	7436	4089.8	1.0%	0.0	0.0%
Îles Caraïbes et américaines	233234	10159	943.5	0.5%	61931.4	20.1%
Anguilla	0	3	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Antigua-et-Barbuda	0	0	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Arabie	0	23	5.8	0.2%	0.0	0.0%
Bahamas	1168	1270	0.0	0.0%	310.1	0.1%
Barbade	10633	144	36.0	0.8%	2823.4	0.9%
Bermudes	40983	497	0.0	0.0%	10882.4	3.5%
Curacao	3443	5	1.1	0.0%	914.2	0.3%
Dominique	0	17	4.3	0.8%	0.0	0.0%
Haïti	0	18	5.4	0.0%	0.0	0.0%
Jamaïque	0	519	129.8	0.9%	0.0	0.0%
Porto Rico	34763	1399	545.6	0.5%	9230.7	3.0%
Saint-Christophe-et-Niévès	109	1	0.3	0.0%	28.9	0.0%

Pays	Bénéfices déplacés vers l'intérieur (millions USD)	Bénéfices transférés vers l'extérieur (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (% du PIB)	Perte fiscale infligée à des tiers : abus fiscal des entreprises (millions USD)	Part des pertes fiscales mondiales infligées : abus fiscal des entreprises
<b>Saint-Vincent-et-les-Grenadines</b>	6	57	18.5	2.4%	1.6	0.0%
<b>Sainte-Lucie</b>	135	0	0.0	0.0%	35.8	0.0%
<b>Suriname</b>	0	0	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Trinité-et-Tobago</b>	18	787	196.8	0.8%	4.8	0.0%
<b>Îles Caïmans</b>	141976	5380	0.0	0.0%	37699.4	12.2%
<b>Îles Turques-et-Caïques</b>	0	39	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>L'Europe</b>	514347	512134	126012.7	0.6%	136576.3	44.3%
<b>Albanie</b>	15	299	44.9	0.3%	4.0	0.0%
<b>Allemagne</b>	0	114766	34188.8	0.9%	0.0	0.0%
<b>Andorre</b>	0	381	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Autriche</b>	7924	4562	1140.5	0.3%	2104.1	0.7%
<b>Belgique</b>	0	3301	1122.0	0.2%	0.0	0.0%
<b>Biélorussie</b>	0	386	69.5	0.1%	0.0	0.0%
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	0	256	25.6	0.1%	0.0	0.0%
<b>Bulgarie</b>	145	1367	136.7	0.2%	38.5	0.0%
<b>Chypre</b>	3689	628	78.5	0.3%	979.6	0.3%
<b>Croatie</b>	16	819	163.8	0.3%	4.2	0.0%
<b>Danemark</b>	10973	3942	867.2	0.3%	2913.7	0.9%
<b>Espagne</b>	9107	21419	5354.8	0.4%	2418.2	0.8%
<b>Estonie</b>	0	412	82.4	0.3%	0.0	0.0%
<b>Finlande</b>	6911	1294	258.8	0.1%	1835.1	0.6%
<b>France</b>	0	101991	33993.6	1.3%	0.0	0.0%
<b>Gibraltar</b>	12461	192	0.0	0.0%	3308.8	1.1%
<b>Grèce</b>	0	2693	781.0	0.4%	0.0	0.0%
<b>Guernesey</b>	513	1573	0.0	0.0%	136.2	0.0%
<b>Hongrie</b>	21	17127	1541.4	1.1%	5.6	0.0%
<b>Irlande</b>	36170	647	80.9	0.0%	9604.3	3.1%
<b>Islande</b>	16	229	45.8	0.2%	4.2	0.0%
<b>Italie</b>	1739	8826	2118.2	0.1%	461.8	0.1%
<b>Jersey</b>	16443	511	102.2	1.8%	4366.2	1.4%
<b>Lettonie</b>	215	236	35.4	0.1%	57.1	0.0%
<b>Liechtenstein</b>	119	439	54.9	0.9%	31.6	0.0%
<b>Lituanie</b>	107	519	77.9	0.2%	28.4	0.0%
<b>Luxembourg</b>	56103	10224	2768.7	4.3%	14897.2	4.8%
<b>Macédoine du Nord</b>	0	371	37.1	0.3%	0.0	0.0%
<b>Malte</b>	6642	304	15.2	0.1%	1763.7	0.6%
<b>Moldavie</b>	0	242	29.0	0.3%	0.0	0.0%

Pays	Bénéfices déplacés vers l'intérieur (millions USD)	Bénéfices transférés vers l'extérieur (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (% du PIB)	Perte fiscale infligée à des tiers : abus fiscal des entreprises (millions USD)	Part des pertes fiscales mondiales infligées : abus fiscal des entreprises
Monaco	151	31	0.0	0.0%	40.1	0.0%
Monténégro	0	181	16.3	0.3%	0.0	0.0%
Norvège	19823	3172	761.3	0.2%	5263.7	1.7%
Pays-Bas	72969	10368	2592.0	0.3%	19375.7	6.3%
Pologne	0	14143	2687.2	0.5%	0.0	0.0%
Portugal	1055	2247	471.9	0.2%	280.1	0.1%
Roumanie	0	7558	1209.3	0.6%	0.0	0.0%
Royaume-Uni	143239	139721	26547.0	0.9%	38034.7	12.3%
Russie	0	13387	2677.4	0.2%	0.0	0.0%
Serbie	36	1565	234.8	0.5%	9.6	0.0%
Slovaquie	0	2483	521.4	0.5%	0.0	0.0%
Slovénie	74	925	175.7	0.4%	19.6	0.0%
Suisse	72378	4520	803.2	0.1%	19218.8	6.2%
Suède	21666	4728	1040.2	0.2%	5753.0	1.9%
Tchéquie	365	3442	654.0	0.3%	96.9	0.0%
Ukraine	47	2258	406.4	0.3%	12.5	0.0%
île de Man	13215	1449	0.0	0.0%	3509.0	1.1%
<b>l'Amérique latine</b>	<b>29383</b>	<b>102655</b>	<b>32247.1</b>	<b>0.6%</b>	<b>7802.2</b>	<b>2.5%</b>
Argentine	0	2734	956.9	0.2%	0.0	0.0%
Bolivie	0	373	93.3	0.3%	0.0	0.0%
Brésil	26671	23138	7866.9	0.4%	7082.0	2.3%
Chili	0	6076	1549.4	0.6%	0.0	0.0%
Colombie	0	7076	2405.8	0.7%	0.0	0.0%
Costa Rica	0	1164	349.2	0.6%	0.0	0.0%
Guatemala	0	521	130.3	0.2%	0.0	0.0%
Honduras	0	1115	278.8	1.3%	0.0	0.0%
Mexique	0	33970	10191.0	0.9%	0.0	0.0%
Nicaragua	0	398	119.4	1.0%	0.0	0.0%
Panama	1944	1168	292.0	0.5%	516.2	0.2%
Paraguay	239	609	60.9	0.2%	63.5	0.0%
Pérou	0	2162	637.8	0.3%	0.0	0.0%
République dominicaine	0	1095	295.7	0.4%	0.0	0.0%
Salvador	0	622	186.6	0.8%	0.0	0.0%
Uruguay	527	290	72.5	0.1%	139.9	0.0%
Venezuela	2	19409	6599.1	2.2%	0.5	0.0%
Équateur	0	735	161.7	0.2%	0.0	0.0%
<b>Amérique du Nord</b>	<b>67581</b>	<b>297986</b>	<b>80390.6</b>	<b>0.4%</b>	<b>17945.0</b>	<b>5.8%</b>
Canada	67581	13131	3479.7	0.2%	17945.0	5.8%
États-Unis	0	284855	76910.9	0.4%	0.0	0.0%
Océanie	2807	18393	5404.5	0.3%	745.4	0.2%

Pays	Bénéfices déplacés vers l'intérieur (millions USD)	Bénéfices transférés vers l'extérieur (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (millions USD)	Perte fiscale annuelle : Abus fiscal des entreprises (% du PIB)	Perte fiscale infligée à des tiers : abus fiscal des entreprises (millions USD)	Part des pertes fiscales mondiales infligées : abus fiscal des entreprises
<b>Australie</b>	0	16766	5029.8	0.4%	0.0	0.0%
<b>Fidji</b>	0	9	1.8	0.0%	0.0	0.0%
<b>Guam</b>	5	123	43.0	0.7%	1.3	0.0%
<b>Nouvelle Calédonie</b>	0	198	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Nouvelle-Zélande</b>	1134	703	196.8	0.1%	301.1	0.1%
<b>Palaos</b>	11	107	0.0	0.0%	2.9	0.0%
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	1406	213	63.9	0.3%	373.3	0.1%
<b>Samoa</b>	0	249	67.2	8.4%	0.0	0.0%
<b>Samoa américain</b>	221	6	1.6	0.3%	58.7	0.0%
<b>Vanuatu</b>	21	18	0.0	0.0%	5.6	0.0%
<b>Îles Salomon</b>	9	1	0.3	0.0%	2.4	0.0%

## Chapitre 3 : Les abus fiscaux liés à la finance offshore

L'opacité financière demeure une caractéristique déterminante de la finance offshore. Les juridictions opaques – les pays offrant à des non-résidents la possibilité de dissimuler leur identité et leur fortune à l'État de droit – attirent un volume sans cesse croissant d'actifs financiers détenus par des individus nantis. L'opacité financière ne permet pas seulement aux individus de se soustraire à leurs responsabilités fiscales et de blanchir de l'argent – elle permet aux cartels de la drogue de disposer de capacités financières, elle fait de la traite des êtres humains une entreprise lucrative et permet le financement du terrorisme.

En outre, l'opacité financière limite la capacité à remédier aux inégalités à travers une imposition progressive des revenus et des fortunes les plus élevés et elle affaiblit le contrat social. La perception (à juste titre) selon laquelle la fiscalité et la réglementation ne s'appliquent pas de manière égale à tout un chacun peut contribuer à éroder la confiance et le bon respect de celles-ci dans l'ensemble de la société ; également, la capacité des élites nanties à se soustraire à leurs responsabilités fiscales est susceptible d'aller de pair avec une gouvernance plus faible et une moindre responsabilisation de l'exécutif politique. Il est donc extrêmement important d'identifier les juridictions qui abritent la fortune offshore d'autres pays, l'ampleur de cette richesse ainsi que les pertes fiscales probables, afin de hiérarchiser les réponses politiques nationales et internationales.

### Résultats

Selon le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2021 », le monde perd chaque année plus de 170 milliards de dollars en impôts en raison de l'évasion fiscale à l'étranger – en considérant uniquement les actifs financiers.

En termes absolus, les pays à revenu élevé perdent bien plus de recettes fiscales en raison de l'évasion fiscale à l'étranger (plus de 168 milliards de dollars perdus chaque année) que les pays à faible revenu (plus de 2 milliards de dollars chaque année). Mais les pays à revenus élevés sont aussi responsables de la quasi-totalité des pertes. On leur attribue en effet plus de 99 pour cent de l'ensemble des pertes fiscales enregistrées chaque année à travers le monde en raison de l'évasion fiscale à l'étranger. La part des pays à faible revenu s'élève à moins de 1 pour cent.

### Les pays de l'OCDE, responsables de la plupart des pertes fiscales mondiales liées à la fortune offshore

L'Indice d'opacité financière (IOF) 2020 de Tax Justice Network, qui classe les pays en fonction de leur complicité en matière d'opacité financière à l'échelle mondiale, a estimé que les pays de l'OCDE et leurs dépendances étaient responsables de 49 pour cent des risques d'opacité financière dans le monde. « Justice fiscale : état des lieux 2021 » rapporte que les pays de l'OCDE et leurs dépendances sont responsables de 92 pour cent des 170,7 milliards de dollars d'impôts que le monde perd chaque année en raison de l'évasion fiscale à l'étranger – soit un peu plus de 157 milliards de dollars par an.

Comme dans le cas de l'abus à l'impôt sur les sociétés, cette situation est préjudiciable pour de nombreux membres de l'OCDE. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse sont les États les plus nuisibles. Et comme dans le cas de l'abus à l'impôt sur les sociétés, les gains ne sont pas correctement partagés auprès de leurs citoyens – tout le monde aurait donc à y gagner en éliminant l'évasion offshore.

Figure 3 : Groupes de pays responsables des pertes fiscales mondiales infligées à d'autres



## La toile d'araignée britannique et l'axe de l'évasion fiscale

Les pires contrevenants au sein de l'OCDE sont à nouveau le Royaume-Uni et son réseau de territoires d'outre-mer et de dépendances de la Couronne, régulièrement qualifiés de « toile d'araignée britannique », et l'axe de l'évasion fiscale, plus étendu, qui se compose de la toile d'araignée britannique ainsi que des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Suisse.

« Justice fiscale : état des lieux 2021 » rapporte que la toile d'araignée britannique est responsable de 51 pour cent des 170,7 milliards de dollars d'impôts que le monde perd chaque année en raison de l'évasion fiscale à l'étranger – soit plus de 88 milliards de dollars.

L'axe de l'évasion fiscale abrite quant à lui plus de 66 pour cent des 171 milliards de dollars d'impôts perdus chaque année en raison de l'évasion fiscale à l'étranger – soit plus de 113 milliards de dollars.

## Méthodologie

Le rapport sur l'état des lieux de la justice fiscale s'appuie sur les approches existantes pour développer une méthodologie qui utilise des données récentes afin de produire de nouvelles estimations des pertes de recettes fiscales découlant des richesses cachées dans les juridictions opaques et de fournir ces estimations pour toutes les classes d'actifs et pour un nombre maximum de pays. Aucune des approches existantes, et bien entendu pas même celle que nous appliquons ici, ne peut être parfaite dès lors que toutes reposent nécessairement sur des données limitées et sur certaines hypothèses nécessaires. Mais les ordres de grandeur établis de façon uniforme par des approches pourtant assez distinctes confirment la confiance quant à l'exactitude des données révélées grâce aux approches adoptées ainsi que l'importance de la transparence dans ce domaine. Tout progrès en matière de transparence ira de pair avec une quantification de plus en plus précise.

Deux approches majeures étudiant l'ampleur de la fortune offshore ont été développées dans la littérature sur le sujet. La première catégorie de travaux utilise la méthode « sources/utilisations », qui s'appuie sur les statistiques de la balance des paiements. La méthode mesure la différence entre les entrées et les sorties nettes de capitaux enregistrées et les cumule au fil du temps pour obtenir une estimation de la richesse offshore. En utilisant cette méthode, James Henry<sup>37</sup> a estimé qu'en 2010, les investisseurs des pays en développement avaient accumulé une fortune

<sup>37</sup> James S. Henry, *The Price of Offshore Revisited. New Estimates for Missing Global Private Wealth, Income, Inequality and Lost Taxes*, Tax Justice Network (Londres, 2012) <[www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Price\\_of\\_Offshore\\_Revisited\\_26072012.pdf](http://www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Price_of_Offshore_Revisited_26072012.pdf)> [consulté le 12 novembre 2012].

offshore comprise entre 7 000 et 9 000 milliards de dollars. Dans la même étude, Henry fournit une estimation de la fortune offshore mondiale pour toutes les classes d'actifs (y compris les actifs non-financiers), à savoir de 21 000 à 32 000 milliards de dollars, mais le manque de données disponibles ne permet pas de ventiler ces informations au niveau des pays.

Pour ce qui est de la seconde catégorie de travaux sur lesquels la présente analyse s'appuie, une série d'articles publiés dans des revues universitaires respectées se sont appuyés sur les écarts dans les statistiques macro-économiques pour estimer l'ampleur de la richesse offshore.<sup>38</sup> Selon cette méthode, la différence entre les avoirs et les engagements relatifs à des investissements de portefeuille déclarés au niveau mondial s'explique par la richesse offshore non comptabilisée. La portée des estimations est ensuite élargie pour couvrir d'autres actifs financiers tels que les dépôts bancaires, mais pas les actifs non-financiers tels que l'immobilier, l'or, les yachts de luxe ou l'art. Pour une description plus détaillée de ces méthodes, consulter les analyses documentaires récentes sur le sujet.<sup>39</sup>

En plus d'estimer l'ampleur de la richesse offshore, il est essentiel de s'interroger sur sa propriété. En raison du manque de données disponibles sur les richesses offshore privées pour la plupart des classes d'actifs, des hypothèses s'imposent aux fins de déterminer à quels pays les fortunes mesurées sont attribuables. En 2016, la Banque des règlements internationaux (BRI) a commencé à publier des données appropriées sur une importante classe d'actifs, les dépôts bancaires transfrontaliers, et ce pour de nombreux pays, y compris certaines des juridictions opaques les plus importantes. L'approche du rapport sur l'état des lieux de la justice fiscale, qui rejoint celle d'Alstadsaeter, Johannesen et Zucman<sup>40</sup> ainsi que de plusieurs études ultérieures menées par d'autres chercheurs<sup>41</sup>, utilise ces données pour évaluer la répartition des richesses offshore.

Notre approche peut être synthétisée en quatre étapes et les détails complets peuvent être consultés dans le document de méthodologie qui l'accompagne<sup>42</sup>. La première consiste à identifier ce que nous appelons les « dépôts anormaux ». Nous commençons par identifier les juridictions qui (a) attirent des montants de dépôts bancaires disproportionnés par rapport à la taille de leur économie et qui (b) offrent une législation stricte sur le secret bancaire. Pour nos besoins ici, nous définissons ces juridictions comme celles qui obtiennent, à l'Indice d'opacité financière 2020, un score d'opacité élevé en matière d'enregistrement des bénéficiaires. En combinant ces deux indicateurs (c'est-à-dire un score élevé d'opacité financière et le poids élevé des dépôts bancaires depuis l'étranger), nous identifions comme suit les juridictions affichant un niveau significatif de dépôts anormaux en raison de l'opacité financière : les pays dont la valeur des dépôts bancaires depuis l'étranger correspond à 30 pour cent de leur PIB et dont le score d'opacité financière est supérieur à 50, et ceux dont la valeur des dépôts bancaires depuis l'étranger se monte à 15 pour cent de leur PIB

---

38 Gabriel Zucman, « The Missing Wealth of Nations: Are Europe and the US Net Debtors or Net Creditors? », *The Quarterly Journal of Economics*, 128/3 (2013), 1321-64; Annette Alstadsaeter, Niels Johannesen & Gabriel Zucman, « Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality », *Journal of Public Economics*, 162 (2018), 89-100.

39 Alex Cobham & Petr Janský, *Estimating Illicit Financial Flows : A Critical Guide to the Data, Methodologies, and Findings* (2020) <<https://doi.org/10.1093/oso/9780198854418.001.0001>> ; Niels Johannesen & Jukka Pirttilä, « Capital Flight and Development An Overview of Concepts, Methods, and Data Sources », UNU-WIDER Working Paper Series, 2016/95 (2016) <<https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2016-95.pdf>> [consulté le 7 septembre 2016] ; Charles Vellutini et al., *Estimating International Tax Evasion by Individuals*, Taxation Papers (2019) <<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/10854d45-f549-11e9-8c1f-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-120453070>>.

40 Alstadsaeter, Johannesen & Zucman, « Who Owns the Wealth in Tax Havens? », 89-100.

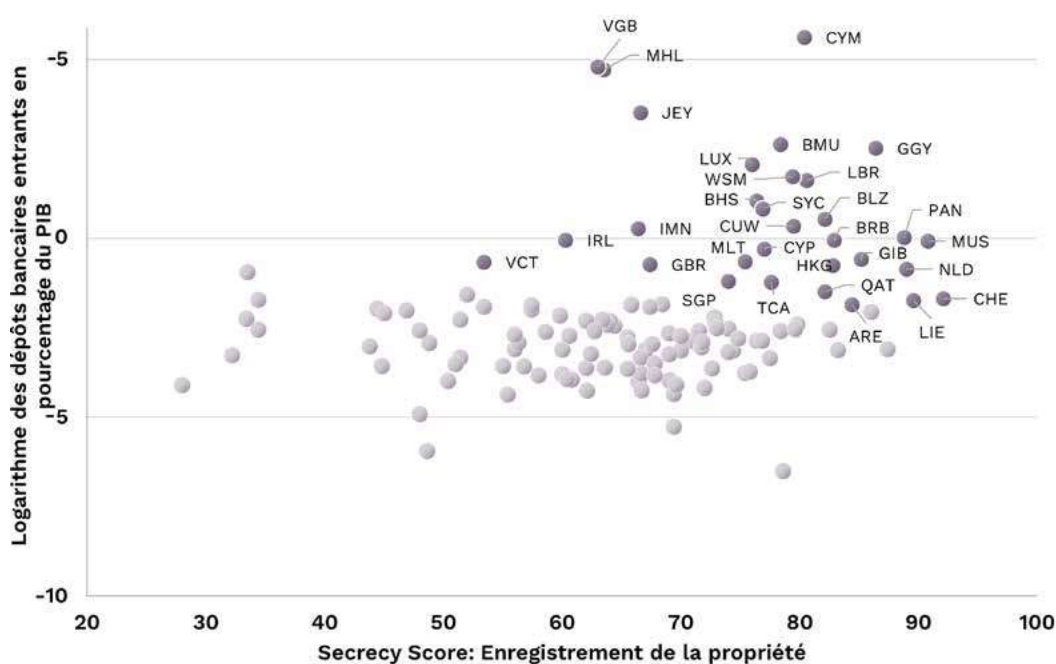
41 Vellutini et al., *Estimating International Tax Evasion by Individuals*; ECORYS, *Monitoring the Amount of Wealth Hidden by Individuals in International Financial Centres and Impact of Recent Internationally Agreed Standards on Tax Transparency on the Fight against Tax Evasion* (Bruxelles, Belgique, 2021).

42 Tax Justice Network, *State of Tax Justice 2021 Methodology*.

et dont le score d'opacité financière est de plus de 70. Ces pays sont mis en évidence dans la Figure 4.

Pour cette étape, nous nous sommes contentés d'ajuster légèrement notre approche depuis le rapport de 2020 dans le but de pouvoir mieux rendre compte des juridictions dans lesquelles les dépôts anormaux sont probablement liés à l'opacité financière (auparavant, le critère établi était une valeur des dépôts bancaires depuis l'étranger correspondant à 15 pour cent du PIB et un score d'opacité financière d'au moins 20 sur le premier indicateur d'opacité pour le Secret bancaire). En comparant les résultats de 2020 à ceux de 2021, aucun des éléments probants recueillis ne permet de dégager une tendance forte.

Figure 4 : Intensité des dépôts bancaires depuis l'étranger vs. Score d'opacité financière en matière d'enregistrement des bénéficiaires

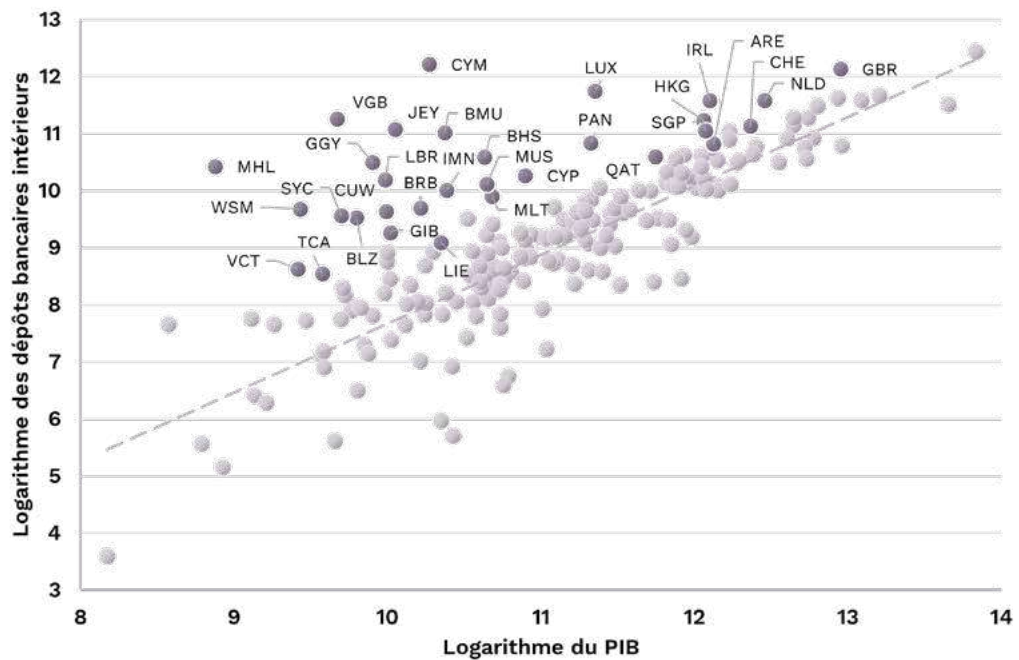


À l'aide d'une analyse de régression, nous estimons ensuite le montant attendu des dépôts bancaires depuis l'étranger dans ces juridictions sur base de la forte relation entre le PIB et les dépôts bancaires dans les pays qui ne proposent pas de possibilités d'arbitrage en matière d'opacité (c'est-à-dire les pays ayant des scores d'opacité financière plus faibles pour le Secret bancaire et un ratio de dépôts bancaires par rapport au PIB relativement faible). Les « dépôts anormaux » sont alors quantifiés en termes de différence entre les dépôts observés et les dépôts proportionnels attendus dans chaque juridiction. Nous soutenons que ces dépôts anormaux sont précisément effectués dans ces juridictions en raison de leurs pratiques d'opacité financière.

La Figure 5 montre la relation entre le PIB et les dépôts bancaires entrants (depuis l'étranger) et met en évidence les juridictions dont la valeur des dépôts bancaires depuis l'étranger est significative et qui, dans le même temps, offrent aux individus un embarras de choix pour dissimuler leur identité et leur fortune.



Figure 5 : Dépôts bancaires depuis l'étranger vs. PIB, 2019



Nous constatons que 51 pour cent des dépôts bancaires mondiaux peuvent être considérés comme anormaux selon notre définition, ce qui signifie qu'ils sont situés dans des juridictions opaques et en quantités supérieures à ce que l'on pourrait attendre en raison de la taille des économies concernées. Pour chacune de ces juridictions, notre approche nous permet de quantifier le volume d'argent à partir duquel on considère un dépôt bancaire comme étant anormal et la part des dépôts bancaires totaux de chaque juridiction que représentent ces dépôts anormaux. Le Tableau 4 donne un aperçu des 15 principales juridictions où les montants de dépôts anormaux sont les plus conséquents.

Tableau 4 : Top 15 des juridictions accueillant les montants les plus élevés de dépôts anormaux


Pays	Secrecy Score: Enregistrement de la propriété	Total des dépôts (milliards USD)	Dépôts anormaux (milliards USD)	Dépôts anormaux (part du total)	BIS reporting
Îles Caïmans	80	1,627.7	1,627.2	99.97%	Non
Royaume-Uni	67	1,349.1	1,080.3	80.08%	Oui
États-Unis d'Amérique	86	2,747.8	712.7	25.94%	Oui
Luxembourg	76	555.0	548.2	98.78%	Oui
Irlande	60	376.4	338.5	89.94%	Oui
Pays-Bas	89	380.9	294.8	77.39%	Oui
Îles Vierges britanniques	63	178.9	178.7	99.92%	Non
France	66	424.0	166.1	39.19%	Oui
Hong Kong	83	170.4	136.0	79.78%	Oui
Jersey	67	119.0	118.7	99.72%	Oui
Italie	57	307.3	116.9	38.05%	Oui
Bermudes	78	102.9	102.2	99.31%	Non
Singapour	74	112.7	77.2	68.47%	Non
Suisse	92	134.6	65.1	48.40%	Oui
Panama	89	68.4	62.1	90.73%	Non

Dans la deuxième étape de notre approche, nous relient ces dépôts anormaux à leurs pays d'origine. Pour ce faire, nous suivons globalement l'approche d'Alstadsaeter, Johannesen et Zucman et utilisons les statistiques bancaires territoriales de la Banque des règlements internationaux (BRI). Cet ensemble de données contient des informations sur l'origine des dépôts bancaires dans les juridictions les plus opaques qui rapportent ces données à la BRI. Comme indiqué dans la dernière colonne du Tableau 4, certaines des juridictions opaques les plus populaires rendent compte de ces informations à présent à la BRI. À l'image de l'étude menée par Alstadsaeter, Johannesen et Zucman, nous évaluons la répartition des pays d'origine concernant les fonds déposés dans les juridictions qui rendent compte à la BRI, et nous supposons qu'un même schéma de distribution s'applique dans les juridictions qui ne rapportent aucune donnée à la BRI.

Dans la troisième étape, nous combinons les estimations existantes de la richesse offshore globale avec les parts que nous avons estimées pour chaque pays, afin de calculer la valeur de la richesse offshore provenant de chaque pays. Nous utilisons notamment l'estimation la plus récente<sup>43</sup> des actifs financiers offshore à l'échelle mondiale, à hauteur de 11,4 pour cent du PIB mondial, soit 9 900 milliards de dollars en 2019. Il est important de noter que cette estimation ne comprend que les actifs financiers et non les actifs non-financiers, dont la valeur est susceptible de dépasser la valeur des actifs financiers d'un facteur de 3 à 4.<sup>44</sup> La deuxième colonne du Tableau 5 correspond à nos estimations de la part des actifs financiers offshore à l'échelle

43 ECORYS, *Monitoring the Amount of Wealth Hidden by Individuals in International Financial Centres and Impact of Recent Internationally Agreed Standards on Tax Transparency on the Fight against Tax Evasion*.

44 Henry, *The Price of Offshore Revisited. New Estimates for Missing Global Private Wealth, Income, Inequality and Lost Taxes*.



mondiale détenus par les citoyens de chaque pays et la troisième colonne convertit ces différentes parts en dollars américains.

Enfin, dans la quatrième et dernière étape, nous estimons les pertes de recettes fiscales résultant des richesses abritées dans les juridictions opaques. En nous appuyant sur l'approche adoptée par Zucman dans son étude de 2015, nous supposons un retour sur investissement offshore de l'ordre de 5 pour cent (qui comprend une combinaison entre titres, obligations, dépôts bancaires et autres actifs financiers). Nous multiplions ensuite ces retours par les taux d'impôt sur le revenu des particuliers qui auraient été appliqués dans les pays d'origine des actifs, si ces actifs n'avaient pas été transférés vers des juridictions opaques. La cinquième colonne du Tableau 5 présente les estimations des pertes de recettes fiscales pour chaque pays.

La sixième et la septième colonne du Tableau 5 correspondent à la contribution estimée de chaque pays au problème des actifs financiers offshore et des pertes fiscales respectives infligées à d'autres pays. Nombre des pays affichant eux-mêmes les pertes les plus conséquentes, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Luxembourg, font également subir des pertes importantes à d'autres pays, soulignant la nature perdant-perdant des pratiques favorisant les abus fiscaux à l'échelle mondiale. La première place revient ici au territoire britannique d'outre-mer des Îles Caïmans (avec 8,14 pour cent), suscitant à elles seules une perte de recettes fiscales de plus de 45 milliards de dollars à l'échelle mondiale.

Tableau 5 : Résultats complets des pertes de recettes fiscales consécutives au transfert d'actifs financiers à l'étranger (estimations) et des pertes fiscales infligées à d'autres pays

Pays	Part de la fortune offshore mondiale détenue par des citoyens du pays	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (milliards USD)	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (% du PIB)	Pertes de recettes fiscales : Fortune offshore (millions USD)	Part des pertes mondiales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées à d'autres pays
<b>Afrique</b>	1.6%	159.1	40.7%	2320.5	0.5%	893.1
<b>Afrique du Sud</b>	0.3%	28.8	8.2%	648.6	0.0%	0.0
<b>Algérie</b>	0.0%	3.0	1.8%	53.3	0.0%	0.0
<b>Angola</b>	0.2%	21.2	23.7%	180.4	0.0%	0.0
<b>Botswana</b>	0.0%	0.6	3.2%	7.4	0.0%	0.0
<b>Burkina Faso</b>	0.0%	0.2	1.0%	2.2	0.0%	0.0
<b>Burundi</b>	0.0%	0.1	3.7%	1.6	0.0%	0.0
<b>Bénin</b>	0.0%	0.2	1.2%	2.4	0.0%	0.0
<b>Cameroun</b>	0.0%	1.9	4.8%	27.5	0.0%	0.0
<b>Cap-Vert</b>	0.0%	0.1	4.1%	1.2	0.0%	0.0
<b>Comores</b>	0.0%	0.0	1.9%	0.3	0.0%	0.0
<b>Côte d'Ivoire</b>	0.0%	1.5	2.6%	22.1	0.0%	0.0
<b>Djibouti</b>	0.0%	0.3	8.5%	4.1	0.0%	0.0
<b>Eswatini</b>	0.0%	0.3	5.8%	4.3	0.0%	0.0
<b>Gabon</b>	0.0%	1.8	10.8%	21.3	0.0%	0.0
<b>Gambie</b>	0.0%	0.2	9.2%	2.4	0.0%	0.0
<b>Ghana</b>	0.0%	4.7	7.0%	82.7	0.0%	18.5
<b>Guinée</b>	0.0%	0.6	4.6%	8.7	0.0%	0.0
<b>Guinée équatoriale</b>	0.0%	0.4	3.3%	4.4	0.0%	0.0
<b>Guinée-Bissau</b>	0.0%	0.1	6.5%	1.3	0.0%	0.0
<b>Kenya</b>	0.0%	4.2	4.4%	62.9	0.0%	0.0
<b>Lesotho</b>	0.0%	0.0	1.2%	0.4	0.0%	0.0
<b>Liberia</b>	0.1%	10.4	339.7%	145.5	0.2%	423.6
<b>Libye</b>	0.0%	4.7	9.0%	55.1	0.0%	0.0
<b>Madagascar</b>	0.0%	0.8	5.8%	11.5	0.0%	0.0
<b>Malawi</b>	0.0%	0.3	2.5%	4.1	0.0%	0.0
<b>Mali</b>	0.0%	0.7	4.3%	10.4	0.0%	0.0
<b>Maroc</b>	0.0%	3.7	3.1%	69.6	0.0%	0.0
<b>Maurice</b>	0.1%	9.6	68.7%	72.4	0.2%	323.6
<b>Mauritanie</b>	0.0%	0.6	7.6%	11.5	0.0%	0.0
<b>Mozambique</b>	0.0%	1.6	10.3%	25.3	0.0%	31.0
<b>Namibie</b>	0.0%	0.2	1.8%	4.2	0.0%	0.0
<b>Niger</b>	0.0%	0.1	0.7%	1.2	0.0%	0.0
<b>Nigeria</b>	0.2%	20.8	4.6%	250.0	0.0%	0.0
<b>Ouganda</b>	0.0%	0.9	2.5%	17.4	0.0%	0.0
<b>Rwanda</b>	0.0%	0.2	1.7%	2.5	0.0%	0.0
<b>République centrafricaine</b>	0.0%	0.1	3.5%	1.1	0.0%	0.0

Pays	Part de la fortune offshore mondiale détenue par des citoyens du pays	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (milliards USD)	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (% du PIB)	Pertes de recettes fiscales : Fortune offshore (millions USD)	Part des pertes mondiales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées à d'autres pays
République du Congo	0.0%	0.7	5.6%	10.7	0.0%	0.0
République démocratique du Congo	0.0%	1.1	2.3%	23.0	0.0%	0.0
Sao Tomé-et-Principe	0.0%	0.0	1.9%	0.1	0.0%	0.0
Seychelles	0.1%	7.6	477.7%	117.6	0.1%	96.5
Sierra Leone	0.0%	0.1	3.5%	1.1	0.0%	0.0
Somalie	0.0%	0.0	0.7%	0.5	0.0%	0.0
Soudan	0.0%	0.2	0.5%	1.2	0.0%	0.0
Soudan du Sud	0.0%	0.0	0.1%	0.1	0.0%	0.0
Sénégal	0.0%	1.0	4.2%	19.7	0.0%	0.0
Tanzanie	0.0%	1.3	2.2%	20.2	0.0%	0.0
Tchad	0.0%	0.4	3.4%	5.4	0.0%	0.0
Togo	0.0%	0.2	2.4%	2.4	0.0%	0.0
Tunisie	0.0%	2.2	5.6%	38.7	0.0%	0.0
Zambie	0.0%	1.8	7.5%	32.9	0.0%	0.0
Zimbabwe	0.0%	1.6	9.7%	42.1	0.0%	0.0
Égypte	0.2%	15.1	5.0%	170.1	0.0%	0.0
Érythrée	0.0%	0.2	2.4%	2.3	0.0%	0.0
Éthiopie	0.0%	0.6	0.6%	10.9	0.0%	0.0
<b>Asie</b>	<b>16.4%</b>	<b>1630.0</b>	<b>16.1%</b>	<b>24554.8</b>	<b>4.4%</b>	<b>7478.4</b>
Afghanistan	0.0%	0.1	0.7%	1.4	0.0%	0.0
Arabie saoudite	1.3%	128.8	16.2%	0.0	0.0%	0.0
Arménie	0.0%	0.4	2.8%	6.8	0.0%	0.0
Azerbaïdjan	0.0%	1.1	2.4%	13.4	0.0%	0.0
Bahreïn	0.1%	8.9	23.1%	0.0	0.0%	41.4
Bangladesh	0.0%	1.7	0.6%	25.7	0.0%	0.0
Bhoutan	0.0%	0.0	0.2%	0.1	0.0%	0.0
Birmanie	0.0%	0.1	0.1%	1.2	0.0%	0.0
Brunei	0.0%	1.4	10.6%	0.0	0.0%	0.0
Cambodge	0.0%	2.5	9.2%	24.8	0.0%	0.0
Chine	4.5%	445.0	3.1%	10012.9	0.0%	0.0
Corée du Nord	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0
Corée du Sud	0.2%	19.0	1.2%	398.4	0.0%	0.0
Géorgie	0.0%	0.6	3.3%	5.7	0.0%	0.0
Hong Kong	1.4%	134.3	37.0%	1007.1	2.2%	3796.5
Inde	0.1%	12.3	0.4%	220.5	0.0%	0.0
Indonésie	0.0%	3.9	0.3%	58.7	0.0%	0.0
Irak	0.0%	1.0	0.4%	7.2	0.0%	0.0
Iran	0.0%	0.6	0.2%	7.0	0.0%	0.0
Israël	0.3%	31.1	7.9%	776.5	0.0%	0.0

Pays	Part de la fortune offshore mondiale détenue par des citoyens du pays	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (milliards USD)	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (% du PIB)	Pertes de recettes fiscales : Fortune offshore (millions USD)	Part des pertes mondiales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées à d'autres pays
Japon	1.8%	181.1	3.6%	5065.4	0.0%	0.0
Jordanie	0.1%	6.6	14.8%	66.0	0.0%	0.0
Kazakhstan	0.1%	8.5	4.7%	42.7	0.0%	0.0
Kirghizistan	0.0%	0.4	4.1%	5.4	0.0%	0.0
Koweït	0.5%	46.8	34.3%	0.0	0.0%	0.0
Laos	0.0%	0.1	0.5%	1.4	0.0%	0.0
Liban	0.2%	18.9	36.3%	188.6	0.0%	0.0
Macao	0.1%	14.9	27.0%	89.3	0.0%	0.0
Malaisie	0.2%	23.6	6.5%	330.1	0.0%	0.0
Maldives	0.0%	0.4	7.5%	3.2	0.0%	0.0
Mongolie	0.0%	0.7	4.9%	3.5	0.0%	9.1
Népal	0.0%	0.7	2.0%	9.7	0.0%	0.0
Oman	0.1%	6.3	8.3%	0.0	0.1%	111.6
Ouzbékistan	0.0%	0.6	1.1%	9.4	0.0%	0.0
Pakistan	0.0%	2.4	0.9%	24.3	0.0%	0.0
Palestine	0.0%	0.1	0.9%	1.5	0.0%	0.0
Philippines	0.1%	12.6	3.3%	220.4	0.0%	0.0
Qatar	0.4%	38.8	22.1%	0.0	0.4%	642.0
Singapour	1.6%	162.3	43.3%	1785.1	1.3%	2155.4
Sri Lanka	0.0%	0.9	1.1%	10.7	0.0%	0.0
Syrie	0.0%	0.3	2.0%	3.7	0.0%	0.0
Tadjikistan	0.0%	0.0	0.3%	0.3	0.0%	0.0
Taiwan	1.5%	148.4	24.3%	2967.5	0.0%	0.0
Thaïlande	0.4%	36.4	6.7%	636.2	0.0%	0.0
Timor oriental	0.0%	0.0	0.5%	0.2	0.0%	0.0
Turkménistan	0.0%	0.0	0.0%	0.2	0.0%	0.0
Turquie	0.3%	26.7	3.5%	468.0	0.0%	0.0
Viêt Nam	0.0%	2.9	1.1%	51.5	0.0%	0.0
Yémen	0.0%	0.4	1.7%	3.0	0.0%	0.0
Émirats arabes unis	1.0%	95.4	22.7%	0.0	0.4%	722.3
Îles Caraïbes et américaines	12.7%	1258.8	2703.8%	655.9	32.0%	54655.0
Anguilla	0.0%	0.0	2.1%	0.0	0.0%	0.0
Antigua-et-Barbuda	0.0%	0.1	7.1%	1.5	0.0%	0.0
Arubie	0.0%	0.5	16.6%	16.1	0.0%	0.0
Bahamas	0.6%	59.5	438.5%	0.0	0.6%	1034.8
Barbade	0.1%	7.5	143.4%	149.4	0.1%	123.7
Belize	0.1%	7.0	352.9%	81.9	0.1%	89.2
Bermudes	0.8%	76.0	1015.4%	0.0	1.7%	2854.2
Curacao	0.1%	13.0	418.1%	304.8	0.1%	113.5

Pays	Part de la fortune offshore mondiale détenue par des citoyens du pays	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (milliards USD)	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (% du PIB)	Pertes de recettes fiscales : Fortune offshore (millions USD)	Part des pertes mondiales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées à d'autres pays
Dominique	0.0%	0.3	48.7%	3.3	0.0%	0.0
Grenade	0.0%	0.2	20.0%	2.8	0.0%	0.0
Guyane Française	0.0%	0.2	2.9%	1.8	0.0%	0.0
Haïti	0.0%	0.2	1.6%	3.3	0.0%	0.0
Jamaïque	0.0%	0.5	3.4%	8.1	0.0%	0.0
Montserrat	0.0%	0.0	1.2%	0.0	0.0%	0.0
Porto Rico	0.0%	0.0	0.0%	0.2	0.0%	0.0
Saint-Christophe-et-Niévès	0.0%	0.1	7.1%	1.2	0.0%	0.0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0.0%	1.8	218.6%	21.1	0.0%	9.6
Sainte-Lucie	0.0%	0.6	29.7%	7.4	0.0%	0.0
Sint Maarten	0.0%	0.2	12.7%	3.7	0.0%	0.0
Suriname	0.0%	0.5	12.2%	9.8	0.0%	0.0
Trinité-et-Tobago	0.0%	2.0	8.5%	24.6	0.0%	0.0
Îles Caïmans	8.1%	809.5	13638.0%	0.0	26.6%	45433.3
Îles Vierges américaines	0.0%	0.0	0.2%	0.1	0.0%	0.0
Îles Vierges britanniques	2.8%	278.0	18669.9%	0.0	2.9%	4990.2
Îles Turques-et-Caïques	0.0%	1.0	79.7%	14.9	0.0%	6.5
<b>L'Europe</b>	<b>44.9%</b>	<b>4468.0</b>	<b>288.6%</b>	<b>99204.0</b>	<b>49.3%</b>	<b>84115.3</b>
Albanie	0.0%	0.1	0.9%	1.6	0.0%	0.0
Allemagne	4.3%	423.9	11.0%	9537.2	0.3%	467.8
Andorre	0.0%	1.9	58.9%	9.3	0.0%	7.5
Autriche	0.2%	19.8	4.4%	543.7	0.0%	0.0
Belgique	1.1%	113.1	21.2%	2826.3	1.0%	1677.5
Biélorussie	0.0%	0.2	0.4%	1.5	0.0%	0.0
Bosnie-Herzégovine	0.0%	0.3	1.5%	1.5	0.0%	0.0
Bulgarie	0.0%	3.2	4.6%	15.8	0.0%	0.0
Chypre	0.6%	64.0	256.6%	1120.2	0.3%	444.6
Croatie	0.0%	1.1	1.8%	20.0	0.0%	11.8
Danemark	0.5%	46.1	13.2%	1287.1	0.1%	205.7
Espagne	0.8%	83.0	6.0%	1867.5	0.9%	1606.1
Estonie	0.0%	1.6	5.0%	15.8	0.0%	0.0
Finlande	0.2%	21.3	7.9%	571.6	0.3%	471.2
France	3.0%	299.7	11.0%	7343.2	2.7%	4639.0
Gibraltar	0.1%	10.2	309.1%	204.0	0.0%	42.5
Grèce	0.4%	37.2	18.1%	836.2	0.0%	0.0
Guernesey	0.4%	42.2	1671.1%	422.4	0.5%	863.5
Hongrie	0.1%	8.8	5.4%	66.0	0.0%	0.0
Irlande	5.8%	572.0	143.5%	13728.6	5.5%	9452.6

Pays	Part de la fortune offshore mondiale détenue par des citoyens du pays	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (milliards USD)	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (% du PIB)	Pertes de recettes fiscales : Fortune offshore (millions USD)	Part des pertes mondiales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées à d'autres pays
Islande	0.0%	1.2	4.7%	26.7	0.0%	0.0
Italie	2.0%	200.0	10.0%	4299.6	1.9%	3265.2
Jersey	1.2%	114.9	3238.7%	1149.0	1.9%	3313.5
Lettonie	0.0%	2.2	6.3%	33.9	0.0%	0.0
Liechtenstein	0.1%	9.2	130.9%	103.3	0.0%	15.7
Lituanie	0.0%	1.3	2.5%	10.1	0.0%	0.0
Luxembourg	4.5%	449.6	632.4%	10292.2	9.0%	15307.4
Macédoine du Nord	0.0%	0.4	2.9%	1.8	0.0%	0.0
Malte	0.2%	22.7	149.1%	397.1	0.1%	179.9
Moldavie	0.0%	0.1	1.0%	1.0	0.0%	0.0
Monaco	0.0%	0.0	0.5%	0.0	0.0%	0.0
Monténégro	0.0%	0.2	3.7%	0.9	0.0%	0.0
Norvège	0.2%	23.6	5.8%	550.0	0.3%	505.0
Pays-Bas	3.3%	324.5	35.8%	8429.5	4.8%	8230.7
Pologne	0.1%	9.4	1.6%	150.1	0.0%	0.0
Portugal	0.2%	22.3	9.3%	534.4	0.2%	357.6
Roumanie	0.0%	2.3	0.9%	11.7	0.0%	0.0
Royaume-Uni	11.4%	1132.5	40.0%	25482.4	17.7%	30164.2
Russie	0.6%	63.3	3.8%	411.6	0.0%	0.0
Saint-Marin	0.0%	0.5	29.4%	7.4	0.0%	1.2
Serbie	0.0%	1.0	1.9%	4.8	0.0%	0.0
Slovaquie	0.0%	3.1	2.9%	38.2	0.0%	0.0
Slovénie	0.1%	5.4	10.0%	135.5	0.0%	0.0
Suisse	2.4%	238.3	32.6%	4765.1	1.1%	1819.1
Suède	0.6%	55.6	10.5%	1593.1	0.5%	796.4
Tchéquie	0.1%	9.2	3.7%	101.6	0.0%	0.0
Ukraine	0.0%	3.3	2.1%	29.4	0.0%	0.0
Îles Féroé	0.0%	0.0	1.4%	0.7	0.0%	8.2
île de Man	0.2%	22.3	289.1%	223.1	0.2%	261.3
<b>l'Amérique latine</b>	<b>2.2%</b>	<b>221.3</b>	<b>18.2%</b>	<b>3336.0</b>	<b>1.0%</b>	<b>1733.4</b>
Argentine	0.2%	17.1	3.8%	298.8	0.0%	0.0
Bolivie	0.0%	1.9	4.6%	27.5	0.0%	0.0
Brésil	0.2%	21.7	1.2%	298.1	0.0%	0.0
Chili	0.1%	10.8	3.9%	189.1	0.0%	0.0
Colombie	0.2%	17.3	5.3%	301.9	0.0%	0.0
Costa Rica	0.1%	5.7	8.9%	42.5	0.0%	0.0
Cuba	0.0%	0.2	0.2%	2.3	0.0%	0.0
Guatemala	0.1%	5.3	6.9%	18.7	0.0%	0.0
Honduras	0.0%	2.3	9.1%	28.6	0.0%	0.0
Mexique	0.4%	43.7	3.4%	765.1	0.0%	0.0



Pays	Part de la fortune offshore mondiale détenue par des citoyens du pays	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (milliards USD)	Fortune offshore détenue par des citoyens du pays (% du PIB)	Pertes de recettes fiscales : Fortune offshore (millions USD)	Part des pertes mondiales de recettes fiscales infligées par pays	Pertes fiscales infligées à d'autres pays
Nicaragua	0.0%	2.5	19.8%	37.5	0.0%	0.0
Panama	0.4%	43.9	65.7%	548.7	1.0%	1733.4
Paraguay	0.0%	1.1	2.9%	5.5	0.0%	0.0
Pérou	0.1%	7.4	3.2%	110.9	0.0%	0.0
République dominicaine	0.1%	7.2	8.1%	90.5	0.0%	0.0
Salvador	0.0%	2.6	9.7%	39.2	0.0%	0.0
Uruguay	0.1%	6.4	10.5%	116.0	0.0%	0.0
Venezuela	0.2%	18.0	8.4%	305.7	0.0%	0.0
Équateur	0.1%	6.3	5.8%	109.4	0.0%	0.0
<b>Amérique du Nord</b>	<b>21.0%</b>	<b>2087.9</b>	<b>8.9%</b>	<b>38405.2</b>	<b>12.1%</b>	<b>20649.5</b>
Canada	1.1%	110.7	6.4%	1826.0	0.4%	734.5
Groenland	0.0%	0.1	2.2%	1.1	0.0%	14.5
États-Unis	19.9%	1977.2	9.2%	36578.1	11.7%	19900.5
<b>Océanie</b>	<b>1.2%</b>	<b>116.1</b>	<b>727.3%</b>	<b>2236.2</b>	<b>0.7%</b>	<b>1199.3</b>
Australie	0.8%	80.9	5.8%	1820.0	0.1%	209.2
Fidji	0.0%	0.1	1.2%	0.7	0.0%	0.0
Guam	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0
Kiribati	0.0%	0.0	5.2%	0.1	0.0%	0.0
Nauru	0.0%	0.0	22.8%	0.3	0.0%	1.0
Nouvelle Calédonie	0.0%	0.7	6.5%	10.6	0.0%	63.6
Nouvelle-Zélande	0.1%	10.5	5.0%	173.0	0.0%	45.4
Palaos	0.0%	0.0	0.1%	0.0	0.0%	0.0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0.0%	0.1	0.4%	2.0	0.0%	0.0
Polynésie française	0.0%	0.6	9.1%	8.9	0.0%	7.1
Samoa	0.1%	10.3	1206.0%	138.8	0.1%	130.0
Tonga	0.0%	0.0	1.4%	0.1	0.0%	0.0
Tuvalu	0.0%	0.0	0.2%	0.0	0.0%	0.0
Vanuatu	0.0%	0.4	37.8%	5.2	0.0%	0.0
États fédérés de Micronésie	0.0%	0.0	6.7%	0.4	0.0%	0.5
Îles Marshall	0.1%	12.5	5232.8%	75.2	0.4%	742.5
Îles Salomon	0.0%	0.1	4.7%	1.1	0.0%	0.0

## Chapitre 4 : Vulnérabilité aux flux financiers illicites

Les flux financiers illicites sont des transferts d'argent d'un pays à un autre non autorisés par la loi, la règle ou la coutume. Les flux financiers illicites privent les budgets publics de ressources disponibles, obligeant les pays à faible revenu à s'appuyer notamment sur les investissements étrangers et les prêts pour soutenir leurs budgets nationaux.

Les circuits incontrôlés de flux financiers illicites, ainsi que les politiques et les structures qui les sous-tendent, constituent une menace majeure avérée pour la réalisation des droits de l'homme et la concrétisation d'une plus grande égalité à l'intérieur des pays et entre eux.

Dans leur avant-propos du rapport décisif de 2021 du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales (FACTI), l'ancien Premier ministre nigérian Ibrahim Mayaki et l'ancienne Présidente de la République de Lituanie Dalia Grybauskaitė décrivent les flux financiers illicites comme constituant « un vol à double titre, car les fonds détournés privent des milliards d'êtres humains de la possibilité d'un avenir meilleur ».

Un défi majeur de la lutte contre les flux financiers illicites réside dans les circuits et instruments opaques par lesquels ils circulent, d'une juridiction à l'autre. Par où les pays doivent-ils commencer ? Parmi leurs circuits économiques, lesquels sont les plus vulnérables aux flux illicites ? Où les gains les plus importants peuvent-ils être générés le plus rapidement possible ? Telles sont les questions auxquelles l'« Illicit Financial Flows Vulnerability Tracker », l'outil d'analyse de vulnérabilité du réseau Tax Justice Network, se propose d'aider à répondre.

Publié pour la première fois en 2020 et mis à jour au mois d'octobre 2021, le « traqueur de vulnérabilité » intitulé Illicit Financial Flows Vulnerability Tracker<sup>45</sup> mesure et visualise les circuits économiques les plus importants empruntés par les flux financiers illicites ainsi que la vulnérabilité de chaque pays à diverses formes de flux financiers illicites sur différentes périodes. Pour ce faire, il combine les données accessibles au public sur divers flux financiers avec des informations indiquant dans quelle mesure les juridictions partenaires font fonction de paradis fiscaux ou de juridictions opaques. Ces informations découlent des scores de paradis fiscal de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés du Tax Justice Network<sup>46</sup> et des scores d'opacité financière de l'Indice d'opacité financière<sup>47</sup>.

Ces deux indices ont été créés en réponse aux manquements répétés des organismes internationaux eu égard à la création de listes noires de « paradis fiscaux » et d'un classement des juridictions en fonction des options offertes aux étrangers afin de cacher leur identité et payer moins d'impôts, et en fonction de l'ampleur de leurs activités financières offshore. En proposant ainsi des classements politiquement neutres, les deux indices, considérés conjointement, représentent un outil pour comprendre l'opacité financière à l'échelle mondiale, l'abus à l'impôt sur les sociétés et les flux financiers illicites.

L'analyse des risques liés aux flux financiers illicites présentée dans le traqueur combine notamment les données tirées des deux indices avec les données sur les transactions bilatérales. L'idée centrale qui sous-tend cette approche, pionnière dans le travail du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites

---

45 <https://iff.taxjustice.net/#/about>

46 <http://cthi.taxjustice.net/>

47 <http://fsi.taxjustice.net/>

en provenance d'Afrique,<sup>48</sup> est la suivante : dès lors que, par définition, les flux financiers illicites sont des flux financiers cachés, la probabilité d'une composante illicite augmentera en fonction du degré d'opacité financière proposé par la juridiction partenaire dans le cadre d'une transaction donnée.

On présume dès lors, toutes proportions gardées, que plus il est aisé de dissimuler quelque chose, plus il est probable que quelque chose soit effectivement dissimulé. Cela signifie par exemple que des échanges commerciaux avec la Suisse, ou le fait d'accepter des investissements des îles Vierges britanniques, deux juridictions particulièrement opaques, exposent un pays à un plus grand risque de flux financiers illicites que des échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud ou le fait d'accepter des investissements en provenance de France. Cela ne signifie évidemment pas que tous les échanges avec la Suisse sont de nature illicite (et aucun avec l'Afrique du Sud), ni que toutes les multinationales dotées de filiales dans les îles Vierges britanniques (et aucune dotée de filiales françaises) utilisent des échappatoires fiscales. Toutefois, plus une juridiction partenaire agit avec transparence dans le cadre d'une transaction bilatérale donnée, plus le risque de dissimuler quelque chose est faible – et vice versa. L'analyse des risques liés aux flux financiers illicites présentée dans le traqueur a vocation à aider les décideurs politiques, les journalistes, les autorités nationales, les universitaires et le grand public à comprendre les sources de l'opacité financière et la vulnérabilité relative collective et propre à chaque pays en matière de flux financiers illicites.<sup>49</sup> Fondamentalement, l'outil contribue à l'identification des circuits économiques et des partenaires commerciaux qui représentent les plus grands risques de flux financiers illicites vers un pays et soutient ainsi l'élaboration de politiques et les décisions administratives aux fins de prévenir ces flux illicites.

En 2021, le Tax Justice Network s'est associé à plusieurs autorités gouvernementales à travers le monde pour concourir à la mise en œuvre de l'approche d'analyse des risques géographiques visant à atténuer les flux financiers illicites. Plus précisément, la méthodologie permet d'identifier et de signaler toute observation suspecte dans les données au niveau des transactions, permettant ainsi un processus d'audit plus efficace et, en fin de compte, une meilleure mobilisation des recettes intérieures.

Le traqueur indique le niveau de vulnérabilité aux flux financiers illicites auxquels chaque pays est confronté au regard de huit principaux circuits : le commerce (exportations et importations), les opérations bancaires (créances et engagements), les investissements directs étrangers (à l'étranger et depuis l'étranger) et les investissements de portefeuille (à l'étranger et depuis l'étranger).

Pour chaque circuit, le traqueur révèle dans quelle mesure les juridictions partenaires de chacun des pays agissent comme paradis fiscaux pour les sociétés ou juridictions opaques. La vulnérabilité s'entend du score moyen de paradis fiscal/ d'opacité financière de tous les partenaires, tiré des dernières éditions de l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés et de l'Indice d'opacité financière, avec lesquels le pays traite ou investit à travers le circuit en question, pondéré par le volume de commerce ou d'investissement dont chaque partenaire est responsable.

---

48 Commission économique pour l'Afrique et Union Africaine, *Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique* (« Rapport Mbeki »), 2015 <[https://www.un.org/esa/ffd/ffd3/wp-content/uploads/sites/2/2015/11/IFF\\_Main-Report\\_FRE.pdf](https://www.un.org/esa/ffd/ffd3/wp-content/uploads/sites/2/2015/11/IFF_Main-Report_FRE.pdf)> [consulté le 21 juillet 2015].

49 p.11. [https://www.taxjustice.net/wp-content/uploads/2019/08/Vulnerability-and-Exposure-to-Illicit-Financial-Flows-risk-in-Africa\\_August-2019\\_Tax-Justice-Network.pdf](https://www.taxjustice.net/wp-content/uploads/2019/08/Vulnerability-and-Exposure-to-Illicit-Financial-Flows-risk-in-Africa_August-2019_Tax-Justice-Network.pdf)

Sur la base des huit circuits économiques précédemment décrits, le Tableau 6 étalonne la vulnérabilité moyenne de chaque juridiction au cours des cinq dernières années. Il calcule en outre pour chaque juridiction :

- **Le circuit le plus vulnérable** – circuit par lequel le pays est le plus vulnérable aux flux financiers illicites. (Colonne 2)
- **Le niveau de vulnérabilité** – mesure de la vulnérabilité du circuit le plus vulnérable du pays. La mesure oscille entre des valeurs comprises entre 0 (absence de vulnérabilité) et 100 (vulnérabilité totale) ; il s'agit ici du niveau moyen d'opacité financière de tous les partenaires avec lesquels le pays traite ou investit à travers le circuit en question, pondéré par le volume de commerce ou d'investissement dont chaque partenaire est responsable. (Colonne 3)
- **La vulnérabilité régionale** – niveau moyen (pondéré) de vulnérabilité dans la région du pays en question, pour le circuit le plus vulnérable du pays. (Colonne 4)
- **Les trois principaux partenaires** du pays en question qui sont les principaux responsables de la vulnérabilité à laquelle le pays est exposé à travers le plus vulnérable de ses circuits. La part de vulnérabilité dont chaque partenaire commercial est responsable est indiquée en pourcentage. (Colonnes 5, 6 et 7).

Le problème des FFI s'appréhende également sous l'angle de la responsabilité des pays et des juridictions en ce qui concerne la vulnérabilité d'autres pays et juridictions face aux flux financiers illicites. Dans le Tableau 7, nous présentons une série d'indicateurs relatifs à cette responsabilité qui, considérés conjointement, synthétisent dans les grandes lignes le potentiel de préjudice.

L'ordre de présentation des pays correspond à leur part de responsabilité au regard du volume total des pertes de recettes mondiales liées aux abus fiscaux transfrontaliers, tel qu'évalué dans le présent rapport. Cette part de responsabilité apparaît dans la première colonne de données. Les trois colonnes suivantes se rapportent à l'Indice d'opacité financière. La mention « rang » correspond au classement de chaque juridiction dans l'indice final, qui reflète la part de celle-ci sur la valeur totale IOF (mesure de la contribution globale de chacune aux risques mondiaux). Enfin, le score d'opacité financière (où 0 correspond à une transparence et une coopération totale et 100 à une totale opacité) permet une évaluation indirecte des risques de FFI inhérents à une transaction donnée avec la juridiction. Les trois dernières colonnes fournissent des indicateurs équivalents de l'Indice des paradis fiscaux des sociétés, où la colonne part CTHI reflète la part de responsabilité dans l'ensemble des risques d'abus à l'impôt sur les sociétés et le score de paradis fiscal (de 0 à 100, 100 correspondants à la pire évaluation) permet une évaluation indirecte des risques associés inhérents aux transactions avec la juridiction.

Tableau 6 : La vulnérabilité des pays aux flux financiers illicites

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Afrique</b>						
<b>Afrique du Sud</b>	Investissement direct (extérieur)	60	57	Chine (48.9%)	Maurice (8.8%)	Hong Kong (8.6%)
<b>Algérie</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	53	54	Chine (18.7%)	France (9.7%)	Italie (7.7%)
<b>Angola</b>	Exportations (commerce extérieur)	57	53	Chine (59.4%)	Inde (7.1%)	États-Unis (4.4%)
<b>Botswana</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	53	54	Afrique du Sud (71.7%)	Canada (8.5%)	Inde (3.0%)
<b>British Indian Ocean Territory</b>	Exportations (commerce extérieur)	60	53	États-Unis (46.6%)	Singapour (35.8%)	Ghana (9.1%)
<b>Burkina Faso</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	55	54	Chine (17.4%)	États-Unis (9.1%)	France (8.4%)
<b>Burundi</b>	Exportations (commerce extérieur)	61	53	Émirats arabes unis (34.1%)	Suisse (12.5%)	Pakistan (9.1%)
<b>Bénin</b>	Exportations (commerce extérieur)	63	53	Bangladesh (21.3%)	Viêt Nam (13.0%)	Inde (12.6%)
<b>Cameroun</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	55	54	Chine (25.1%)	France (9.7%)	Nigeria (6.7%)
<b>Cap-Vert</b>	Investissement direct (intérieur)	50	52	Portugal (33.8%)	Royaume-Uni (28.7%)	Espagne (18.1%)
<b>Comores</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	62	54	Émirats arabes unis (30.3%)	Pakistan (13.8%)	France (13.3%)
<b>Côte d'Ivoire</b>	Investissement direct (intérieur)	58	52	France (26.1%)	Maroc (10.2%)	Canada (10.0%)
<b>Djibouti</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	59	54	Chine (42.5%)	Émirats arabes unis (15.5%)	Inde (7.7%)
<b>Eswatini</b>	Exportations (commerce extérieur)	59	53	Afrique du Sud (70.9%)	Kenya (7.6%)	Nigeria (6.0%)
<b>French Southern Territories</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	48	54	France (24.1%)	États-Unis (13.5%)	Allemagne (10.1%)
<b>Gabon</b>	Exportations (commerce extérieur)	56	53	Chine (44.9%)	Australie (7.1%)	Corée du Sud (6.6%)
<b>Gambie</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	48	54	Chine (13.6%)	Brésil (13.0%)	Espagne (7.7%)
<b>Ghana</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	58	55	États-Unis (32.7%)	Luxembourg (30.2%)	Pays-Bas (6.8%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Guinée</b>	Exportations (commerce extérieur)	64	53	Émirats arabes unis (47.1%)	Chine (25.7%)	Inde (5.5%)
<b>Guinée équatoriale</b>	Exportations (commerce extérieur)	54	53	Chine (27.6%)	Inde (11.1%)	Corée du Sud (9.3%)
<b>Guinée-Bissau</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	51	54	Portugal (34.0%)	Chine (10.3%)	Gambie (9.3%)
<b>Kenya</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	58	55	États-Unis (32.8%)	Luxembourg (22.9%)	Irlande (5.7%)
<b>Lesotho</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	56	54	Afrique du Sud (83.6%)	Chine (9.7%)	Inde (2.1%)
<b>Liberia</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	62	55	États-Unis (83.8%)	Luxembourg (2.9%)	Japon (2.8%)
<b>Libye</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	55	54	Chine (11.5%)	Émirats arabes unis (10.4%)	Turquie (10.3%)
<b>Madagascar</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	58	54	Chine (21.9%)	Émirats arabes unis (11.4%)	France (7.0%)
<b>Malawi</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	58	54	Afrique du Sud (21.5%)	Chine (15.0%)	Émirats arabes unis (10.4%)
<b>Mali</b>	Exportations (commerce extérieur)	56	53	Suisse (33.6%)	Émirats arabes unis (27.6%)	Afrique du Sud (26.7%)
<b>Maroc</b>	Investissement direct (intérieur)	61	52	Émirats arabes unis (37.8%)	France (28.1%)	Espagne (5.1%)
<b>Maurice</b>	Investissement direct (intérieur)	64	52	États-Unis (19.1%)	Îles Caïmans (17.4%)	Singapour (8.1%)
<b>Mauritanie</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	54	Chine (16.5%)	Émirats arabes unis (10.4%)	Corée du Sud (7.9%)
<b>Mozambique</b>	Investissement direct (intérieur)	62	52	Émirats arabes unis (24.4%)	Maurice (18.5%)	Afrique du Sud (13.2%)
<b>Namibie</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	56	54	Afrique du Sud (57.0%)	Botswana (6.8%)	Chine (5.5%)
<b>Niger</b>	Exportations (commerce extérieur)	61	53	Émirats arabes unis (24.0%)	France (22.6%)	Chine (15.3%)
<b>Nigeria</b>	Investissement direct (intérieur)	63	52	Pays-Bas (27.0%)	Bermudes (17.9%)	États-Unis (9.1%)
<b>Ouganda</b>	Exportations (commerce extérieur)	64	53	Kenya (27.2%)	Émirats arabes unis (25.1%)	Rwanda (8.6%)
<b>Rwanda</b>	Exportations (commerce extérieur)	68	53	Émirats arabes unis (58.7%)	Kenya (7.0%)	États-Unis (6.0%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>République centrafricaine</b>	Exportations (commerce extérieur)	54	53	France (40.0%)	Chine (21.8%)	Émirats arabes unis (5.4%)
<b>République du Congo</b>	Exportations (commerce extérieur)	58	53	Chine (49.7%)	Émirats arabes unis (11.5%)	Italie (5.4%)
<b>République démocratique du Congo</b>	Exportations (commerce extérieur)	59	53	Chine (53.8%)	Corée du Sud (8.6%)	Arabie saoudite (8.4%)
<b>Saint Helena</b>	Exportations (commerce extérieur)	50	53	États-Unis (54.3%)	Japon (15.0%)	Belgique (8.5%)
<b>Sao Tomé-et-Principe</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	53	54	Portugal (50.7%)	Angola (26.2%)	Chine (5.5%)
<b>Seychelles</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	61	54	Émirats arabes unis (26.9%)	Îles Caimans (14.6%)	France (7.2%)
<b>Sierra Leone</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	54	54	Chine (19.4%)	États-Unis (8.0%)	Émirats arabes unis (7.5%)
<b>Somalie</b>	Exportations (commerce extérieur)	67	53	Arabie saoudite (41.9%)	Émirats arabes unis (37.1%)	Chine (3.2%)
<b>Soudan</b>	Exportations (commerce extérieur)	67	53	Émirats arabes unis (46.2%)	Chine (14.5%)	Arabie saoudite (14.3%)
<b>Soudan du Sud</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	63	54	Kenya (33.9%)	Émirats arabes unis (19.9%)	Chine (16.1%)
<b>Sénégal</b>	Exportations (commerce extérieur)	61	53	Suisse (27.7%)	Inde (10.6%)	Chine (8.5%)
<b>Tanzanie</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	54	Chine (21.0%)	Inde (13.1%)	Émirats arabes unis (11.5%)
<b>Tchad</b>	Exportations (commerce extérieur)	60	53	États-Unis (43.9%)	Pays-Bas (13.5%)	Inde (12.3%)
<b>Togo</b>	Exportations (commerce extérieur)	65	53	Angola (39.0%)	Émirats arabes unis (12.2%)	Inde (9.5%)
<b>Tunisie</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	59	55	États-Unis (38.3%)	Japon (22.0%)	Allemagne (7.6%)
<b>Zambie</b>	Exportations (commerce extérieur)	67	53	Suisse (53.8%)	Chine (18.3%)	Singapour (8.0%)
<b>Zimbabwe</b>	Exportations (commerce extérieur)	60	53	Afrique du Sud (72.4%)	Émirats arabes unis (22.1%)	Belgique (1.4%)
<b>Égypte</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	62	57	Arabie saoudite (30.4%)	États-Unis (21.3%)	France (8.9%)
<b>Érythrée</b>	Exportations (commerce extérieur)	64	53	Chine (46.8%)	Émirats arabes unis (34.4%)	Corée du Sud (10.6%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Éthiopie</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	56	54	Chine (32.1%)	États-Unis (10.4%)	Inde (6.1%)
<b>Asie</b>						
<b>Afghanistan</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	55	Pakistan (19.4%)	Émirats arabes unis (18.7%)	Chine (16.1%)
<b>Arabie saoudite</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	61	63	États-Unis (31.2%)	Japon (16.3%)	Royaume-Uni (4.4%)
<b>Arménie</b>	Exportations (commerce extérieur)	60	54	Russie (29.7%)	Suisse (19.4%)	Bulgarie (9.9%)
<b>Azerbaïdjan</b>	Investissement direct (extérieur)	60	64	Turquie (60.8%)	Suisse (7.7%)	Royaume-Uni (5.0%)
<b>Bahreïn</b>	Investissement direct (intérieur)	67	63	Arabie saoudite (30.0%)	Koweït (26.4%)	Émirats arabes unis (10.1%)
<b>Bangladesh</b>	Investissement direct (intérieur)	61	63	États-Unis (23.1%)	Singapour (8.0%)	Royaume-Uni (7.7%)
<b>Bhoutan</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	51	55	Inde (72.5%)	Thaïlande (8.6%)	États-Unis (6.2%)
<b>Birmanie</b>	Investissement direct (intérieur)	64	63	Singapour (23.5%)	Thaïlande (17.2%)	Chine (16.9%)
<b>Brunei</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	55	Chine (25.9%)	Malaisie (19.2%)	Singapour (17.7%)
<b>Cambodge</b>	Investissement direct (intérieur)	64	63	Chine (26.2%)	Viêt Nam (9.1%)	Corée du Sud (7.4%)
<b>Chine</b>	Investissement direct (extérieur)	65	64	Hong Kong (58.7%)	Îles Caimans (9.4%)	États-Unis (4.8%)
<b>Corée du Nord</b>	Exportations (commerce extérieur)	60	54	Chine (90.4%)	Inde (2.1%)	Pakistan (1.2%)
<b>Corée du Sud</b>	Dépôts bancaires (vers l'extérieur)	62	59	Chine (23.8%)	États-Unis (15.2%)	Hong Kong (12.3%)
<b>Géorgie</b>	Investissement direct (intérieur)	60	63	Pays-Bas (18.8%)	Royaume-Uni (13.7%)	Émirats arabes unis (7.9%)
<b>Hong Kong</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	66	63	Îles Caimans (35.5%)	Chine (19.5%)	Bermudes (10.9%)
<b>Inde</b>	Investissement direct (extérieur)	66	64	Maurice (24.0%)	Singapour (16.5%)	Pays-Bas (11.1%)
<b>Indonésie</b>	Investissement direct (intérieur)	64	63	Singapour (24.1%)	Pays-Bas (15.6%)	Japon (11.5%)
<b>Irak</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	62	55	Émirats arabes unis (27.9%)	Turquie (19.5%)	Chine (18.6%)



Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Iran</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	60	55	Chine (25.7%)	Émirats arabes unis (21.3%)	Corée du Sud (6.6%)
<b>Israël</b>	Investissement direct (extérieur)	64	64	Pays-Bas (57.5%)	États-Unis (14.2%)	Suisse (3.5%)
<b>Japon</b>	Dépôts bancaires (vers l'extérieur)	66	59	Îles Caimans (47.6%)	États-Unis (10.9%)	Singapour (8.1%)
<b>Jordanie</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	61	61	États-Unis (66.2%)	Bahreïn (9.2%)	Luxembourg (5.3%)
<b>Kazakhstan</b>	Investissement direct (intérieur)	63	63	Pays-Bas (45.7%)	États-Unis (18.6%)	France (7.0%)
<b>Kirghizistan</b>	Investissement direct (intérieur)	58	63	Chine (28.3%)	Russie (21.1%)	Canada (20.9%)
<b>Koweït</b>	Investissement direct (extérieur)	66	64	Arabie saoudite (14.8%)	Bahreïn (13.8%)	Îles Caimans (11.0%)
<b>Laos</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	68	55	Thaïlande (58.9%)	Chine (21.0%)	Viêt Nam (10.2%)
<b>Liban</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	60	63	États-Unis (31.9%)	Royaume-Uni (8.7%)	France (8.3%)
<b>Macao</b>	Investissement direct (intérieur)	67	63	Hong Kong (29.2%)	Îles Caimans (20.8%)	Îles Vierges britanniques (18.8%)
<b>Malaisie</b>	Investissement direct (intérieur)	63	63	Singapour (19.8%)	Japon (11.8%)	Hong Kong (10.0%)
<b>Maldives</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	62	55	Émirats arabes unis (22.1%)	Singapour (14.0%)	Chine (13.7%)
<b>Mongolie</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	62	63	Hong Kong (48.3%)	États-Unis (13.7%)	Singapour (11.3%)
<b>Népal</b>	Investissement direct (intérieur)	57	63	Inde (22.7%)	Chine (17.0%)	Maurice (12.5%)
<b>Oman</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	60	55	Émirats arabes unis (45.2%)	Chine (8.4%)	États-Unis (4.9%)
<b>Ouzbékistan</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	54	55	Chine (22.3%)	Russie (20.7%)	Corée du Sud (11.2%)
<b>Pakistan</b>	Investissement direct (extérieur)	68	64	Émirats arabes unis (23.5%)	Bangladesh (10.9%)	Maurice (9.1%)
<b>Palestine</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	75	63	Jordanie (82.9%)	Émirats arabes unis (5.0%)	États-Unis (1.7%)
<b>Philippines</b>	Investissement direct (intérieur)	64	63	Japon (24.3%)	Pays-Bas (22.6%)	États-Unis (11.9%)
<b>Qatar</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	62	61	États-Unis (30.4%)	Arabie saoudite (11.5%)	Luxembourg (5.8%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Singapour</b>	Investissement direct (intérieur)	64	63	États-Unis (20.1%)	Îles Caimans (10.1%)	Îles Vierges britanniques (8.2%)
<b>Sri Lanka</b>	Investissement direct (extérieur)	66	64	Singapour (24.7%)	Maurice (16.8%)	Bangladesh (14.4%)
<b>Syrie</b>	Exportations (commerce extérieur)	64	54	Égypte (16.3%)	Arabie saoudite (14.3%)	Jordanie (12.7%)
<b>Tadjikistan</b>	Investissement direct (intérieur)	59	63	Chine (48.5%)	Russie (14.5%)	Royaume-Uni (7.8%)
<b>Taiwan</b>	Dépôts bancaires (intérieur)	64	55	Hong Kong (32.3%)	Singapour (14.6%)	Samoa (7.7%)
<b>Thaïlande</b>	Investissement direct (extérieur)	65	64	Hong Kong (25.1%)	Îles Caimans (8.8%)	Singapour (8.8%)
<b>Timor oriental</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	55	Indonésie (33.3%)	Chine (25.0%)	Singapour (11.0%)
<b>Turkménistan</b>	Exportations (commerce extérieur)	59	54	Chine (85.0%)	Turquie (4.5%)	Russie (2.3%)
<b>Turquie</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	64	63	États-Unis (31.8%)	Îles Caimans (26.7%)	Liban (15.2%)
<b>Viêt Nam</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	60	61	États-Unis (21.5%)	Corée du Sud (14.5%)	Luxembourg (9.8%)
<b>Yémen</b>	Exportations (commerce extérieur)	65	54	Chine (37.5%)	Émirats arabes unis (25.8%)	Arabie saoudite (9.2%)
<b>Émirats arabes unis</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	61	61	États-Unis (19.6%)	Suisse (9.7%)	Arabie saoudite (9.6%)
<b>Îles Caraïbes et américaines</b>						
<b>Anguilla</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	39	51	États-Unis (77.0%)	France (5.5%)	Japon (3.0%)
<b>Antigua-et-Barbuda</b>	Exportations (commerce extérieur)	48	52	Pologne (56.2%)	Cameroun (15.2%)	Royaume-Uni (5.8%)
<b>Arabie</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	61	62	États-Unis (61.7%)	Pays-Bas (6.3%)	Japon (4.1%)
<b>Bahamas</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	61	62	États-Unis (22.7%)	Brésil (22.2%)	Îles Caimans (20.4%)
<b>Barbade</b>	Exportations (commerce extérieur)	56	52	États-Unis (39.3%)	Trinité-et-Tobago (10.7%)	Sainte-Lucie (6.4%)
<b>Belize</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	62	51	États-Unis (41.0%)	Chine (11.9%)	Mexique (9.4%)
<b>Bermudes</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	63	53	États-Unis (44.6%)	Hong Kong (29.4%)	Luxembourg (4.1%)
<b>Bonaire, Sint Eustatius and Saba</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	18	51	Colombie (38.3%)	Pays-Bas (30.0%)	Canada (25.3%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Curacao</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	64	53	États-Unis (64.3%)	Îles Caimans (16.7%)	France (4.2%)
<b>Dominique</b>	Exportations (commerce extérieur)	61	52	Arabie saoudite (25.7%)	Égypte (19.5%)	Indonésie (9.6%)
<b>Falkland Islands</b>	Exportations (commerce extérieur)	45	52	Espagne (76.8%)	États-Unis (8.4%)	Royaume-Uni (2.1%)
<b>Grenade</b>	Exportations (commerce extérieur)	53	52	États-Unis (40.2%)	Sainte-Lucie (7.6%)	Allemagne (6.9%)
<b>Guyana</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	55	51	États-Unis (46.1%)	Trinité-et-Tobago (25.0%)	Chine (6.8%)
<b>Haïti</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	53	51	États-Unis (40.6%)	Chine (15.9%)	République dominicaine (12.0%)
<b>Jamaïque</b>	Exportations (commerce extérieur)	52	52	États-Unis (39.9%)	Canada (9.4%)	Pays-Bas (8.7%)
<b>Montserrat</b>	Exportations (commerce extérieur)	54	52	Mexique (32.3%)	Antigua-et-Barbuda (26.6%)	États-Unis (12.1%)
<b>Netherlands Antilles</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	69	62	Îles Caimans (62.5%)	États-Unis (19.1%)	Luxembourg (3.6%)
<b>Saint Barthélemy</b>	Exportations (commerce extérieur)	33	52	Cameroun (38.0%)	France (24.0%)	Finlande (14.1%)
<b>Saint-Christophe-et-Niévès</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	49	51	États-Unis (69.5%)	Corée du Sud (3.4%)	Japon (3.0%)
<b>Saint-Vincent-et-les-Grenadines</b>	Exportations (commerce extérieur)	68	52	Jordanie (50.2%)	Suisse (6.7%)	Bahreïn (5.0%)
<b>Sainte-Lucie</b>	Exportations (commerce extérieur)	57	52	États-Unis (39.0%)	Colombie (8.9%)	Trinité-et-Tobago (6.9%)
<b>Sint Maarten</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	48	51	États-Unis (80.4%)	Pays-Bas (8.0%)	France (3.4%)
<b>Suriname</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	51	51	États-Unis (30.4%)	Pays-Bas (18.4%)	Trinité-et-Tobago (9.2%)
<b>Trinité-et-Tobago</b>	Exportations (commerce extérieur)	50	52	États-Unis (42.4%)	Chili (7.6%)	Pérou (3.9%)
<b>Îles Caimans</b>	Exportations (commerce extérieur)	63	52	Pays-Bas (43.9%)	Malte (21.4%)	Seychelles (14.2%)
<b>Îles Vierges britanniques</b>	Investissement direct (intérieur)	64	62	Hong Kong (62.4%)	Pays-Bas (10.6%)	Chine (5.7%)
<b>Îles Turques-et-Caïques</b>	Exportations (commerce extérieur)	53	52	États-Unis (62.7%)	France (7.4%)	Pays-Bas (5.4%)
<b>L'Europe</b>						
<b>Albanie</b>	Investissement direct (intérieur)	56	59	Italie (35.3%)	Suisse (13.9%)	Pays-Bas (11.1%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Allemagne</b>	Investissement direct (intérieur)	60	59	Pays-Bas (31.6%)	Luxembourg (13.2%)	États-Unis (12.7%)
<b>Andorre</b>	Exportations (commerce extérieur)	47	51	Espagne (48.7%)	France (16.6%)	États-Unis (12.4%)
<b>Autriche</b>	Investissement direct (extérieur)	61	58	Suisse (27.3%)	Pays-Bas (14.6%)	Allemagne (11.5%)
<b>Belgique</b>	Investissement direct (intérieur)	58	59	Pays-Bas (26.3%)	France (20.5%)	Luxembourg (18.2%)
<b>Biélorussie</b>	Investissement direct (intérieur)	57	59	Russie (48.8%)	Chypre (17.7%)	Italie (5.7%)
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	Investissement direct (intérieur)	56	59	Autriche (21.2%)	Croatie (18.3%)	Russie (9.3%)
<b>Bulgarie</b>	Investissement direct (intérieur)	58	59	Pays-Bas (19.9%)	Autriche (9.2%)	Allemagne (7.6%)
<b>Chypre</b>	Investissement direct (intérieur)	60	59	Russie (32.2%)	Luxembourg (17.3%)	Suisse (11.2%)
<b>Croatie</b>	Investissement direct (extérieur)	56	58	Pays-Bas (30.6%)	Slovénie (20.9%)	Îles Marshall (10.2%)
<b>Danemark</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	57	56	États-Unis (32.3%)	Allemagne (13.5%)	Luxembourg (7.5%)
<b>Espagne</b>	Investissement direct (intérieur)	57	59	Pays-Bas (27.7%)	Luxembourg (12.2%)	Allemagne (9.3%)
<b>Estonie</b>	Investissement direct (extérieur)	56	58	Lettonie (18.5%)	Lituanie (18.3%)	Chypre (17.7%)
<b>Finlande</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	55	56	États-Unis (19.5%)	Luxembourg (12.2%)	Irlande (12.1%)
<b>France</b>	Investissement direct (intérieur)	58	59	Pays-Bas (23.5%)	Luxembourg (16.3%)	Suisse (11.4%)
<b>Gibraltar</b>	Investissement direct (extérieur)	56	58	Luxembourg (87.9%)	États-Unis (7.6%)	Singapour (2.0%)
<b>Grèce</b>	Investissement direct (extérieur)	60	58	Chypre (21.9%)	États-Unis (11.3%)	Hong Kong (10.4%)
<b>Guernesey</b>	Dépôts bancaires (intérieur)	69	52	Suisse (65.3%)	Jersey (10.9%)	Royaume-Uni (6.5%)
<b>Hongrie</b>	Investissement direct (extérieur)	64	58	États-Unis (38.2%)	Suisse (33.9%)	Luxembourg (5.2%)
<b>Irlande</b>	Investissement direct (intérieur)	60	59	Luxembourg (33.5%)	États-Unis (26.7%)	Pays-Bas (13.7%)
<b>Islande</b>	Investissement direct (extérieur)	62	58	Pays-Bas (34.0%)	États-Unis (27.7%)	Royaume-Uni (7.0%)
<b>Italie</b>	Investissement direct (extérieur)	58	58	Pays-Bas (17.5%)	Allemagne (8.5%)	États-Unis (7.7%)
<b>Jersey</b>	Dépôts bancaires (intérieur)	61	52	Suisse (31.4%)	Royaume-Uni (20.6%)	Guernesey (11.3%)
<b>Kosovo</b>	Investissement direct (extérieur)	58	58	Allemagne (14.6%)	Suisse (10.9%)	Chypre (9.4%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Lettonie</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	54	56	Allemagne (31.8%)	Autriche (8.5%)	États-Unis (5.1%)
<b>Liechtenstein</b>	Investissement direct (extérieur)	57	58	Luxembourg (40.5%)	Singapour (14.4%)	Chili (10.7%)
<b>Lituanie</b>	Investissement direct (extérieur)	56	58	Lettonie (21.7%)	Pays-Bas (20.0%)	Estonie (14.1%)
<b>Luxembourg</b>	Investissement direct (intérieur)	61	59	États-Unis (17.6%)	Bermudes (11.4%)	Pays-Bas (11.3%)
<b>Macédoine du Nord</b>	Investissement direct (intérieur)	55	59	Afrique du Sud (14.0%)	Autriche (11.7%)	Royaume-Uni (9.0%)
<b>Malte</b>	Exportations (commerce extérieur)	58	51	Allemagne (17.1%)	États-Unis (11.2%)	Italie (9.5%)
<b>Moldavie</b>	Investissement direct (intérieur)	57	59	Russie (22.3%)	Pays-Bas (14.7%)	Chypre (8.8%)
<b>Monténégro</b>	Investissement direct (intérieur)	57	59	Russie (27.1%)	Italie (11.2%)	Émirats arabes unis (9.5%)
<b>Norvège</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	58	56	États-Unis (36.1%)	Japon (8.2%)	Allemagne (7.2%)
<b>Pays-Bas</b>	Investissement direct (intérieur)	58	59	États-Unis (21.8%)	Luxembourg (15.4%)	Royaume-Uni (8.3%)
<b>Pologne</b>	Investissement direct (extérieur)	59	58	Luxembourg (17.0%)	Pays-Bas (16.0%)	Chypre (9.8%)
<b>Portugal</b>	Investissement direct (extérieur)	56	58	Pays-Bas (29.5%)	Espagne (20.9%)	Angola (9.8%)
<b>Roumanie</b>	Investissement direct (extérieur)	61	58	Pays-Bas (47.1%)	Kazakhstan (16.3%)	Bulgarie (10.6%)
<b>Royaume-Uni</b>	Investissement direct (intérieur)	59	59	États-Unis (21.2%)	Luxembourg (19.7%)	Pays-Bas (19.5%)
<b>Russie</b>	Investissement direct (intérieur)	63	59	Chypre (26.0%)	Pays-Bas (23.6%)	Bahamas (7.4%)
<b>Saint-Marin</b>	Exportations (commerce extérieur)	52	51	Suisse (11.0%)	Roumanie (10.0%)	Autriche (8.4%)
<b>Serbie</b>	Investissement direct (intérieur)	58	59	Pays-Bas (22.8%)	Autriche (11.2%)	Chypre (7.9%)
<b>Slovaquie</b>	Investissement direct (intérieur)	58	59	Pays-Bas (28.3%)	Autriche (11.8%)	Tchéquie (11.1%)
<b>Slovénie</b>	Investissement direct (extérieur)	57	58	Croatie (41.6%)	Macédoine du Nord (10.3%)	Russie (9.1%)
<b>Suisse</b>	Investissement direct (intérieur)	59	59	Pays-Bas (34.1%)	Luxembourg (24.3%)	États-Unis (16.3%)
<b>Suède</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	57	56	États-Unis (32.2%)	Luxembourg (14.6%)	Allemagne (5.7%)
<b>Tchéquie</b>	Investissement direct (intérieur)	57	59	Pays-Bas (21.5%)	Allemagne (17.1%)	Luxembourg (11.9%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Ukraine</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	61	56	États-Unis (47.8%)	Luxembourg (19.5%)	Îles Caïmans (8.3%)
<b>Vatican</b>	Exportations (commerce extérieur)	46	51	États-Unis (29.8%)	Italie (14.2%)	Allemagne (11.9%)
<b>Îles Féroé</b>	Exportations (commerce extérieur)	46	51	Russie (23.8%)	Royaume-Uni (16.8%)	États-Unis (12.4%)
<b>Île de Man</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	56	56	États-Unis (37.5%)	Royaume-Uni (16.1%)	Luxembourg (9.9%)
<b>l'Amérique latine</b>						
<b>Argentine</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	62	62	États-Unis (96.6%)	Brésil (1.5%)	Luxembourg (1.1%)
<b>Bolivie</b>	Investissement direct (intérieur)	54	57	Espagne (18.4%)	Suède (14.0%)	Pays-Bas (12.1%)
<b>Brésil</b>	Dépôts bancaires (vers l'extérieur)	69	61	Îles Caïmans (50.0%)	États-Unis (21.9%)	Bahamas (13.5%)
<b>Chili</b>	Investissement direct (extérieur)	62	61	Panama (16.5%)	États-Unis (11.3%)	Brésil (11.2%)
<b>Colombie</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	60	62	États-Unis (72.3%)	Luxembourg (11.5%)	Mexique (1.7%)
<b>Costa Rica</b>	Investissement direct (extérieur)	67	61	Guatemala (37.6%)	Panama (36.3%)	Espagne (5.4%)
<b>Cuba</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	52	54	Chine (23.6%)	Espagne (13.0%)	Mexique (5.4%)
<b>Guatemala</b>	Exportations (commerce extérieur)	61	56	États-Unis (43.9%)	Salvador (14.0%)	Mexique (4.8%)
<b>Honduras</b>	Investissement direct (intérieur)	60	57	États-Unis (21.4%)	Panama (12.3%)	Mexique (10.9%)
<b>Mexique</b>	Exportations (commerce extérieur)	62	56	États-Unis (83.1%)	Canada (2.8%)	Allemagne (1.6%)
<b>Nicaragua</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	52	54	États-Unis (27.5%)	Chine (15.6%)	Mexique (10.2%)
<b>Panama</b>	Dépôts bancaires (vers l'extérieur)	66	61	Suisse (40.6%)	États-Unis (26.1%)	Japon (13.0%)
<b>Paraguay</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	58	59	États-Unis (36.0%)	Luxembourg (24.3%)	Allemagne (10.7%)
<b>Pérou</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	58	59	États-Unis (34.3%)	Luxembourg (14.2%)	Allemagne (12.2%)
<b>République dominicaine</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	59	59	États-Unis (38.4%)	Luxembourg (22.7%)	Pays-Bas (8.0%)
<b>Salvador</b>	Exportations (commerce extérieur)	64	56	États-Unis (57.0%)	Guatemala (21.6%)	Costa Rica (5.7%)
<b>Uruguay</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	59	62	États-Unis (40.2%)	Luxembourg (7.1%)	Pays-Bas (7.0%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Venezuela</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	59	59	États-Unis (33.5%)	Luxembourg (16.6%)	Suisse (8.4%)
<b>Équateur</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	56	59	États-Unis (27.5%)	Luxembourg (24.9%)	Royaume-Uni (17.5%)
<b>Amérique du Nord</b>						
<b>Canada</b>	Dépôts bancaires (vers l'extérieur)	62	57	États-Unis (39.0%)	Royaume-Uni (14.1%)	Îles Caïmans (9.5%)
<b>Groenland</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	37	58	Danemark (56.0%)	Suède (13.2%)	Pologne (4.1%)
<b>St. Pierre and Miquelon</b>	Exportations (commerce extérieur)	11	58	Canada (41.4%)	France (18.6%)	Portugal (15.0%)
<b>États-Unis</b>	Investissement de portefeuille (extérieur)	59	60	Îles Caïmans (18.2%)	Japon (10.6%)	Royaume-Uni (9.1%)
<b>Océanie</b>						
<b>Australie</b>	Investissement direct (intérieur)	61	61	États-Unis (25.8%)	Pays-Bas (14.3%)	Japon (11.4%)
<b>Christmas Island</b>	Exportations (commerce extérieur)	59	54	Malaisie (60.1%)	Indonésie (10.4%)	Nouvelle-Zélande (10.3%)
<b>Cocos Islands</b>	Exportations (commerce extérieur)	48	54	États-Unis (54.2%)	Singapour (9.8%)	Mexique (7.5%)
<b>Fidji</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	56	55	Singapour (20.9%)	Nouvelle-Zélande (16.7%)	Chine (16.4%)
<b>Guam</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	55	Singapour (31.4%)	Japon (23.6%)	Malaisie (15.6%)
<b>Kiribati</b>	Exportations (commerce extérieur)	69	54	Thaïlande (79.5%)	Philippines (5.1%)	Japon (4.4%)
<b>Nauru</b>	Exportations (commerce extérieur)	52	54	Japon (22.0%)	Australie (19.1%)	Corée du Sud (18.0%)
<b>Niue</b>	Exportations (commerce extérieur)	52	54	Indonésie (91.8%)	Japon (4.8%)	États-Unis (1.0%)
<b>Norfolk Island</b>	Exportations (commerce extérieur)	42	54	États-Unis (23.2%)	Belgique (13.4%)	Singapour (12.4%)
<b>Northern Mariana Islands</b>	Exportations (commerce extérieur)	60	54	Corée du Sud (40.2%)	Singapour (22.9%)	Hong Kong (15.6%)
<b>Nouvelle Calédonie</b>	Exportations (commerce extérieur)	55	54	Chine (51.2%)	Corée du Sud (19.1%)	Japon (12.5%)
<b>Nouvelle-Zélande</b>	Exportations (commerce extérieur)	59	54	Chine (25.5%)	Australie (14.4%)	États-Unis (11.3%)
<b>Palaos</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	55	États-Unis (42.5%)	Singapour (17.0%)	Japon (13.5%)

Pays	Vecteur de trading le plus vulnérable	Score de vulnérabilité pour ce vecteur	Vulnérabilité moyenne de la région sur ce vecteur	Principal partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Deuxième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité	Troisième partenaire commercial responsable de la vulnérabilité
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	56	55	Australie (28.9%)	Chine (18.1%)	Singapour (12.2%)
<b>Pitcairn</b>	Exportations (commerce extérieur)	48	54	Mexique (16.7%)	France (13.4%)	Tchéquie (10.6%)
<b>Polynésie française</b>	Exportations (commerce extérieur)	49	54	Japon (49.3%)	États-Unis (23.8%)	France (11.1%)
<b>Samoa</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	52	55	Nouvelle-Zélande (26.5%)	Singapour (19.2%)	Chine (12.4%)
<b>Samoa américain</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	61	55	Singapour (26.0%)	Nouvelle-Zélande (13.8%)	Samoa (12.4%)
<b>Tokelau</b>	Exportations (commerce extérieur)	52	54	Indonésie (38.5%)	Allemagne (17.5%)	États-Unis (12.1%)
<b>Tonga</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	50	55	Nouvelle-Zélande (35.5%)	Chine (19.0%)	États-Unis (13.4%)
<b>Tuvalu</b>	Exportations (commerce extérieur)	69	54	Thaïlande (80.0%)	Japon (7.0%)	Philippines (6.2%)
<b>United States Minor Outlying Islands</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	43	55	Canada (43.0%)	Irlande (21.7%)	Philippines (5.5%)
<b>Vanuatu</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	57	55	Chine (21.1%)	Australie (16.8%)	Singapour (11.1%)
<b>Wallis and Futuna Islands</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	31	55	France (54.7%)	Nouvelle-Zélande (14.6%)	Australie (10.9%)
<b>les Îles Cook</b>	Exportations (commerce extérieur)	54	54	Japon (37.7%)	Thaïlande (14.8%)	France (11.3%)
<b>États fédérés de Micronésie</b>	Exportations (commerce extérieur)	64	54	Thaïlande (65.0%)	Chine (12.5%)	Japon (10.2%)
<b>Îles Marshall</b>	Investissement de portefeuille (intérieur)	61	56	États-Unis (84.0%)	Luxembourg (4.1%)	Corée du Sud (2.0%)
<b>Îles Salomon</b>	Importations (commerce vers l'intérieur)	59	55	Singapour (17.9%)	Australie (17.7%)	Malaisie (15.4%)



Tableau 7 : Principaux contributeurs au problème mondial des paradis fiscaux et de l'opacité financière

Pays	Part des pertes fiscales totales infligées à l'échelle mondiale	Rang IOF 2020	Part IOF 2020	Score d'opacité financière selon IOF 2020	Rang CTHI 2021	Part CTHI 2021	Score de paradis fiscal selon CTHI 2021
Îles Caïmans	17.21%	1	4.63%	76.1	2	5.99%	100.0
Royaume-Uni	14.12%	12	1.57%	46.2	13	3.12%	69.2
Singapour	6.32%	5	3.00%	65.0	9	3.87%	84.6
Luxembourg	6.25%	6	2.49%	55.5	6	4.10%	74.0
Pays-Bas	5.72%	8	2.00%	67.4	4	5.54%	79.9
Hong Kong	4.60%	4	3.04%	66.4	7	4.08%	77.9
Suisse	4.36%	3	4.12%	74.1	5	5.11%	88.6
États-Unis	4.12%	2	4.37%	62.9	25	1.16%	46.9
Irlande	3.95%	29	1.07%	48.2	11	3.30%	77.1
Canada	3.87%	19	1.29%	55.8			
Bermudes	2.84%	40	0.85%	72.7	3	5.67%	100.0
Chine	2.82%	25	1.17%	59.9	19	2.03%	62.5
Porto Rico	1.91%	77	0.44%	73.1			
Îles Vierges britanniques	1.76%	9	1.82%	71.3	1	6.45%	100.0
Jersey	1.59%	16	1.37%	65.5	8	3.89%	100.0
Brésil	1.47%	73	0.46%	51.7	64	0.12%	29.3
Suède	1.36%	64	0.54%	45.7	26	1.05%	60.7
Corée du Sud	1.29%	21	1.21%	61.6			
Norvège	1.19%	71	0.46%	44.3			
Malaisie	1.07%	32	1.04%	69.5			
Taiwan	1.03%	13	1.49%	65.5	55	0.22%	43.5
France	0.96%	33	1.03%	49.9	18	2.05%	66.9
Espagne	0.83%	66	0.48%	44.0	22	1.55%	64.8
île de Man	0.78%	43	0.76%	64.7	20	1.92%	100.0
Italie	0.77%	41	0.85%	50.4	27	1.00%	57.6
Gibraltar	0.69%	30	1.06%	69.5	30	0.79%	66.4
Danemark	0.65%	97	0.30%	45.3	34	0.67%	56.4
Barbade	0.61%	63	0.57%	74.0			
Maurice	0.50%	51	0.69%	71.5	15	2.29%	81.4
Finlande	0.48%	87	0.35%	52.1	32	0.69%	59.8
Panama	0.47%	15	1.41%	71.9	28	0.93%	72.2
Autriche	0.44%	36	0.93%	56.5	33	0.68%	55.7
Malte	0.40%	18	1.30%	61.8	21	1.72%	79.1
Belgique	0.35%	50	0.69%	45.1	16	2.20%	72.8
Chypre	0.29%	27	1.13%	61.1	14	3.12%	85.3
Bahamas	0.28%	22	1.20%	75.4	12	3.28%	100.0
Curacao	0.21%	96	0.30%	74.9	29	0.80%	72.5
Algérie	0.21%	23	1.18%	79.6			

Pays	Part des pertes fiscales totales infligées à l'échelle mondiale	Rang IOF 2020	Part IOF 2020	Score d'opacité financière selon IOF 2020	Rang CTHI 2021	Part CTHI 2021	Score de paradis fiscal selon CTHI 2021
Guernesey	0.21%	11	1.66%	70.7	17	2.16%	98.3
Îles Marshall	0.17%	49	0.69%	70.1			
Émirats arabes unis	0.15%	10	1.78%	77.9	10	3.76%	98.3
Qatar	0.14%	20	1.27%	77.0			
Portugal	0.13%	76	0.44%	54.0	50	0.35%	48.9
Indonésie	0.11%	79	0.42%	51.1			
Allemagne	0.10%	14	1.47%	51.7	23	1.43%	58.0
Liberia	0.10%	111	0.23%	78.2	46	0.42%	67.7
Macao	0.08%	31	1.05%	65.0	47	0.39%	58.1
Nouvelle-Zélande	0.07%	57	0.64%	59.2			
Ghana	0.06%	117	0.16%	51.7	61	0.15%	51.7
Australie	0.04%	48	0.70%	50.1			
Bahreïn	0.03%	81	0.41%	62.4			
Uruguay	0.03%	90	0.34%	57.0			
Samoa	0.03%	86	0.35%	74.6			
Tchéquie	0.02%	67	0.48%	55.4	37	0.61%	58.3
Seychelles	0.02%	95	0.32%	70.4	49	0.37%	68.5
Belize	0.02%	110	0.23%	73.9			
Koweït	0.02%	28	1.08%	70.6			
Sri Lanka	0.01%	39	0.85%	72.2			
Paraguay	0.01%	88	0.35%	77.5			
Lettonie	0.01%	65	0.54%	59.1	42	0.54%	73.1
Botswana	0.01%	113	0.17%	62.2	59	0.18%	54.9
Thaïlande	0.01%	17	1.32%	73.3			
Liechtenstein	0.01%	52	0.67%	75.0	35	0.66%	70.7
Monaco	0.01%	109	0.23%	70.3	44	0.46%	67.4
Bulgarie	0.01%	115	0.17%	49.5	48	0.38%	58.4
Sainte-Lucie	0.01%	132	0.04%	71.0			
Liban	0.01%	26	1.13%	64.0	43	0.50%	75.1
Saint-Christophe-et-Niévès	0.01%	68	0.48%	75.2			
Lituanie	0.01%	105	0.26%	50.3	54	0.28%	56.6
Îles Vierges américaines	0.00%	89	0.34%	73.9			
Slovénie	0.00%	128	0.08%	37.6	58	0.21%	51.9
Croatie	0.00%	93	0.33%	55.1	53	0.30%	55.7
Ukraine	0.00%	70	0.47%	64.9			

Pays	Part des pertes fiscales totales infligées à l'échelle mondiale	Rang IOF 2020	Part IOF 2020	Score d'opacité financière selon IOF 2020	Rang CTHI 2021	Part CTHI 2021	Score de paradis fiscal selon CTHI 2021
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0.00%	114	0.17%	65.7			
Andorre	0.00%	123	0.11%	58.3	62	0.15%	61.3
Îles Turques-et-Caïques	0.00%	92	0.34%	77.8	36	0.66%	100.0
Hongrie	0.00%	75	0.44%	53.8	24	1.35%	72.0
Vanuatu	0.00%	106	0.26%	76.3			
Trinité-et-Tobago	0.00%	127	0.09%	64.7			
Brunei	0.00%	125	0.10%	78.3			
Islande	0.00%	84	0.38%	57.4			
Saint-Marin	0.00%	129	0.06%	60.5	67	0.09%	60.5
Nauru	0.00%	131	0.04%	60.0			
Venezuela	0.00%	61	0.58%	69.0			
Afrique du Sud	0.00%	58	0.64%	56.2	45	0.45%	49.4
Angola	0.00%	35	1.01%	79.7			
Cameroun	0.00%	53	0.67%	71.5			
Gambie	0.00%	124	0.11%	74.9	69	0.03%	49.8
Kenya	0.00%	24	1.17%	76.0	63	0.14%	49.7
Maroc	0.00%	72	0.46%	67.8			
Nigeria	0.00%	34	1.02%	70.2			
Rwanda	0.00%	99	0.30%	63.0			
Tanzanie	0.00%	98	0.30%	70.8	65	0.11%	47.8
Tunisie	0.00%	78	0.43%	66.5			
Égypte	0.00%	46	0.71%	71.4			
Arabie saoudite	0.00%	45	0.72%	66.7			
Bangladesh	0.00%	54	0.67%	72.7			
Inde	0.00%	47	0.70%	47.8			
Israël	0.00%	38	0.86%	58.7			
Japon	0.00%	7	2.04%	62.9			
Jordanie	0.00%	42	0.76%	78.3			
Kazakhstan	0.00%	108	0.24%	64.5			
Maldives	0.00%	74	0.46%	79.8			
Pakistan	0.00%	100	0.29%	55.1			
Philippines	0.00%	60	0.59%	62.8			
Turquie	0.00%	55	0.66%	59.5			

Pays	Part des pertes fiscales totales infligées à l'échelle mondiale	Rang IOF 2020	Part IOF 2020	Score d'opacité financière selon IOF 2020	Rang CTHI 2021	Part CTHI 2021	Score de paradis fiscal selon CTHI 2021
Viêt Nam	0.00%	37	0.88%	74.3			
Anguilla	0.00%	62	0.57%	78.2	39	0.58%	100.0
Antigua-et-Barbuda	0.00%	122	0.11%	76.1			
Arabie	0.00%	112	0.23%	73.3	56	0.21%	70.1
Dominique	0.00%	118	0.16%	73.7			
Grenade	0.00%	126	0.10%	70.6			
Montserrat	0.00%	130	0.05%	74.6	70	0.01%	65.3
Estonie	0.00%	121	0.14%	43.1	38	0.58%	70.0
Grèce	0.00%	103	0.27%	51.5	57	0.21%	46.5
Macédoine du Nord	0.00%	116	0.16%	64.1			
Monténégro	0.00%	119	0.16%	60.0			
Pologne	0.00%	59	0.62%	55.6	52	0.33%	46.4
Roumanie	0.00%	56	0.66%	62.6	41	0.56%	61.9
Russie	0.00%	44	0.75%	57.1			
Slovaquie	0.00%	104	0.27%	50.9	51	0.35%	55.2
Argentine	0.00%	94	0.32%	55.0	68	0.08%	32.1
Bolivie	0.00%	91	0.34%	79.1			
Chili	0.00%	82	0.40%	55.8			
Colombie	0.00%	102	0.27%	56.5			
Costa Rica	0.00%	83	0.39%	62.3	40	0.57%	67.5
Guatemala	0.00%	69	0.48%	73.5			
Mexique	0.00%	80	0.41%	52.8	31	0.73%	54.1
Pérou	0.00%	101	0.28%	57.0	60	0.15%	42.5
République dominicaine	0.00%	107	0.25%	58.7			
Salvador	0.00%	85	0.36%	64.1			
Équateur	0.00%	120	0.15%	47.2	66	0.10%	42.7
les Îles Cook	0.00%	133	0.04%	70.3			

## Justice fiscale : état des lieux 2021 – Calendrier

### Novembre 2021

[Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication des Nations Unies, 38<sup>e</sup> session, 9-12 novembre 2021](#)

[Conférence ministérielle de l'OMC, 30 novembre-3 décembre 2021, Genève.](#)

### Décembre 2021

Journée internationale de lutte contre la corruption, 9 décembre 2020

Journée internationale des droits de l'homme, 10 décembre 2020

Journée internationale de la couverture sanitaire universelle, 12 décembre 2020

### Février 2022

[Forum des partenariats du Conseil économique et social \(ECOSOC\) des Nations Unies, 2 février 2022](#)

[Groupe d'action financière \(GAFI\), réunion plénière et réunions des groupes de travail, Paris, France \(à confirmer\) 27 février-4 mars 2022](#)

### Mars 2022

[Journée africaine de l'environnement](#)

[Journée mondiale de la vie sauvage, 3 mars 2022](#)

[66<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme, 14-25 mars 2022, New York.](#)

### Avril 2022

[Journée mondiale de la santé, 7 avril 2022](#)

16<sup>e</sup> session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la Barbade

Dates à confirmer

[24<sup>e</sup> session du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies, 25-28 avril 2022](#)

[Banque mondiale / Fonds monétaire international, Réunions de printemps, 22-24 avril 2022, Washington DC](#)

## **Juin 2022**

[Journée mondiale de l'environnement, 5 juin 2022](#)

[GAFI, réunion plénière et réunions des groupes de travail, Berlin, 12-17 juin 2022](#)

## **Juillet 2022**

[Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable, 5-15 juillet 2022, New York](#)

## **Septembre 2022**

Assemblée Générale des Nations Unies, 77<sup>e</sup> session, 13-27 septembre 2022, New York

## **Octobre 2022**

[Groupe de la Banque mondiale / Fonds monétaire international, Réunions de printemps, 14-16 octobre 2022, Washington DC](#)

[GAFI, réunion plénière et réunions des groupes de travail, Paris, 17-21 octobre 2022](#)

[25<sup>e</sup> session du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies, 18-21 octobre 2022, Genève.](#)

## **Novembre 2022**

[Sommet des dirigeants du G20, Bali, Indonésie \(date à confirmer\)](#)

© 2021. Ce rapport sur l'état de la justice fiscale 2021 est sous licence internationale Creative Commons Attribution-Non-Commercial-ShareAlike 4.0. CC BY-NC-SA

Tax Justice Network, enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles, société enregistrée n° 05327824, adresse enregistrée : c/o Godfrey Wilson Ltd, 5th Floor Mariner House, 62 Prince Street, Bristol, BS1 4 QD, Royaume-Uni